LA LIBERTÉ

"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,900

VOL. 68 No 43 Saint-Boniface Jeudi 26 février 1981



Un des pionniers du mouvement scout au Manitoba, David Pelland, est décédé subitement la semaine dernière. Voir p. 9 l'article de Rachel TURENNE.

Le dialogue Nord-Sud

Le dialogue entre les pays riches et les pays pauvres, dit Nord-Sud n'est vraiment pas avancé. Il devrait être relancé cet été à Ottawa, lors du prochain sommet des sept grandes nations industrialisées.

Pour préparer cette nouvelle étape du dialogue, un groupe parlementaire a rédigé un rapport qui ne manque pas d'intérêt. M. **Hubert Balcaen**, dans une série de deux articles, nous propose son analyse du document paru en décembre.



On a fêté Baden Powell

Quelques-unes des organisatrices exposent leurs oeuvres, mises en vente lors d'un thé-bazar tenu dans le cadre de la semaine Scout et Guide à Sainte-Anne-des-Chênes. Voir en pages intérieures, les divers reportages sur les événements organisés un peu partout dans la province par le mouvement Scout et Guide du Manitoba.

Au sommaire

- En **OPINION**, Jean-Pierre **DUBÉ** revient sur la question qui devrait préoccuper tous les parents responsables de la division scolaire de Saint-Boniface: quelle est l'efficacité de la commission? Sa conclusion ne laisse pas planer de doute: il faut que les commissaires reviennent dans les hauteurs.

- Le bon vieux temps était-il vraiment si bon? s'est demandé le directeur de la Société historique de Saint-Boniface, M. Lionel DORGE, à la lumière des nombreux règlements qu'il fallait suivre pour respecter le carême d'avant Vatican II. Un **POINT** à ne pas manquer.

- L'abbé Réginald **PRESCOTT** de Lorette consacre une intéressante **INTERROGATION** à un sujet d'actualité dans l'Église catholique : la pastorale. Il se fait l'avocat d'une pastorale d'ensemble.

- **La TRIBUNE LIBRE** a été offerte cette semaine à M. André **de LEYSSAC**, qui évoque la question épineuse de l'élimination du français dans les universités anglophones du pays. Pour lui, qui veut rétablir le français dans les programmes académiques "la lutte sera dure".



Le festival à Saint-Jean

Comme nous le rapportent Céline et Florent BEAUDETTE, l'école de Saint-Jean-Baptiste avait des airs de Festival du Voyageur la semaine dernière.

Le meilleur Festival du Voyageur à ce jour

Ainsi l'honneur et la crédibilité du Festival sont saufs une deuxième année consécutive. L'édition 1981 de la fête d'hiver se soldera par "probablement un léger surplus", comme a tenu à la préciser son directeur-général, M. Gérald Turenne, démentant la rumeur qui voulait que le temps exceptionnel ait amené des profits exceptionnels.

"Le 12e Festival du Voyageur est sans aucun doute le meilleur, à tous les points de vue, sauf sur le plan financier", a ajouté M. Turenne. Pourtant le casino, qui constitue la colonne vertébrale financière de l'entreprise, a rapporté gros cette année encore. Selon les estimations du directeur général, le profit net se chiffrera entre $180, 000 et $190, 000, comparativement à 200,000 l'an dernier.

Néanmoins, M. Turenne semble vouloir se cantonner dans une attitude d'extrême prudence, peut-être échaudé par les multiples déconvenues financières auxquelles le Festival a dû faire face sous sa gérance. "Nous ne sommes pas sortis du bois financièrement", souligne-t-il. Pour lui, les profits de la 12e édition du Festival ne permettront pas de résorber entièrement le déficit de $64,000, avec lequel le Festival vit encore.

Du côté de la participation populaire, il n'est pas besoin d'être devin pour affirmer que tous les records ont été pulvérisés, le directeur général estime que les activités ont été appuyées par quelque 440,000 entrées, soit une augmentation de

suite à la 2

OPINION

Un beau spectacle à la commission scolaire de Saint-Boniface

À peine quatre mois après l'élection de cinq commissaires à Saint-Boniface, les jeux sont faits. Deux camps se sont formés à l'intérieur de ce petit centre de décision, l'un de francophones, l'autre d'anglophones. Les armes ont été choisies et, à la réunion du 17 février, le duel a commencé.

Le nouveau président, M. Jim Garwood, successeur de Me Rénald Guay, qui a démissionné du poste après avoir écopé d'une motion de défiance au début du mois, a beau jeu: il lui appartient de trancher les décisions lorsqu'il y a égalité des voix, ce qui risque de se produire de façon généralisée.

Il semble, pour le moment, que l'efficacité du conseil est compromise, si l'on s'en tient à la qualité des réalisations de la réunion de la semaine dernière. Il revient à M. Garwood, à l'instar de celui qui l'a précédé à la présidence de voir à ce que l'on continue à battre les records de résolution de problèmes.

Mais si l'on juge de la façon dont ont été traitées deux des questions les plus importantes à l'ordre du jour, soit l'expropriation de Pilkington pour la construction du gymnase de l'école Taché et la mise sur pied d'un comité consultatif pour étudier la réorganisation des écoles de la division, le débat s'augure mal.

Étant donné la facilité de certains commissaires à caler la discussion à chacune de leurs interventions, on peut difficilement comprendre pourquoi l'Association des éducateurs de la division, qui a finalement obtenu le règlement de son entente collective pour 1980, souhaite que le rôle de porte-parole du comité des négociations soit confié à l'un des élus.

Les profs ont également demandé d'être consultés dans toutes les décisions pouvant avoir un impact sur la qualité de l'éducation, comme, par exemple, dans la question de la future réorganisation des écoles. Une demande pour le moins légitime, que la commissaire Joan Barker a choisi d'ignorer dans sa proposition concernant la constitution d'un comité consultatif mandaté pour étudier l'affaire. Le conseil a décidé, à quatre contre un, (Me Guay a voté contre) de mettre sur pied ledit comité, qui sera composé de 21 personnes, dont 18 parents et trois autres contribuables qui n'ont pas d'enfant d'âge scolaire.

Il va sans dire que cette décisions relève du vieux principe de diviser pour mieux régner. Car bien que les commissaires Barker et Patterson se soient appliquées à louanger le savoir-faire et la bonne volonté incontestables, des parents de la division, leur proposition vise indubitablement à minimiser la qualité de l'apport des parents, en les isolant des autres intervenants en éducation, les professeurs, directeurs et administrateurs, lesquels constituent les sources d'information.

Or informer, c'est déléguer une partie du pouvoir décisionnel, ce que les auteurs de la proposition semblent vouloir à tout prix éviter. L'idée de réunir tous ces intervenants sous un seul parapluie, comme l'avait proposé. Me Guay le 3 février, aurait donc engendré une certaine paranoïa chez les commissaires anglophones: la peur de perdre le contrôle de la destinée de la division scolaire, que leur a confié, sinon le ciel du moins l'électorat.

Malgré les protestations

Bien que le nombre de personnes (73), qui auraient été appelées à siéger au comité consultatif, tel que vu par Me Guay et rejeté par la "majority", soit discutable, on ne peut doute que la mise en commun des contributions propres à chacun des quatre types d'intervenants, tout en constituant une première dans le domaine de la consultation au niveau des unités scolaires, soit le moyen par excellence d'éliminer les crises. Prétendre, comme l'a fait le commissaire Patterson, que les éducateurs et les directeurs d'école se trouvaient en conflit d'intérêt en participant à une telle consultation aux côtés des parents, c'est avouer un manque de confiance autant dans les parents que dans les employés de la division.

Les commissaires Barker et Patterson ont manifesté la même condescendance envers leurs administrateurs dans la question de la construction du gymnase de l'école Taché. Non seulement ont-elles insisté à discuter vainement le nombre de pieds du terrain à acheter ou à exproprier de Pilkington, malgré les données fournies, mais également ont-elles tenu à indiquer, par exemple, qui contacter, quand, le contenu des lettres et les délais à fixer, etc.

En voulant réduire de 50 à 28 le nombre de pieds requis de la propriété Pilkington pour le gymnase, malgré les protestations du Comité des parents de l'école Taché et de l'Association des résidants du Vieux Saint-Boniface, nos deux "expertes" ont semblé indiquer qu'elles voulaient le moins de développement possible pour cette école française. Taché, la plus démunie de la division, en termes de ressources physiques et techniques, sera-t-elle la première victime de la réorganisation?

Il reste à souhaiter que, comme l'ont assuré les commissaires, l'on agisse rapidement sur cette question. Car pour bénéficier d'une subvention de $250,000 du programme d'amélioration de quartier, la division scolaire doit débuter les travaux de construction du gymnase avant la fin de l'année 1981.

Les électeurs de Saint-Boniface sont en droit de s'attendre à ce que cesse le ridicule spectacle de la petite cuisine politique et que les cinq commissaires reviennent dans les hauteurs pour, entre autres, la révision et le développement des politiques de la commission scolaire, sujet qu'on a pris l'habitude de reporter de réunion en réunion.

Jean-Pierre DUBÉ

Archambault et Saindon restent commissaires

MM. Gérard Archambault et Gilles Saindon, commissaires du quartier no 4 de la division scolaire de la Rivière Seine, n'auront pas besoin de se représenter devant leurs électeurs puisque le juge Armand Dureault de la Cour de comté de Saint-Boniface a rejeté, le mardi 24 février, la requête du candidat non-élu Benjamin Sveinson qui avait contesté la validité de l'élection scolaire du 18 octobre 1980.

Lors de l'audience du 18 février, les avocats des répondants (MM. Archambault, Saindon, et l'officier rapporteur, Arthur Fiola) ont déposé devant la cour une objection préliminaire. En effet, la requête de M. Sveinson était déficiente dans la mesure où il manquait une déclaration assermentée vérifiant les faits allégués par le requérant. M. Sveinson soutenait que les bulletins de vote avaient été numérotés, que M. Fiola avait indûment exercé son droit de vote. Il accusait aussi le commissaire Gilles Saindon d'avoir fait de la propagande le jour de l'élection.

Devant l'absence de déclaration assermentée, le tribunal avait ajourné son audience pour permettre au requérant de fournir ce papier légal. L'avocat de M. Sveinson ayant fait part au juge qu'il n'obtiendra pas de déclaration assermentée pour pallier le vice de procédure, M. Dureault a rendu son jugement en conséquence. M. Sveinson a été condamné aux dépends pour un montant global de $500.

Les commissaires Archambault et Saindon seront donc sans doute chaleureusement accueillis par leurs collègues lors de l'assemblée annuelle des Commissaires d'écoles qui se tiendra cette fin de semaine.

Inscription dans Saint-Boniface

Les enfants qui fréquentent actuellement une maternelle publique n'ont pas à être inscrits pour la première année. Les enfants qui auront 6 ans en 1981 et qui n'ont pas fréquenté une maternelle publique devront être inscrits à leur école de quartier entre le 9 mars et le 13 mars. Une preuve d'âge sera nécessaire.



Le Bal du Gouverneur attire toujours des personnes arborant des costumes de qualité. Sur la photo, on retrouve les gagnants des plus beaux costumes.

(suite de la une)

15 pour cent par rapport à l'année dernière.

Toujours selon Gerry Turenne, la participation à l'une ou l'autre activité au Parc du Voyageur devrait avoir doublé depuis 1980, puisque les revenus engendrés à l'entrée du Parc ont doublé. Au demeurant, le Parc du Voyageur, comme le souhaitent les responsables du Festival, se confirme dans sa vocation de point central de la fête d'hiver.

Cette année, le Parc s'est enrichi de deux nouvelles cabanes et le directeur général "aimerait" que, d'ici l'an prochain, une autre construction puisse voir le jour, en vue de réaliser dans un avenir pas trop éloigné, le Fort Gibraltar.

Quand Gérald Turenne parle des réalisations du Festival du Voyageur, il ne manque jamais d'insister sur la contribution des bénévoles sans qui, tout le monde le sait trop bien, le Festival ne pourrait pas être ce qu'il est. Et cette fois-ci, il se montre encore plus élogieux que d'habitude à leur endroit: "Cette année a été formidable de la part des bénévoles qui ont été très accueillants et qui ont assuré une ambiance extraordinaire. Dans ce sens aussi, c'est le meilleur Festival".

Il ne reste plus qu'à attendre les détails du bilan financier. Pour savoir exactement pourquoi l'histoire du 12e Festival du Voyageur n'a pu être écrit au superlatif dans tous les domaines.

Bernard BOCQUEL

Lettres à **LA LIBERTÉ**

En réponse aux réflexions de l'abbé Pierre Gagné

Monsieur le curé,

Votre lettre dans **LA LIBERTÉ** du jeudi 19 février m'a grandement surpris. Le ton me plaisait, le contenu ne me plaisait pas. Personnellement je trouve la missive de M Ferland pas mal du tout. Je ne pense pas comme vous, que M Ferland doive faire appel à un "bulldozer", un peu de désinfectant fera l'affaire. Laissons la machinerie lourde aux démolisseurs d'église (la construction, il s'entend). Enfin, bravo M Ferland!

Vous trouvez que M le Curé de Saint-Pierre fait bien son "métier". C'est votre opinion, pas la mienne. Quand un homme est capable de faire naître autant de haine d'un côté et autant de fanatisme de l'autre, il y a de quoi être inquiet.

Sans vouloir m'ingérer dans la vie privé de ce monsieur, je trouve choquant pour un prêtre, de s'entourer d'autant de richesses: son presbytère est une maison luxueuse, son automobile est de dernière mode et ce "bon pasteur" n'hésite pas, alors que son église s'effondre et que sa paroisse se déchire à partir faire une croisière autour du monde (Pour les étapes du voyage veuillez consulter son dernier bulletin paroissial). En tant que catholique je me sens personnellement insulté par une telle attitude; pas vous M le curé?

Dans votre lettre, vous attaquez les gens de Saint-Pierre; je cite: "leur métier, métier, eux, c'est de se chicaner, de s'engueuler, de frapper bas, au-dessous de la ceinture", et vous citez des exemples, bien choisis (si les gens veulent en avoir d'autres qu'ils lisent le livre de Monsieur Vinet: "j'étais prêtre"). Avec quelle désinvolture vous jugez ces gens-là. Voici quelques temps je me sentais coupable d'exprimer publiquement mon opinion, votre attitude m'ôte tout sentiment de culpabilité.

Personnellement, j'aimerais exprimer toute ma gratitude à ceux qui ont essayé de sauver l'église de Saint-Pierre. Ils ont ouvert les yeux à beaucoup de personnes. À force de chanter, le coq finit toujours par réveiller les poules. J'aimerais aussi leur dire que leur combat doit continuer car il défend deux nobles causes: les sauvetage des oeuvres du passé et l'honnêteté dans l'action. Ne vous en déplaise, M. le Curé.

Vous demandez aux "gens de l'information" de se taire. Saint-Pierre? Connais-pas. Cette attitude porte un nom: Celle de l'autruche. Enfin, M. le Curé, nous ne sommes plus aux temps de l'inquisition, alors cessez de jouer les censeurs. Laissez les gens de l'information nous informer. C'est leur métier, à chacun le sien, comme vous le dites si bien. Moi je veux savoir. Je veux savoir pourquoi les destructeurs se sont rués sur l'église de Saint-Pierre avec une telle sauvagerie?

Je veux savoir pourquoi rien n'a été épargné? Pourquoi tout a été détruit impitoyablement; les vitraux à armature en bois, les moulures sculptées, les vieilles portes en bois ciselé etc... Je veux savoir pourquoi Monsieur le Curé de Saint-Pierre, Madame et messieurs les syndycs, Mgr l'archevêque de Saint-Boniface et même certains membres du gouvernement provincial se sont ligués ou n'on pas empêché la destruction d'un édifice unique dans tout l'ouest canadien?

Je veux savoir pourquoi l'opinion d'un grand nombre de personnes n'a jamais été entendue et encore moins écoutée? Je veux enfin savoir pourquoi on s'obstine à priver Saint-Pierre de son passé et, par delà, de son âme? Toutes ces questions, M. le curé, c'est le linge sale dont vous parlez si bien. À force de l'empiler derrière la maison, premièrement il devient plus difficile à dissimuler et deuxièmement le linge propre se fait rare. Seriez-vous effrayé par une trop grosse lessive?

Surtout n'allez pas interpréter cette lettre comme un appel à la révolte, mais plutôt comme un appel à la justice; pas comme un jugement téméraire, mais plutôt comme une constatation de faits, pas comme un cri de haine, mais comme un cri du doeur. Que voulez-vous je n'aime pas les gens qui abusent de leur pouvoir et encore moins ceux qui installent leur commerce ou accrochent leur enseigne au pied d'un crucifix.

Comme conclusion, et certainement comme sujet à réflexion, permettez-moi d'emprunter quelques vers à Victor Hugo:

"Le prêtre qui dit jeûne et qui fait bonne chère,
L'homme qui juge, absout, condamne dans sa chaire
Et qui refuse, ayant son orgueuil pour appui,
De se peser au poids auquel il pèse autrui,
Je les blâme, ils ont tort, malheur à qui s'excepte".

Henri Boulet
Saint-Boniface
le 20 février 1981

Nous sommes depuis trop longtemps endormis

M. le rédacteur,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt la lettre de l'abbé Pierre Gagné. Je suis d'accord avec lui que le conflit actuel dans la paroisse de Saint-Pierre doit se régler dans la charité et sans vengeance. Je crois cependant que le problème est plus profond que ce qu'il a exprimé. C'est une difficulté qui sort des frontières de Saint-Pierre, un problème de l'église de Saint-Boniface qui nous touche tous.

Nous sommes depuis trop longtemps endormis dans la sécurité que nos prêtres et nos évêques ont la vérité et en dispensent toujours de la façon la plus chrétienne et la plus juste. On n'est même pas scandalisé d'entendre dire que Monseigneur a toujours raison et que si on veut questionner ses décisions (même temporelles) on se sort du fait même de l'Église.

Comme si l'Église, c'était la hiérarchie avec à sa suite une masse informe de fidèles parfois dociles, parfois moins, mais qui n'ont pas d'affaire à se mettre le nez dans la bonne marche de leur Église.

Il faut dire que c'est pas mal alléchant pour nous les fidèles d'acheter notre "paix" chaque dimanche et puis de nous mêler de ce qui nous regarde, c'est moins énervant de laisser le fonctionnement de la paroisse au curé, même si on n'est pas d'accord avec ce qui se fait. Les décisions qu'il fait, les responsabilités qu'il accepte, c'est ça de moins pour nous autres.

C'est ça une Église vivante? Il me semble qu'il est grand temps qu'on remette en question; qu'on immole quelques veaux d'or bien installés dans l'Église. Et cela implique de questionner les décisions "sacrées" de nos chefs religieux.

J'ai appris au cathéchisme que le Christ avait donné un "job" aux apôtres, pas des trônes; il me semble aussi qu'il les avait envoyés pour enseigner, convertir et baptiser - pas pour jouer aux princes. C'est le message que beaucoup d'autres catholiques ont reçu.

Faut-il être surpris de voir tant de gens de Saint-Pierre en colère? Ils viennent de recevoir une église sur la tête! Certains s'étaient fait à l'idée que c'était leur église. On a vite dissipé leurs illusions en réaffirmant qu'elle serait démolie de toute façon, qu'ils devaient appuyer ce geste et, pour leur rappeler qu'il y avait du religieux là-dedans, on leur a demandé de prier. Le point final de tout cela: - une boule de plomb. C'est ainsi qu'un père agit avec ses enfants.

On nous répète souvent que l'Église n'est pas une institution démocratique et ne doit pas l'être. C'est-à-dire les décisions viennent du haut et que ceux qui s'y trouvent reçoivent des lumières spéciales de l'Esprit-Saint. Soit. C'est peut-être ainsi que le Christ a voulu son Église.

Mais est-ce que ceci implique qu'on n'a pas à expliquer aux personnes concernées les vraies raisons pour les décisions qui sont prises? Pourquoi jouer à la cachette avec les fidèles? Pourquoi leur servir des menaces pour les faire taire? Si on cache les faits aux catholiques, pour qui donc sont gardés ces secrets?

En terminant, je voudrais offrir cette suggestion qui, à première vue, pourrait sembler frivole. Je pense qu'elle ne l'est pas. Pourquoi ne pas offrir à l'abbé Bouvier un travail à l'archevêché soit comme chancelier soit comme administrateur ou coordonnateur d'un secteur quelconque?

D'abord, il a les talents requis pour faire un travail de cette envergure. Et puis, ça serait une occasion pour Monseigneur de travailler étroitement avec lui. Enfin, ça permettrait aux paroissiens de Saint-Pierre de rebâtir leur paroisse avant de s'attaquer à la construction d'une nouvelle église. Cela vaut la peine d'y penser.

Rino Ouellet
La Broquerie
le 22 février 1981.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,600 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé

Membre des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journaliste: Jean-Pierre DUBÉ
Collaborateur: Armand BÉDARD
Publicité: Léo GROUETTE
Composition: Arlette LACHIVER
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Gilbert PAINCHAUD
Secrétaire: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823. Les locaux sont situés au centre culturel franco-manitobain 340, boulevard Provencher.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 96
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface R2H 3B4

alphonse© par Robert FREYNET et Daniel TOUGAS



Les donateurs au coup de pouce

Brandon
Mme Emilia Roy

Dufresne
Mme Emma Mireault

Dunrea
M. & Mme Edmond Beaupré

Elie
Caisse populaire d'Elie
Réginald & Rita Bernardin

Giroux
Eugène Perron

Île-des-Chênes
Noël & Doris Hogue

La Broquerie
Georges & Béatrice Boily
R. Ouellet
M. & Mme Antonin Nadeau
Luc & Anita Tétrault
Résidence des Soeurs Grises

Lac du Bonnet
M. & Mme Marcel Lizotte

Laurier
M. & Mme Alexis Dupré

Lorette
Anonyme
Mme Denise Demarcke
M. Elzéar Ferland
Mme Odile Zelmer

Notre-Dame-de-Lourdes
Mme Clémence Chabbert
Jean Baptiste Comte
Gérald & Huguette Vigier
Anonyme
M. & Mme Robert Badiou
Clément & Carmen LeMoullec
Sr Alice Jamault

Otterburne
Paul & Irène Dupuis

Parc Windsor
Claudette McKay
Jeannette Martin
Arthur & Shirley Chaput
Mme Joseph Vandal

Portage la Prairie
Norbert & Rita Fortier

Québec
G. Denis Gouin

Richer
M. & Mme Edouard St-Hilaire

Saint-Adolphe
Henri & Florence Brodeur

Saint-Boniface
Berthe J. Bibeau
Alban & Jeannine Préjet
M. & Mme Abel Bonneteau
Thérèse Groot
M. & Mme Philippe Normandeau
Elise Forest
Mlle Yvonne Dumont
Prof. Louis & Anne Maurice
Mme Y. Ducharme
Mme Siméon Tremblay
Mme A. Palud
Adrienne Désilets
Hélène J. Griveau
Lorraine Ross
Germain Perron
Fernand Delaye
Elise Delfosse
Anonyme
M. & Mme Marcel Philippe
Antonio & Irène Bérard
Olivier Arnaud
M. & Mme G. Léveillé
Gisèle DeMare
Anonyme
Yvonne Barten
Mme Simone Jubinville
P.L. Morier
M. & Mme Aurèle Lacasse
M. & Mme Adrien Gosselin
Henri Boulet
M. René Johnson
Centre de la pastorale
Angéline Brémaud
Léopold Sabourin
Lucien Chaput
Jacqueline Thioux
Juge Armand & Simone Dureault
Mme Ernest Bonnefoy

Saint-Claude
Anonyme
Gabrielle Boille
Lucien Tétreault

Saint-Georges
Rose Wilcott

Saint-Jean-Baptiste
Mme Alma Vermette
Simone Sabourin

Saint-Joseph
Mme Lorraine Bérard

Saint-Léon
Richard & Linda Grenier

Saint-Malo
Mme Joseph Trudel
Jean Gosselin
Gérard Gosselin

Saint-Norbert
David H. Pelland
Louis & Armande Kenny

Saint-Pierre-Jolys
Marie Antoinette Carrière
Anonyme
Lucienne Préfontaine
Ronald & Madeleine Tone
Paul Laroche

Saint-Vital
A. Guétré
M. & Mme Joseph Desorcy
Anonyme
A. Landry
Mme Alfred Bertrand
Mme Armande Lagassé
Evelyne Prescott
Gérard Comeau
Mme Gabrielle Benoit
Mme S. Roy
Les Soeurs Grise du Centre St-Amant
M. Ferré Collet
Cécile T. DeCruyenaere
Ronald & Noëlla Rouire

Sainte-Anne
Lionel & Laurette Joyal
Daniel Tougas
Lucien François
Corine Jubinville
Gilbert & Mirielle Pattyn
Lucien François

Sainte-Rose-du-Lac
Fernand P. Granger
Mme A. Lapointe
Yvonne Lussier
Marie Louis Proulx
Alex J. Fouillen

Somerset
Mme Nicole Pantel

Vermette
Laurent Gagnon

Winnipeg
Gilles Bouchard
Rachel Fink
Julien Lachance
Anonyme
John Hutchings
Jeanne Parenty
Denis G. Tellier
Paul Wilkinson
Mme Oreclide Bérard
Gilbert & Louise Sicotte
Anonyme

Lettres à **LA LIBERTÉ**

Lettre ouverte à l'abbé Pierre Gagné

Cher abbé Gagné,

J'étais pour vous écrire personnellement à propos des échos que j'avais entendus, mais votre lettre à **LA LIBERTÉ** du 19 février a été le comble pour ma patience. C'est pourquoi je me permets d'écrire publiquement.

À un certain moment dans votre lettre vous avez mentionné: "On aurait désiré que les gens de Saint-Pierre lavent leur linge sale en famille, en arrière de la maison".

Alors l'abbé Gagné, quand on se fait déshabiller publiquement comme vous l'avez fait dans votre lettre, on lave notre linge publiquement.

Je n'aurais pas pensé qu'un prêtre catholique comme vous aurait pu se permettre de juger les gens de Saint-Pierre aussi bien que de les condamner dans l'église de Saint-Jean-Baptiste (le dimanche de l'évangile "le sel de la terre") en disant que nous, le monde de Saint-Pierre-Jolys, agissions en païen et non pas en chrétien.

Encore dans votre lettre, un autre passage:

"Quand on enseigne qu'il faut aimer son prochain on doit le pratiquer et donner l'exemple". Est-ce que vous le pratiquez en écrivant de telles insultes et ingratitudes?

Je n'irais pas aussi loin que l'abbé Jolys, mais je me souviens du bon curé Sabourin - oui il était contre les danses et il se faisait critiquer, si je me souviens, vous étiez paroissien de Saint-Pierre et vous étiez parmi les "critiqueux" car vous aimiez à danser comme vous le faites aujourd'hui quand vous en avez la chance.

Cher abbé Gagné, vous feriez mieux de rester calme au sujet de Saint-Pierre si vous voulez garder la paix.

Et nous, les gens de Saint-Pierre, nous essayerons de pardonner toutes ces injustices, ces jugements et ces condamnations de tous et chacun qui ne vivent pas dans notre milieu appelé Saint-Pierre-Jolys, car je vous dis que ça prend de bons nerfs, de la Foi, de l'Espérance et de la charité.

Si ma lettre ne vous semble pas trop catholique au moins avez du respect pour mon opinion.

Une cousine,
Cécile Gagné
Saint-Pierre-Jolys
le 20 février 1981

Pour connaître le siège social de la SFM

M. le rédacteur;

La Société franco-manitobaine est le gouvernement parallèle des francophones en relation avec le gouvernement manitobain, mais un gouvernement parallèle en français dans le sens non-partisan.

Le siège social de la SFM est situé boulevard Provencher, mais il n'y a rien qui indique que la SFM réside dans un édifice du boulevard. Il n'y a même pas de symbole d'existence de la SFM à Saint-Boniface et au Manitoba.

Pour expliquer, si en addition au nom de LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE, écrit en lettres majuscules, le drapeau franco-manitobain flottait au-dessus ou à la façade de cet édifice, tous les francophones et francophiles, membres de la SFM connaîtraient le siège social de notre SFM. Il y aurait d'autres bénéfices aussi.

J'espère que tout sera arrangé pour le mieux et peut-être pour l'assemblée annuelle de la SFM les 21 et 22 mars.

Je vous prie de croire, M. le rédacteur, à l'expression de mes meilleurs sentiments.

Allan R. Kear
politicologue
Université du Manitoba
Fort Rouge
le 16 février 1981

Membre de la SFM depuis 1970, de la Société canadienne de science politique/Canadian Political Science Association depuis 1956 et de la Société québécoise de science politique depuis 1964.

Vive appréciation

Monsieur le rédacteur,

Au nom du Centre de pastorale, je tiens à vous exprimer ainsi qu'à vos collègues notre plus vive appréciation pour votre journal **LA LIBERTÉ**.

La formule que vous avez adoptée correspond bien à nos attentes. Nous pouvons affirmer que **LA LIBERTÉ** est aujourd'hui bien de chez nous: vous en couvrez bien tous les événements.

Votre page "Interrogation" certes répond à un besoin de vos lecteurs: nous en avons des échos assez fréquemment.

Pour tout cela, Monsieur, nous tenons à vous exprimer nos plus sincères félicitations et vous témoigner notre reconnaissance par le "Coup de pouce" ci-joint ($100.).

Veuillez agréer, Monsieur, nos sentiments très respectueux.

LE PERSONNEL DU CENTRE DE PASTORALE

Maria Prenovault, s.n.j.m.
Saint-Boniface
le 20 février 1981

TRIBUNE LIBRE

L'élimination du français

Dans toute lutte soutenue comme l'est celle qui s'est engagée pour le rétablissement du français à l'université, il est souvent utile de dresser rapidement un bilan de la situation, ne serait-ce que pour faire le point et tenir le public au courant.

L'antagonisme que nous devons combattre aujourd'hui dans la province du Manitoba n'est pas nouveau. Il suffit de jeter un regard en arrière pour remarquer qu'en 1916 le gouvernement d'alors avait fait interdire l'enseignement du français dans toutes les écoles qui tombaient sous sa juridiction.

Les temps obscurs où les enfants devaient se cacher pour apprendre sont probablement révolus, mais un nouveau problème se pose maintenant à un autre niveau, puisqu'il concerne la suppression du français comme matière requise à l'université du Manitoba (1968) et à l'université de Winnipeg (1969), sans compter les universités des autres provinces.

Est-ce à dire que les forces de l'obscurantisme étaient aussi puissantes en 1968 ou en 1969 qu'elles l'étaient déjà en 1916? Le gouvernement fédéral qui espérait pouvoir créer une fonction publique bilingue et qui, au cours des dix dernières années, a dépensé plus de 3 milliards à cet effet, n'aurait-il pas dû compter sur le concours des universités dans cettte tâche, au lieu de subir leur défection? Je laisse le soin aux lecteurs d'en juger...

En tout état de cause, les méthodes de coercition changent avec les années. Si le silence peut parfois servir à cacher bien des choses, on peut dire qu'il a bien triomphé ici, le monopole de la presse anglaise à grand tirage ayant pleinement réussi à étouffer l'affaire. Ce n'est que récemment que je parvins inopinément à déjouer cette conspiration du silence en faisant insérer quelques lettres ouvertes dans le "Winnipeg Free Press".

Il est évident que la presse d'expression française ne pouvait rester insensible aux atteintes portées aux droits linguistiques par une minorité largement unilingue, celle des sénats et présidents universitaires qui ont empêché l'incorporation du français dans les programmes.

Ils oublièrent aussi de vous dire

Les lecteurs de **LA LIBERTÉ** ont déjà pu s'apercevoir de l'état d'esprit qui règne dans ces universités grâce aux observations partisanes faites dans les colonnes de ce journal par deux adversaires dont la sincérité peut se mesurer à l'empressement à rétablir le français dans les programmes. Pour eux, même les demi-vérités sont bonnes: ils vous déclareront par exemple qu'à l'université de Régina le français n'a pas été supprimé dans les lettres, mais ils oublieront de vous dire qu'il l'a été dans les sciences. Ils oublieront aussi de vous dire qu'à l'université de Saskatoon, le français a été complètement éliminé des matières requises.

En lisant la réponse qui m'a été adressée récemment dans **LA LIBERTÉ** par Ralph Campbell, président de l'université du Manitoba - ou plutôt par son traducteur - on ne sera pas surpris non plus de constater que ledit président, qui ne comprend pas le français, puisse se prononcer favorablement sur les qualités et les défauts de son personnel titulaire à majorité anglo-saxonne - y compris les professeurs importés des U.S.A. qui éprouvent certaines difficultés à distinguer le masculin du féminin! Mais les bornes sont dépassées quand, par son accord tacite, M. Campbell se fait le complice d'un directeur de français qui sait se porter garant de l'opposition des habitants de cette province envers la culture française!

Ainsi qu'on peut le constater d'après ce qui précède, la lutte qui s'est engagée sera dure. C'est pour cette raison que vient d'être créée la Société de l'Éducation française hors du Québec, dont j'assume la présidence avec M. Pérusse. Comme l'union fait la force, nous devrons nous liguer, comme on le fit naguère pour faire rétablir le français dans nos écoles. J'invite toutes les personnes que cette question intéresse à se joindre au nouveau mouvement afin que nous puissions tous ensemble participer à cette croisade pour le rétablissement du français dans les programmes académiques, en attendant que l'on songe enfin à créer des universités bilingues.

André de LEYSSAC

(L'auteur a déjà enseigné au niveau universitaire en Alberta et au Manitoba. Il est aussi l'auteur de plusieurs articles et d'un livre publié chez Droz sur Corneille. Les personnes intéressées à s'entretenir avec lui sur cette question peuvent le rejoindre au 942-4071 ou au 949-1179).

Les Petites Nouvelles

Le Cercle Molière à la Soirée des arts

Jeudi 5 mars, de 20h à 23h, la communauté artistique du Manitoba présente ce qu'elle a de meilleur. Vous pourrez voir les étoiles des groupes culturels de Winnipeg lors d'une émission extraordinaire de 3 heures, diffusée en directe de la salle du centenaire, du "Manitoba Theatre Center" et de la Galerie d'art de Winnipeg.

Au cours du "téléthon", théâtre, ballet, opéra, danse, musique, mime, magie seront présentés. Ce spectacle unique est une production du "Combined Arts Benefit" et de CBC régional (Canal 6, câble 2). Pour participer à cette soirée directement à la Salle du centenaire procurez-vous les billets gratuitement au Cercle Molière, un des huit groupes participants, ou à la librairie Landry, et à la Maison du disque.

Les profits du "téléthon" seront partagés entre les groupes participants et le Conseil des arts de la province.

LES BONNES

Il se trouve des gens pour penser que le Centre culturel franco-manitobain ne devrait que porter le titre de Centre culturel de Saint-Boniface. Il paraît que la controverse pourrait s'engager un de ces jours. Et bien, avant que l'on ne croise le fer, tenons compte de cette information donnée la semaine dernière par un annonceur de radio anglophone qui signalait la présence d'un Centre multiculturel boulevard Provencher. Au moins, il se trouve encore des gens capables d'élever un débat.

* * *

On déplorait la semaine dernière dans un BILLET que le drapeau franco-manitobain n'avait pas encore obtenu sa juste place. Et bien il y a au moins une exception qui vient confirmer la règle. En effet, M. Louis Hince, l'ancien président de la Fédération de l'âge d'or du Manitoba, laisse fièrement flotter son drapeau franco-manitobain au vent de Grande-Pointe. Dommage qu'il n'habite pas boulevard Provencher...

* * *

La Chambre de commerce de Saint-Boniface (Chamber of Commerce) a, depuis longtemps, sa version originale du bilinguisme; lorsqu'on est bilingue, ont n'a pas besoin de se servir du français. N'est-ce pas ce que la pancarte à l'angle des rues Eugènie et St-Mary dit lorsqu'on lit "Information available in French and English". Les unilingues anglais peuvent se consoler sachant très bien que les personnes bilingues ne poseront pas de question et que les unilingues français passeront tout droit!



Les commerçants du vieux Saint-Boniface sondés

L'Association des commerçants du vieux Saint-Boniface (c'est-à-dire le quartier délimité par la Rivière Rouge au nord, la rue Taché à l'ouest, la rue Archibald à l'est et la rue Goulet au sud) vient d'embaucher, grâce à une subvention de $7, 500 du ministère de l'Emploi et de l'Immigration, trois employés pour une durée de quatre mois, chargés d'effectuer un sondage auprès des quelque 150 commerçants du quartier. Il s'agit de Carmelle Boily-Ledorze, Réal Savard et Diane Gauvin-Samoiloff.

Attraction touristique

Par ailleurs l'Association soumettra prochainement un mémoire aux responsables du programme Destination Manitoba qui sollicitera une aide financère en vue de "faire du vieux Saint-Boniface une attraction touristique rentable", comme il est indiqué dans le bulletin de l'Association.

POINT

Le Carême du bon vieux temps

Ah, le bon vieux temps, répète-t-on souvent! L'était-il vraiment? Voyons, par exemple, ce qu'était le Carême il y a à peine vingt ans. En un mot, c'était le jeûne d'obligation pour tout le monde de 6 à 60 ans. Et ce jeûne ne consistait qu'en un seul repas par jour, en plus du petit déjeuner et d'une collation.

Le matin, selon une estimation commune, la quantité de nourriture que l'on pouvait prendre ne devait pas dépasser deux onces ou 60 grammes. Comme genre de nourriture, on autorisait le café, le chocolat, ou le thé avec un peu de pain. D'une manière générale étaient défendus les oeufs et le lait ainsi que le beurre, la graisse, le sucre; mais on tolérait, à titre de condiment dans le café ou le thé, quelques gouttes de lait et une petite quantité de sucre.

Pour fixer la quantité de nourriture permise à la collation, on indiquait le chiffre de 8 onces ou 250 grammes. Parmi les aliments reçus alors, mentionnons le pain, les légumes, même cuits à la graisse, les soupes, la salade, les fruits, les confitures, etc. Et, là où c'était l'usage, le poisson, les oeufs, les laitages, le fromage.

Autrement dit, on n'était pas autorisé à user d'aliments gras en dehors du repas principal, et même pas au repas principal, le mercredi et le vendredi. Ce repas pouvait être placé à midi ou au soir, et la viande et le poisson pouvait être au même menu, quoique en quantité raisonnable, tout comme le vin dont l'usage n'était pas interdit durant le Carême, mais on ne le proclamait pas, du moins pas au Canada.

Le travail donnait soif

Le jeûne du Carême ne remonte qu'au IVe siècle et ce n'est que graduellement qu'on en vint à mesurer les aliments à l'once ou aux grammes. On mit longtemps à se mettre d'accord pour déterminer à quel moment de la journée pouvait être mangé le repas principal. Pourtant de cette décision en découlerait quelques autres.

Ainsi, une fois décidé que ce serait à midi, ce qui permettrait dans l'après-midi un travail plus intense, on se rendit compte que ce travail pouvait donner soif. On en vint à permettre un peu de liquide dans la seconde partie du jour. Ce fut d'abord du vin et de l'eau, à la fois digestif et désaltérant. Puis on y ajouta du pain et des fruits. Ce fut le début de la collation.

Graduellement, aussi, on autorisa du liquide le matin et, pour ne pas trop bouleverser l'estomac, une bouchée de pain. Au début, on s'était montré moins exigeant en matière de jeûne pour les travaillants. Cependant au XIIIe siècle, il se trouvait encore des théologiens pour obliger au chômage ceux qui ne pouvaient travailler en jeûnant.

Depuis le concile Vatican II, le jeûne du Carême n'est plus obligatoire. Mais il est toujours hautement recommandé pour purifier l'esprit et préparer à la fête de Pâques. Mais est-il observé par ceux, surtout, qui ne rêvent et ne parlent que du bon vieux temps?

Lionel DORGE

Attention correspondants!

Oui, les lecteurs de **LA LIBERTÉ** l'on sans doute remarqué, il s'en passe des choses dans les communautés francophones du Manitoba. Non moins d'une quarantaine de correspondants assument maintenant la lourde tâche de répercuter les activités de leur milieu dans l'unique hebdo de langue française de la province.

En présentant chaque semaine quelques-uns des collaborateurs des régions, la rédaction invite les Franco-Manitobains, tant les groupes ou organismes que les individus, à coopérer pleinement à cette oeuvre communautaire en les appelant si vous avez des nouvelles à communiquer.

Ceci facilitera grandement le travail des correspondants qui ont a coeur, comme l'équipe du journal, que **LA LIBERTÉ** devienne le journal de tous les Franco-Manitobains.



Odile OSTROWSKI



Armand GUENETTE

BILLET

Le conseil des conseils...

À un temps où tout se paie, on ne pourrait trop valoriser les bénévoles, ceux et celles qui, par centaines, pour le mieux-être de citoyens ingrats, abandonnent la douceur des soirées d'hiver en compagnie de leurs charmants conjoint et enfants, et la délicieuse satisfaction de compléter la lecture d'un bon roman, de gagner une partie de bowling, de prendre un verre avec les "boys", de faire du ménage ou de peindre la salle de récréation.

Il s'agit, bien entendu, des membres de comités, de conseils d'administration, de commissions scolaires, des victimes des bonnes causes, qui comme tous les politiciens, luttent pour le paradis sur terre

Dans l'exercice de leurs fonctions, ces modestes personnes sont appelées, non seulement à définir les grands principes de l'administration, de la planification et de l'organisation de leur patelin, à établir les grandes lignes de l'orientation, les politiques globales de développement des effectifs techniques, financiers et humains qui leur sont confiés, bref, non seulement sont-ils appelés à donner une direction ferme et précise à l'entreprise, mais aussi se voient-ils dans l'obligation d'indiquer, dans les détails les plus infimes, à leurs employés, qu'ils soient coordonnateurs, directeurs ou surintendants, les moyens pour atteindre les buts fixés.

Il n'est donc pas rare de surprendre un tel bénévole, à la suite du douloureux accouchement d'une vision globale et théorique d'une situation donnée, se pencher sur la petite cuisine de l'exécution, en train de préciser, pour son employé (qui touche, lui, un salaire de vingt, trente ou quarante mille dollars par années), les qui, quoi, comment, quand et où aller voir pour la mise en oeuvre de la plus belle des idées. Heureusement, avec un simple employé, il n'est pas nécessaire d'étayer le pourquoi. À tous ces bénévoles qui n'hésitent pas à mettre la main à la pâte, il importe de temps en temps de dire: Bravo! et merci! sans vous il n'y aurait pas grand'chose de fait!

Jean-Pierre DUBÉ



Vincent Dureault... en formes

La monologiste bien connu Vincent Dureault a donné, à l'occasion de la série de CBWFT Télé-Relais diffusée durant le Festival du Voyageur, la mesure de son talent. On lui doit notamment une superbe satire d'un concours de reine.

Parmi les trois candidates présentées (interprétées par Vincent Dureault) la gagnante a été, bien entendu, Miss Ava Gagné. On voit Vincent Durault en compagnie du Voyageur officiel, Aurèle Désaulniers, et de l'animateur Pierre D'Auteuil.

Matante Alys dénonce Radio-Canada

À la suite du refus de la Société Radio-Canada de diffuser sa musique, le groupe Matante Alys, en vedette au Cabaret des jeunes pionniers durant le Festival du Voyageur, a tenu une conférence de presse la semaine dernière pour dénoncer la domination qu'exerce la "American Fédération of Musicians" (AFM) tant sur les musiciens que sur les employeurs canadiens

En vertu d'une entente exclusive entre l'AFM et Radio-Canada, les artistes qui veulent participer aux émissions de la Société d'État sont tenus de devenir membre du syndicat américain. Le groupe dissidant, Matante Alys, prétend qu'en raison du monopole que détient l'AFM, installée au Canada depuis 75 ans, sur l'industrie canadienne de la musique, la liberté d'allégeance syndicale n'existe pas au pays.

Après avoir invité ces artistes québécois à participer à cinq émissions de Pulsation (CKSB) et à une émission du Télé-Relais (CBWFT), Radio-Canada, sous la pression de l'AFM, aurait fait volte-face et aurait décidé de ne pas diffuser les spectacles du groupe, qui n'est pas membre de la fédération.

Selon les artistes Radio-Canada, qui, après négociations, a finalement accepté la diffusion de deux chansons interprétées sans instrument au Télé-Relais, "trahit la mission qui justifie son existence même". Le groupe a accusé la Société d'État de "céder au chantage de l'AFM qui conduit les Canadiens à la soumission culturelle".

Paternalisme culturel

Le message de Matante Alys semble pour le moment n'avoir eu que très peu d'échos chez les Franco-Manitobains, qui ont l'habitude, depuis 20 ans, de subir le parernalisme culturel de Radio-Canada. L'affaire n'a même pas été répercutée par la société dans ses bulletins de nouvelles: sans doute à cause d'un quelconque problème technique ou des malaises du reporter...

Pour s'affranchir de l'AFM, quelque 700 musiciens québécois, dont les quatre membres de Matante Alys, ont fondé le Syndicat de la musique du Québec. Aux musiciens manitobains qui ne sont pas satisfaits de la fédération américaine, il souhaitent de former leur propre union.

Il reste à peser le pour et le contre.. Les artistes canadiens à l'AFM représentent environ un pour cent des voix, donc détiennent très peu de pouvoir. De son côté, le jeune Syndicat de la musique du Québec n'a pas encore de place au soleil. Quant à la formation d'un syndicat des musiciens du Manitoba, les artistes diront: "Pourquoi s'inquiéter de politique, quand la paye est bonne... avec l'AFM!"

Jean-Pierre DUBÉ







La perte du contrôle en éducation

2 - Vers l'inévitable conclusion

Dans son premier article (Vers l'inévitable centralisation) Jean-Marie Taillefer a expliqué pourquoi la centralisation des districts scolaires devenait inévitable. Cette semaine, il se penche plus précisément sur les raisons de la perte de contrôle des Franco-Manitobains sur leur éducation.

Le rapport provisoire d'une commission royale d'enquête en éducation présenté en 1958 recommandait la consolidation au niveau secondaire. La commission MacFarlane recommandait aussi la mise sur pied d'une Commission des Frontières. Le gouvernement Roblin demanda au juge Alfred Monnin, président de l'Association des Canadiens français du Manitoba, de présider cette Commission qui délimiterait les frontières des nouvelles divisions scolaires. C'était un coup de maître qui valut au gouvernement Roblin l'appui de la majorité des Franco-Manitobains dans son plan de consolidation.

En plus du juge Monnin, au autre Franco-Manitobain, M. Charland Prud'homme, siégeait à cette Commission de six. Les Franco-Manitobains avaient aussi un lien assez étroit avec un des membres de la Commission MacFarlane, le frère Bruns, qui oeuvrait depuis longtemps dans le district scolaire de Saint-Boniface et qui avait des liens très étroits avec l'archevêché et plusieurs membres des exécutifs des organismes franco-manitobains.

Ainsi, les liens entre les organismes franco-manitobains et le gouvernement en place semblaient être bien établis et il semble que la population était assurée que les intérêts des Franco-Manitobains ne seraient pas négligés.

De fait, le travail accompli par le juge Monnin et son comité démontra que des efforts considérables avaient été entrepris pour regrouper les Franco-Manitobains à l'intérieur de divisions scolaires plus ou moins homogènes. Ceci a énormément rassuré la population francophone. Et lors du vote en vue de l'implantation des grandes divisions scolaires, cette dernière a appuyé massivement ces changements. Les premières étapes de la consolidation furent ainsi introduites sans qu'il y ait trop de heurts de la part des Franco-Manitobains.

Mais avec le rapport Michener en 1964, on retrouve un changement d'attitude de la part du gouvernement. Premièrement, aucun Franco-Manitobain ne siégeait à la commission royale sur l'organisation des gouvernements municipaux et de leur financement. On remarque aussi qu'il n'y avait aucune mention de considérations linguistiques et culturelles dans le mandat de cette Commission. On parlait plutôt dans ce mandat d'une administration plus efficace avec des coûts moins élevés. On se référait souvent dans ce rapport à la Commission d'enquête municipale (aucun Franco-Manitobain ne participait à cette Commission) qui avait soumis un rapport en 1963 et qui suggérait l'amalgamation de divisions scolaires et de municipalités dans une unité agrandie, qui contrôlerait le gouvernement local et l'éducation.

Les recommandations qui avaient trait à l'éducation dans le rapport Michener furent beaucoup plus controversées chez les Franco-Manitobains que ne l'avaient été les recommandations du rapport MacFarlane en 1959. La recommandation majeure du rapport demandait la consolidation au niveau élémentaire. Le bill 16, qui reprenait les recommandations du rapport Michener devint loi en mars 1966. Un référendum était prévu pour mars 1967. Le débat pouvait s'amorcer chez les Franco-Manitobains.

Un certain âge

Les éléments qui s'opposaient dans ce débat représentaient deux courants de la société franco-manitobaine. Cette confrontation ne s'était pas produite en 1959 parce que la consolidation au niveau secondaire n'avait touché que très peu de parents et, en général, les parents francophones avaient semblé accepter assez facilement cette consolidation pour les enfants d'un certain âge.

Donc, l'appui quai-total des organismes franco-manitobains en 1959 reflétait la position de la population en général. Il est aussi important d'ajouter que beaucoup de petits villages n'étaient pas affectés directement en 1959 car ils conservaient leur petite école locale et déjà leurs enfants devaient voyager pour avoir leur éducation secondaire.

Mais ce fut loin d'être le cas en 1967. Plusieurs petits villages voyaient dans cette consolidation la perte de leur école et ainsi la désintégration de leur paroisse. Tous les arguments utilisés par les opposants étaient souvent bâtis autour de la préservation de l'école locale. Si les parents d'une certaine localité se disaient satisfaits de l'éducation que leurs enfants recevaient, pourquoi étaient-ils obligés d'adhérer à un système qu'ils considéraient aller au détriment de l'éducation de leurs enfants?

Ces parents ajoutaient qu'ils voulaient préserver les valeurs qu'ils avaient su maintenir dans leurs petites écoles. Ils acceptaient qu'il y ait des avantages à la consolidation et offraient certaines solutions qu'ils croyaient pouvoir leur permettre de retirer les avantages de la consolidation tout en maintenant l'esprit local.

Les représentants de l'élément franco-manitobain favorables à la consolidation ont démontré une agressivité de missionnaires convaincus. Ils indiquaient que c'était le vingtième siècle et qu'il fallait une éducation du vingtième siècle. Ils ajoutaient qu'ils ne croyaient pas que les valeurs traditionnelles en souffriraient; car, disaient-ils, nos enfants ayant reçu une meilleure éducation seraient mieux équipés pour faire face à la compétition dans un monde moderne et toujours changeant.

Ils acceptaient qu'il y avait un risque mais que plutôt que de s'opposer au progrès, il fallait faire face aux problèmes qui l'accompagnaient. La majorité des partisans de ces positions sortaient des gros centres et étaient assurés de leurs écoles et, en plus, profiteraient financièrement de cette centralisation.

Ainsi on retrouvait deux forces avec des points de vues fort différents et qui représentaient deux éléments de la société franco-manitobaine. On se rend compte que les divergences ne se retrouvaient pas au niveau de la langue, de la religion ou de la politique partisane, mais bien entre les petits villages et les plus gros centres. La garantie d'une école pour le village était souvent le plus grand argument utilisé pour convaincre les gens à appuyer la consolidation.

Si bien que les questions de langue et de religion ne semblent pas avoir joué un rôle majeur dans les conflits qui opposaient les Franco-Manitobains au sujet de la consolidation de 1967. Tant qu'ils se voyaient assurés de leurs grandes divisions scolaires, la question linguistique était débattue sur un autre plan. Plusieurs des gens impliqués dans ces événements semblaient indiquer qu'ils ne faisaient aucun lien, à l'époque, entre le référendum pour la consolidation au niveau élémentaire du 10 mars 1967 et le bille 59 qui fut adopté quelques jours plus tard mais qui avait été annoncé quelques mois plus tôt.

Appuyé fortement

Ainsi, tant que les divisions scolaires telles qu'établies permettaient aux Franco-Manitobains de maintenir le contrôle sur leurs écoles, ceux-ci semblaient prêts à évoluer à l'intérieur du système. Ce plan de consolidation au niveau élémentaire fut appuyé assez fortement dans les divisions scolaires francophones, à l'exception de la Montagne où il fut rejeté pour quelques années.

Par contre, l'arrivée du rapport de la Commission des Frontières en 1969 fut reçu de toute autre façon. Le plan provisoire qui réduisait à néant les divisions scolaires à majorité francophone pour les intégrer dans de plus grandes unités fit réagir les Franco-Manitobains.

Même si on retrouvait des Franco-Manitobains au sein de cette Commission, les deux groupes franco-manitobains qui avaient lutté l'un contre l'autre en 1967 ont joint leurs efforts pour combattre ce plan. On reconnaissait, dans cette nouvelle consolidation, la perte totale de contrôle en matière d'éducation pour les Franco-Manitobains.

Déjà on remarquait qu'à l'intérieur de ce que les Franco-Manitobains considéraient leurs divisions, il y avait certains problèmes avec une partie de la population qui n'était pas d'accord avec les aspirations de la majorité des Franco-Manitobains. On considérait que dans des amalgames encore plus grands comme celui suggéré dans le rapport de la Commission des Frontières, les Franco-Manitobains perdraient complètement le contrôle de leur destinée en matière d'éducation. La population franco-manitobaine s'est ainsi soulevée massivement pour s'opposer au plan provisoire de la Commission des Frontières.

Avec le rejet du rapport de la Commission des Frontières en 1969, le mouvement de consolidation avait été enrayé pour un temps. Les Franco-Manitobains avaient emboîté le pas avec ce mouvement à la fin des années cinquante et durant les années soixante. Ils avaient tout de même pu, à travers les frontières découpées en 1959, garder un contrôle assez direct sur leur éducation. Mais certains autres facteurs sont venus éroder ce contrôle.

Un déclin de population et un mouvement vers les villes chez la population franco-manitobaine vinrent mettre en question la viabilité de certaines écoles rurales. L'arrivée de plusieurs familles anglophones dans certains villages francophones situés près de la ville, tels que Lorette, Saint-Adolphe, Elie, Saint-François-Xavier changea la composition ethnique de certaines divisions qui étaient auparavant à majorité francophone. Il devint, souvent, difficile d'élire des commissaires qui appuyaient les intérêts des francophones dans ces divisions.

De beaucoup supérieur

Les frontières qui avaient permis aux Franco-Manitobains d'accepter la consolidation en premier lieu et qu'ils avaient si farouchement défendues en 1969, ne semblaient pas suffisantes pour leur permettre de garder le contrôle sur leur éducation à l'avenir.

Il faudrait trouver une nouvelle solution, car l'érosion du contrôle qu'avait les Franco-Manitobains semble s'accélérer. Le statut juridique dans le domaine de l'éducation est de beaucoup supérieur à ce qui existait dans le passé. Mais ceci est sur papier.

En réalité, la situation des Canadiens français dans certaines régions se détériore. Le contrôle des Canadiens français sur leur système éducatif à certains endroits est inférieur à ce qui existait durant les années trente et quarante lorsque les Franco-Manitobains n'avaient aucun droits juridiques. Quelles sont les solutions?

Le gouvernement doit reconnaître le droit des Franco-Manitobains de contrôler leur éducation à fond. Cette étude devrait aller à l'extérieur, pour s'enquérir des systèmes éducatifs existant pour les minorités officielles dans les autres provinces telles que le Québec et le Nouveau Brunswick.

Une enquête doit être menée auprès des parents, des éducateurs et des organismes impliqués. Le tout devrait être suivi d'un rapport avec des recommandations précises qui permettrait aux Franco-Manitobains de finalement contrôler totalement leur destinée en matière d'éducation.

Jean-Marie Taillefer

Un adieu à un pionnier scout

Samedi 21 février à 14h00, durant la semaine de Baden-Powell, environ 700 personnes se réunissaient à l'église de Saint-Norbert pour un dernier au revoir à David Pelland, décédé subitement, mardi 17 février.

La cérémonie liturgique fut célébrée par l'abbé Bernard Bélanger, curé de la paroisse, et concélébrée par les abbés Gérard Dionne, Claude Blanchette, Robert Campeau, Louis-Philippe Jean, Roland Bélanger et Joseph Driscoll.

La première lecture fut [illegible] par M. Raoul Ferraton et Madame Paulette Lafond, première directrice de la chorale fit la lecture des prières universelles. Les porteurs étaient: MM. Guy et Donald Marion, Paul l'Heureux, Léonard McDougall, Raymond Guénette et Robert Leclair . Sous la direction de M. Jacques Savoie, la chorale de Saint-Norbert a rendu avec foi et courage un hommage à David Pelland, un des leurs.

MM. René Provost et Aurèle Campeau, deux grands amis scouts de David, les animateurs paroissiaux d'unités Scouts, Guides, Jeannettes, Louveteaux, Castor, le commissaire de district, frère Etienne Aubry la commissaire guide en animation, Rolande Kendall, formaient la garde d'honneur. En effet, la grande famille scoute s'était dérangée pour venir saluer, une dernière fois, avec ses parents et amis, David Pelland, un ami, un disciple de Baden-Powell.

Depuis plusieurs années, M. David Pelland était reconnu parmi les siens comme un homme dévoué. Sa marque de commerce était le service auprès des jeunes et des moins jeunes. On peut dire que c'est à travers le scoutisme qu'il s'est fait connaître de 1962 à 1970, alors qu'il était animateur et éducateur, que tous ont admiré et suivi avec enthousiasme. Par la suite il a continué à se "dépenser sans compter" et avec beaucoup de tact auprès des animateurs et du Comité de parents, comme chef de groupe.

Au-delà de ses engagements dans le mouvement Scout et Guide, David s'est révélé un homme de confiance pour son curé et pour ses coparoissiens. Volontiers il a accepté des responsabilités sur le plan paroissial; il a été syndic, membre actif du conseil de la pastorale, président dévoué de la chorale, membre de développement et paix, et fut aussi une présence active pour l'animation liturgique en paroisse et au "Nursing Home", etc...

La médaille de "Mérite Scout"

Il a été très intéressé à la cause franco-manitobaine, ne négligeant pas sa collaboration au niveau paroissial, scolaire et même sur le plan provincial.. C'est ainsi que David s'est vu décerné par l'Association des Scouts du Canada, la médaille de "Mérite scout". Il a reçu cette décoration, pour services exceptionnels, des mains du Gouverneur général du Canada. Aussi, peu de temps après, la communauté de Fort Garry lui remettait pour les mêmes raisons une magnifique plaque de bronze: "The Order of the Gate".

Nous garderons toujours en notre mémoire celui qui vient de nous quitter pour la belle maison du Père. Il a su se laisser prendre par Jésus-Christ et être au service de son prochain. Il a été pour nous tous une inspiration. Lui, qui aimait la fête et avait beaucoup d'amis. Il nous a quitté en chantant à la fête, avec ses amis. Tous ces derniers seront unanimes pour dire que s'appliquait bien pour lui cette prière qu'il récitait si souvent;

"Seigneur, apprends-moi à être généreux,
à te servir comme tu le mérites,
à donner sans compter,
à combattre sans souci des blessures,
à travailler sans chercher de repos,
à me dépenser sans attendre
d'autre récompense
que celle de savoir
que je fais ta volonté..."

Gérard DIONNE
Rachel TURENNE

La journée Baden-Powell

Ce fut magnifique de voir ce défilé des Scouts, Guides, Louveteaux et Castors, à l'église, à l'occasion de la fête de Baden-Powell. Une occasion heureuse pour une montée de castors aux louveteaux. C'est en la présence du frère Etienne Aubry, commissaire de district, de l'abbé Bernard Bélanger que le chef louveteau, Luc Girouard et ses assistants, René Marchildon et Georges Chartier, ont fait leur promesse. Par la suite, Léonard Marcoux, Jacques Dubois, Ronadl Beaulieu, Richard Cénérini, Patrick Chénier, Rossel Comeau, Michel Rochon, Jean-Pierre et Joël Marcoux, faisaient à leur tour leur promesse louveteau à leur chef Luc Girouard.

L'importance des engagements

Une journée idéale donc pour un déjeuner-communion organisé par le Comité de parents Scouts-Guides, pour les chefs, leurs épouses et les jeunes des mouvements. Mme Marcelle Marcoux, présidente du comité, présenta M. Gilles Bisson, président du Conseil d'administration du district, qui adressa la parole aux jeunes et à leurs chefs. Gilles Bisson, un fils de la paroisse, ayant fait sa promesse scout au chef David Pelland, reconnut avec émotion le travail accompli par ce dernier, et il rappela à tous l'importance des engagements de leur promesse.

Rachel TURENNE



Dans le cadre de la semaine Scout et Guide les membres de Saint-Norbert du mouvement ont organisé un déjeuner-communion. De gauche à droite, à la table d'honneur: Guy Turenne, Joanne Riel, l'abbé Bernard Bélanger, Léonard Marcoux, Marcelle Marcoux, Gilles Bisson, Géraldine Bisson, Florence Girouard et Eric Girouard.



Les vedettes de la soirée d'amateurs: on retrouve, sur la photo, le maître de cérémonie M. Ed Yerex, accompagné des chanteurs, danseurs et musiciens de Saint-Norbert.

Du talent de chez nous

Malgré les inconvénients que la nature a pu provoquer, les organisateurs du Festival à Saint-Norbert se sont bien débrouillés et au centre communautaire ce fut bien actif, tout de même, en fin de semaine.

Parmi les différentes activités il est bon de mentionner le concert donné par des talents locaux de Saint-Norbert, dimanche après-midi. Environ 200 personnes y assistaient. M. Ed. Yerex, maître de cérémonie, mérite nos félicitations. Il a su nous présenter une variété de talents, du débutant au professionnel et ce toujours avec beaucoup de connaissances des invités et une grande joie de vivre. C'est incroyable les talents que nous avons chez nous!

Le dialogue entre riches et pauvres

Coopération internationale et préoccupations quotidiennes

Il existe au moins deux grandes classes de pays. Ceux, industrialisés, qui sont essentiellement situés dans la partie supérieure de l'hémisphère nord de la planète et les autres, au sud. D'où le nom de dialogue Nord-Sud, dont l'ambition est, en gros, l'organisation rationnelle -et si possible équitable- des échanges internationaux.

Le dialogue Nord-Sud qui n'a été, au cours des cinq dernières années, qu'une succession de discussions de sourds, sera relancé cet été lorsque les sept grands pays industrialisés tiendront leur sommet régulier à Ottawa.

Dans le cadre de cette réunion, le Canada, en sa qualité d'Hôte, a déjà posé quelques jalons. On se souviendra certainement, pas exemple de la mémorable tournée que le Premier ministre a récemment effectuée auprès de chefs d'États dans le but d'amorcer une nouvelle étape du dialogue.

Et puis, il faut souligner la publication, au mois de décembre, du rapport du groupe de travail parlementaire sur les relations Nord-Sud, qui offre quelques visions intéressantes, comme le montre M. Hubert Balcaen, dans une série de deux articles dont nous commençons la publication cette semaine. M. Balcaen est professeur à l'Université du Manitoba et membre de l'organisation Développement et Paix.

Mais il faudra bien se garder d'afficher une trop grande satisfaction, même si les parlementaires ont fait preuve d'une ouverture d'esprit incontestable face aux relations que le Canada devrait en retenir avec ce que l'on appelle pudiquement les pays en voie de développement, alors que le vieux terme de pays sous-développé correspond plus que jamais à la sombre réalité.

En effet, le groupe de travail était composé de membres des trois partis et on peut raisonnablement douter de l'empressement que le parti au pouvoir mettra à appliquer des règles de conduite énoncées dans un rapport aussi non-partisan. Il s'agira donc d'espérer pour le mieux, notamment en ce qui concerne la nécessité émise dans le rapport de changer la perception que le grand public se fait du tiers-monde.

En effet, les citoyens des pays industrialisés doivent comprendre qu'ils vivent dans l'opulence, même si la crise économique mondiale les a frappés, en comparaison avec le reste du globe. Il faut qu'ils admettent que, pour assurer leur propre avenir, le déséquilibre des économies entre les pays riches et le tiers-monde doit être rapidement résolu. Voilà au moins 30 ans maintenant que les nations sous-développées affranchies (au moins sur le papier) de la tutelle des pays colonisateurs, réclament, au nom d'un élémentaire principe de justice, l'organisation d'un nouvel ordre économique mondial.

Mais peut-on nourrir quelques illusions sur cette réorganisation à l'échelle planétaire lorsqu'on sait que le nouveau secrétaire d'Etat américain, M. Alexander Haig, a délaré que "nous sommes entrés dans la guerre des ressources". Or, puisque le tiers-monde dispose de la large majorité des ressources minérales, on a du mal à concevoir que les pays industrialisés tiennent à cette réorganisation internationale qui pourrait compromettre leur main-mise actuelle, assurée par l'intermédiaire des compagnies multinationales, grâce, entre autres au contrôle du transfert de technologies, capitales pour garantir un développement autonome.

Bernard BOCQUEL

1) Faire comprendre le grand public

"La coopération internationale doit faire partie de nos préocupations quotidiennes".

Cette phrase, tirée du Rapport du Groupe de Travail Parlementaire sur les Relations Nord-Sud aurait pu, à mon sens, être placée en exergue de ce travail. De l'aveu même des membres du groupe de travail, c'est là une phrase qui est sortie d'un des mémoires présentés et qui a le plus impressionnée les membres du groupe.

Ce rapport à la Chambre des Communes, sur les relations entre pays développés et pays en développement, d'une longueur de quatre-vingt-une pages, se lit facilement. Il est divisé en trois sections et l'un de ses aspects les plus positifs sont ses recommandations. Dans cet article, j'aimerais m'arrêter à un certain nombre de ces recommandations pour les présenter et dire pourquoi elles me paraissent particulièrement importantes.

Avant d'aborder cet aspect de l'article, toutefois, il serait bon de rappeler quelques faits soulignant l'importance de ce travail. Rappelons d'abord que le dialogue Nord-Sud constituera le premier point à l'ordre du jour du sommet économique des sept pays industrialisés de l'Ouest qui aura lieu au Canada en juillet de cette année.

Les observateurs de la scène politique internationale savent que le dialogue Nord-Sud, qu'on a qualifié, entre autres, de dialogue de sourds, a grandement besoin d'une relance. Rapport sur rapport, ces dernières années, est venu confirmer que le sort de la majorité des pays du monde a empiré. Le dernier et le plus prestigieux de cette liste est probablement celui de la Commission indépendante sur les problèmes de développement international (la Commission Brandt) intitulé **Nord-Sud: un programme de survie**.

But immédiat du rapport du Groupe de Travail

Le but immédiat du rapport des parlementaires canadiens "est de recommander à la Chambre des Communes du Canada des politiques concrètes et pratiques qui répondent aux besoins des pays en développement tout en favorisant les intérêts canadiens dans le monde."

Dès le début, les membres du Groupe de Travail ont énoncé clairement ce qui va devenir un thème important à travers tout le rapport: l'interdépendance. Que ce soit du point de vue des considérations commerciales autant qu'écoloquiques ou sécuritaires, tous les pays du monde, plus que jamais peut-être, sont interdépendants.

Tel qu'exposé dans son rapport final, le groupe de travail est arrivé à la conclusion suivante quant aux critères de base devant guider la politique canadienne en matière de relations Nord-Sud:

- "premièrement, le gouvernement doit procéder à des évaluations poussées de l'incidence de ses politiques sur les pays en développement.
- Deuxièmement, le Parlement doit, de façon permanente, jouer un rôle actif dans la surveillance et l'évaluation de la politique Nord-Sud.
- Troisièmement, il est essentiel que le grand public comprenne beaucoup mieux et appuie davantage la politique canadienne".

Il ne fait pas de doute que ces trois critères sont très importants. Pour moi, le troisième l'est probablement le plus. Comme on pourrait le deviner et comme le souligne le rapport, d'ailleurs, "les pays les plus généreux en matière de développement, ceux dont la population est la plus éveillée et la plus active, consacrent une partie de leur budget d'aide spécifiquement à cette fin".

À ce propos, le rapport fait la recommandation suivante:

"Le groupe de travail recommande que le gouvernement canadien réserve un pour cent de son budget d'aide au développement pour promouvoir la sensibilisation et la participation des Canadiens aux affaires Nord-Sud. Nous insistons pour que cette mesure serve à soutenir les activités de nombreux organismes privés déjà existants et qu'elle encourage la création d'autres organismes du même genre".

Le budget d'aide publique

Même s'il est à prévoir qu'un public plus sensibilisé et mieux éduqué au sujet de la conjoncture actuelle concernant les relations Nord-Sud pourrait avoir beaucoup d'objections concernant la politique envisagée, dans un certain nombre de cas, ces objections pourraient alors être fondées sur des faits et non des préjugés, des mythes, ou autre chose. Il est bien à prévoir, surtout, qu'un public mieux informé appuierait les réformes qui iraient dans le sens d'un mieux-être pour le Canada en même temps que d'une plus grande justice pour nos partenaires des pays du Tiers-Monde.

Il serait à prévoir que tout examen de la question des rapports Nord-Sud n'omette pas l'aspect de l'aide au développement. De ce point de vue, les considérations du rapport ne déçoivent pas. Voici la recommandation du groupe de travail, à cet effet:

"Le groupe de travail recommande que le gouvernement s'engage à porter, d'ici 1990, son budget d'aide publique au développement à 0,7 pour cent du produit national brut. Il faudrait immédiatement commencer à planifier la réalisation de cet objectif par des augmentations annuelles progressives, de facon à porter notre niveau d'aide publique au développement à 0,57 pour cent d'ici 1985, au lieu des 0,5 pour cent actuellement prévu. Par ailleurs, le Canada devrait inciter les autres pays industrialisés et les pays exportateurs de pétrole à augmenter leur effort d'aide au développement..."

Deux autres recommandations du groupe de travail, touchant à l'aide au développement et que j'aimerais rappeler et commenter sont les suivantes:

(1) "Les groupe de travail recommande que le gouvernement réaffirme comme principal objectif de son programme d'aide au développement la nécessité de subvenir aux besoins fondamentaux des plus démunis dans les pays en développement".

(2) "Le groupe de travail recommande que le gouvernement consacre une part accrue de l'aide publique au développement aux activités des organismes non-gouvernementaux. En outre, nous recommandons que la Direction générale des programmes bilatéraux de l'ACDI, Agence canadienne de développement international, réserve une partie des fonds qu'elle entend consacrer à l'agriculture, à la santé, et au développement rural à de petits projets qui seraient dirigés en son nom par des organismes non gouvernementaux canadiens".

Il existe environ deux cents organismes non-gouvernementaux (ONG) ou privés d'aide au développement au pays, dont l'importance est soulignée par les auteurs du rapport. Un de ces organismes, Développement et Paix a témoigné aux audiences publiques de la commission. Comme tant d'autres, Développement et Paix vise à éduquer les Canadiens aux causes du sous-développement.

L'organisme, par divers moyens, veut préparer un public mieux renseigné qui pourra soulever les questions pertinentes à tous les niveaux et aux moments les plus opportuns pour apporter les remèdes nécessaires qui, soulignons-le, pourront avoir des effets bénéfiques autant pour le Canada que les pays du Tiers-Monde.

Développement et Paix, comme ONG, a assumé un leadership en ce sens et, par son animateur régional dynamique et ses équipes de volontaires à travers tout le Canada, continue à essayer de créer cette conscience populaire qui pourrait faire en sorte que les règles du jeu soient plus justes pour toutes les parties en cause.

Hubert BALCAEN

Une nouvelle entente Manitoba/ Québec a été signée

La nouvelle entente, pour 1981/82, dans le domaine de la culture et de l'éducation entre le Manitoba et le Québec a été signée la semaine dernière. Grâce à ces accords, une vingtaine de projets seront rendus possibles. Et le tout ne manque vraiment pas d'intérêt.

Il s'agit de la cinquième entente annuelle consécutive entre les ministères des Affaires culturelles et de l'Éducation du Manitoba d'une part, et les ministères des Affaires intergouvernementales, de la Culture et de l'Éducation du Québec d'autre part.

Dans le secteur culturel, l'accent est placé sur la promotion du livre français au Manitoba en permettant à des éditeurs manitobains d'établir des contacts au Québec chez d'autres éditeurs et des libraires. Et puis il y a aussi le Festival du Voyageur qui bénéficiera de l'aide du gouvernement québécois pour faire venir des artistes du Québec. Parmi les projets accomplis pour la dernière année, notons par exemple la participation de l'artiste Albert Millaire au gala du Cercle Molière.

Du côté de l'éducation, il s'agit surtout de faciliter la venue de spécialistes, de personnes ressources qui font cruellement défaut dans notre province. Ainsi, l'année dernière, un animateur en audio-visuel a été affecté au Centre de ressources éducatives du Manitoba. Et dans la nouvelle entente, cet important Centre de ressources pour les divisions scolaires francophones bénéficiera de l'entente Manitoba-Québec.

Toujours dans le domaine de l'éducation, sont aussi prévues une tournée dans les écoles d'un interprète chansonnier québécois ou encore deux bourses d'études offertes à deux Franco-Manitobains pour poursuivre leur scolarité au Québec.

Un spectacle

Les étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface donneront un spectacle intitulé "Ami, reviens" le samedi 29 février et le dimanche 1er mars, à la salle Martial-Caron à 20h00.

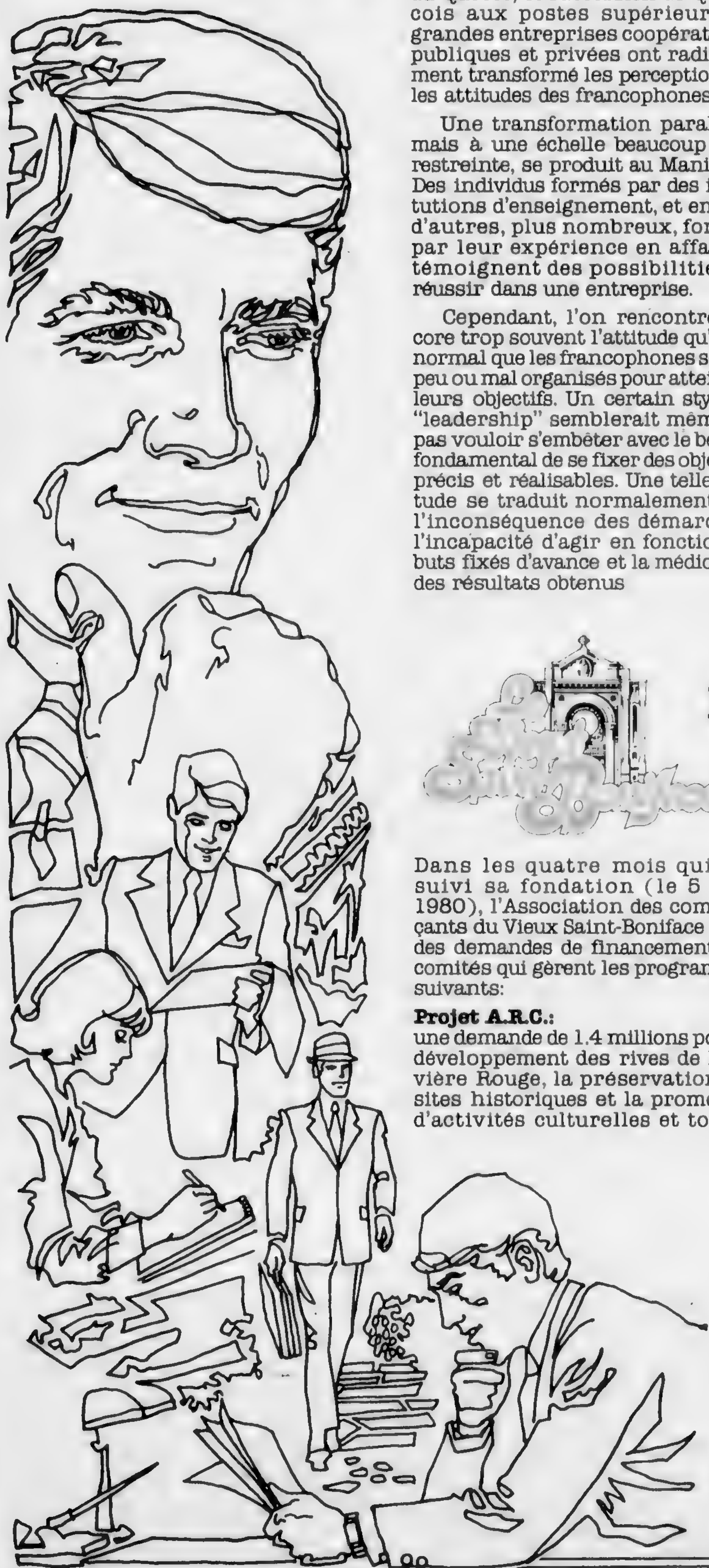
CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

L'article suivant est le premier d'une série, intitulée CHRONIQUE ÉCONOMIQUE, qui sera présentée dans La Liberté d'ici la fin du mois d'avril 1981. Un des objectifs de la Société franco-manitobaine dans le domaine économique est de fournir, à un nombre important de Franco-Manitobains, une occasion de formation dans le domaine des affaires, par la publication d'informations pertinentes en économie.

Les conseils économiques de Saint-Boniface et de la Rivière-Rouge, étant partenaires à la programmation économique de la S.F.M., sont heureux de participer à cette chronique pour le bénéfice des francophones de leur territoire respectif.

Il serait simple et rassurant de résumer les exigences du succès dans le domaine économique à une question d'attitudes. Pour réussir, il faudrait tout simplement se convaincre qu'il faut "être positif" ou encore qu'il suffit de "vraiment vouloir" le succès.

On ne peut nier l'importance des attitudes. Dans le domaine économique, celles-ci ont été alimentées par la notion que les francophones n'étaient pas capables ou habiles en affaires. L'argent parlait l'anglais. De plus, des "leaders" francophones ont propagé la certitude qu'ils voyaient un conflit irréconciliable entre le succès financier et le salut éternel. Ces formules, loin d'assurer la promotion du développement économique des communautés francophones, ont nourri ce que l'on a applelé un complexe d'infériorité.



L'évolution de la société québécoise, au cours des derniers vingt ans, constitue une réponse éloquente aux explications "psychologiques" du retard économique des francophones. L'essor remarquable de la petite et moyenne entreprise du Québec, et l'accession de Québécois aux postes supérieurs de grandes entreprises coopératives, publiques et privées ont radicalement transformé les perceptions et les attitudes des francophones.

Une transformation parallèle, mais à une échelle beaucoup plus restreinte, se produit au Manitoba. Des individus formés par des institutions d'enseignement, et encore d'autres, plus nombreux, formés par leur expérience en affaires, témoignent des possibilitiés de réussir dans une entreprise.

Cependant, l'on rencontre encore trop souvent l'attitude qu'il est normal que les francophones soient peu ou mal organisés pour atteindre leurs objectifs. Un certain style de "leadership" semblerait même ne pas vouloir s'embêter avec le besoin fondamental de se fixer des objectifs précis et réalisables. Une telle attitude se traduit normalement par l'inconséquence des démarches, l'incapacité d'agir en fonction de buts fixés d'avance et la médiocrité des résultats obtenus

Les expériences de ce genre, répétées d'un projet à l'autre et d'année en année, ne servent qu'à confirmer l'incapacité d'agir et d'atteindre des objectifs. L'impression que le succès n'est pas possible se confirme dans l'expérience vécue. Elle fait que la médiocrité devient la norme et que toute compétence devient menaçante à un leadership ancré dans ses attitudes traditionnelles. Avec le temps, l'expérience de l'insuccès aurait comme résultat d'écarter les compétences qui pourraient renverser le processus.

Le but d'évoquer le cercle vicieux dans lequel l'insuccès confirme l'incapacité d'agir n'est pas tout simplement de déplorer une situation difficile. Il importe plutôt d'en dégager les éléments pour pouvoir travailler efficacement à son amélioration. Pour identifier ces éléments, rappelons quelques-unes des conditions du succès de toute entreprise.

On ne le dira jamais assez souvent: la sélection d'objectifs précis constitue la première étape dans la mise sur pied et l'épanouissement d'une entreprise. La planification du travail à effectuer pour atteindre ces objectifs peut ensuite être précisée. Enfin, des mécanismes de contrôle et d'évaluation permettent de mesurer jusqu'à quel point les objectifs ont été atteints.

S'il est une composante indispensable au succès d'une entreprise, tous s'accorderont à dire que c'est le travail. Bien que cette affirmation puisse sembler évidente, il est étonnant de constater jusqu'à quel point l'habitude du "9 à 5" peut limiter les chances de réussir et jusqu'à quel point cette habitude est ancrée dans le comportement quotidien des gens. Cependant, la volonté de réussir, si elle est sérieuse, passe nécessairement par le travail acharné, sans quoi elle risque de se résumer aux voeux pieux.

L'apprentissage à l'économie, au commerce et aux affaires, tant par l'étude que par l'expérience, constitue le lien essentiel entre le travail et le succès. Encore aujourd'hui, il est courant d'agir comme si la bonne volonté, les relations publiques et l'image que l'on projette sont les clés du succès. Ces qualités, aussi souhaitables qu'elles puissent être aux soirées sociales, ne peuvent être substituées à la formation de compétences solides. Un gérant, un directeur ou une directrice ne s'improvisent pas. Ils se forment en partant de l'intérêt des individus qui s'orientent au monde économique.

Au niveau de l'ensemble des francophones, le succès d'entreprises, qu'elles soient coopératives ou privées, s'inscrit dans un processus de développement des communautés. Il sert à valoriser non seulement les individus et les groupes qui réussissent, mais aussi les membres des communautés dont ils font partie. Enfin, dans la mesure que le développement renforce les fondements économiques des communautés, il contribue à en assurer la vitalité et l'épanouissement.

Michel Lagacé

Plus de trois million de dollars demandés pour Saint-Boniface

Dans les quatre mois qui ont suivi sa fondation (le 5 nov. 1980), l'Association des commerçants du Vieux Saint-Boniface a fait des demandes de financement aux comités qui gèrent les programmes suivants:

Projet A.R.C.:
une demande de 1.4 millions pour le développement des rives de la rivière Rouge, la préservation des sites historiques et la promotion d'activités culturelles et touristiques à Saint-Boniface.

Projet de redéveloppement du centre ville:
une demande de 1.8 millions pour le redéveloppement du boulevard Provencher et la création d'une industrie touristique à Saint-Boniface.

Projet Destination Manitoba:
une demande de financement de projets de recherche pour le développement du tourisme et de tournées de Saint-Boniface ainsi que la préparation et l'impression d'un dépliant publicitaire.

Projet sondage:
un projet spécial, rendu possible par une subvention du Secrétariat d'Etat, qui a pour but la compilation de statistiques sur les commerces du Vieux Saint-Boniface ainsi que l'accumulation de données qui serviront à orienter l'Association pour un redéveloppement coordonné et efficace.

SAVIEZ-VOUS QUE...

La maison Avant-Garde, fondée à Saint-Boniface en 1975, est devenue une des plus importantes maisons d'arts graphique à Winnipeg. C'est une maison d'affaires franco-manitobaine qui emploie présentement 18 personnes. Formidable!

Cette chronique est le résultat d'une collaboration entre l'équipe économique de la Société franco-manitobaine et le Secrétariat d'État du Canada.

L'école est officiellement ouverte

L'ouverture officielle de l'école de Saint-Malo a regroupé, le 20 février un nombre imposant de parents, de personnes responsables du projet, ainsi que des représentants du personnel enseignant et des élèves.

C'est à 15h, dans le gymnase, que Madame Aline Gosselin, la directrice de l'école, a pris la parole pour souhaiter la bienvenue à tous. Elle a profité de l'occasion pour inviter les parents à venir souvent à l'école. C'est avec le support mutuel des parents et des professeurs que nous réussirons à transmettre des valeurs sûres à nos enfants, a-t-elle dit.

La chorale des Gais Lutins sous la direction de Sr Eveline Palud et de Mme Hélène Arpin, accompagnatrice, a présenté la chanson "Le Carnaval", avec Daniel Lambert soliste.

L'abbé Robert Nadeau a ensuite demandé au Seigneur paix et bénédiction pour les enfants qui reçoivent leur éducation dans ces lieux, puis il a procédé à la bénédiction du gymnase et des bureaux.

M. Louis Gosselin, directeur-général de la division scolaire de la Rivière Rouge, a expliqué que c'est avec peine et misère que nous avons finalement obtenu le complexe scolaire actuel. Il a présenté l'architecte M. B. Schaeffer qui, à son tour, a présenté une plaque commémorative à notre commissaire scolaire, M. Marc Hamonic.

Un historique des écoles

Un ancien commissaire, M. Denis Maynard, avec quelques faits et anecdotes choisis particulièrement pour la circonstance, a fait revivre l'"alma mater" aux aînés, et proposé aux plus jeunes quelques comparaisons sur l'évolution de l'éducation à Saint-Malo

La première école était située dans la maison de Louis Malo, tandis que la première division scolaire était établie le 5 février 1883. Les archives révèlent que les premiers professeurs étaient MM. Blais et Charles Dubois en 1884, l'ancêtre de la grande famille Dubois, et Cyriac Catellier en 1885, l'arrière-grand-père des Catellier de Dufrost et de Saint-Malo.
Catellier de Dufrost et de Saint-Malo.

Et M. Maynard de poursuivre: "Vint 1890, année néfaste où les catholiques manitobains se virent dépouillés de leurs droits en matière d'éducation, par le gouvernement Greenway. Saint-Malo est une des rares paroisses où aucune école publique n'a fonctionné pendant le temps de la lutte scolaire. Combien d'années nos braves pionniers et leur curé ont lutté pour conserver leur foi et leur langue. Si l'on compare avec aujourd'hui, c'est encore la même chose, mais le chapeau est renversé".

Aujourd'hui les élèves sont transportés dans des autobus relativement confortables, alors qu'autrefois, on voyageait en "caboose" et l'été on marchait parce que les chevaux étaient occupés aux travaux de champs. "En été, pour ménager nos bottines, il fallait les enlever à la sortie du village et les porter à la main; même chose le lendemain matin, on ne se chaussait qu'en arrivant à l'école". Discipline, récréation, facilités de toilettes tout a bien changé.

Au cours des années, des petites écoles ont été construites dans les différents coins de la paroisse. En 1950 le district scolaire d'Iberville construisait une école pour accueillir les élèves de la première à la 12e année. En 1967, c'était la consolidation des secondaires.

L'école actuelle reçoit les élèves de la maternelle à la 9e année, dans le complexe agrandi et réaménagé de l'ancienne école intermédiaire.

La cérémonie s'est poursuivie par la présentation, par les élèves de la 2e année, dirigés par Mme Marcelle Desrosiers, d'une saynette intitulée. "Les Trois Ours". Marc Robidoux en était le narrateur, tandis que Danielle Lafantaisie a interprété le rôle de Boucle d'or; Joëlle Larivière, papa ours; Rita Proteau, maman ours; Claude Déquier, bébé ours, et les autres élèves: les arbres de la forêt.



À l'ouverture officielle de la nouvelle école de Saint-Malo, de gauche à droite; première rangée: M. Jean Goulet, Mme Aline Gosselin, l'abbé Robert Nadeau; deuxième rangée: MM. B. Schaeffer, Louis Gosselin, Denis Maynard, et Marc Hamonic

M. Denis Maynard honoré

Patrick Roy et Normand Forest des Gais Lutins ont interprété Tom Bilibi, puis la chorale a chanté "J'entends le moulin".

Madame Elisa Lambert, présidente du comité de parents a ensuite présenté une plaque à M. Denis Maynard en appréciation pour 25 années de services à l'éducation des jeunes. Il a été membre de la commission scolaire actuelle pendant 12 ans et secrétaire du district scolaire d'Iberville pendant 13 ans.



Deux membres du Comité de parents, Mme Carmen LaRoche et Elisa Lambert, présentent les gagnantes du concours de T-shirts: Carole Forest et Irène Lambert.

En janvier, le comité de parents avait lancé un concours de T-shirt pour permettre aux élèves d'exprimer leurs talents créateurs et pour recueillir des fonds. Quelques 75 élèves ont remis leurs chefs-d'oeuvre. Les T-shirt gagnantes sont: "Souris, quelqu'un te regarde", de Irène Lambert, 5e année, et Salut Poilu!" de Carole Forest, 3e année. Les T-shirt sont en vente auprès de la secrétaire de l'école, Aline Pilotte.

La cérémonie officielle s'est terminée par un café-échange entre professeurs et parents.

La journée scoute

Le comité de parents a choisi le dimanche 22 février, anniversaire de Baden Powell, comme journée spécaile avec messe, déjeuner aux crêpes et partie de cartes pour les guides et scouts de Saint-Malo.

Le comité de parents est formé de Jocelyne Hébert, présidente; Janine Lambert, vice-présidente; Simone Déquier, trésorière; Thérèse Hamonic, secrétaire; Hélène Hébert et Martial Gosselin conseillers, ainsi que de l'abbé Robert Nadeau, aumônier.

La cheftaine Réjeanne Fillion, assistée de Brigitte Gosselin et de Lise Lambert, a dirigé le groupe des Jeannettes, tandis que Léo Gosselin, assisté de Jocelyn Hébert, a dirigé les Éclaireurs.

La journée a débuté par la messe, avec l'entrée des Jeannettes et des Éclaireurs portant les drapeaux. Les jeunes étaient responsables des lectures, des offrandes et de quête.

Le déjeuner aux crêpes fut un véritable succès. Un grand nombre de parents y participèrent avec leurs jeunes

Des commerçants généreux

À la partie de cartes au club Noret, de nombreux prix ont été remportés: dans la section jeunes, Kim Gosselin; dans la section dames, Marie Gosselin; et dans la section hommes, Edmond Roch. Une trentaine de prix d'entrée ont également été offerts, grâce à la générosité des donateurs suivants; de Saint-Pierre-Jolys, le "Community Inn", Bérard Shell, la pharmacie Saint-Pierre "Newfashion Sportswear", "St-Pierre Florist". "St. Pierre Furniture" et "Lavergne Electric" de Saint-Malo. L'auberge Saint-Malo, "Hébert Concrete", La Caisse Populaire, "Benoit Lambert Garage", "St. Malo Esso", "Outdoor Scene", "St. Malo Manufacturing". "Noël Fréchette, "My Lady's Beauty Shop", "Sure-way Insulation", "Hébert Electric", le Chalet Maloin, "Lambert Hardware", les Coopératives Industrielles, Cécile Hébert, l'abbé Robert Nadeau, Juliette Hébert, Laurette Saucier Epicerie Coulombe, Entreprises Déquier. Michel Gosselin, "Ideal Paint & Supply", et la Poterie de Augigny.

Le 10 février, Mini-alpec réunissait des gens de Otterburne, Saint-Pierre-Jolys et Saint-Malo dans trois ateliers; le tout coordonné par l'animateur dynamique, l'abbé Claude Blanchette, aidé de personnes ressources. Le thème "Baptisés en Jésus" sera développé au cours des célébrations dominicales du carême

À l'élection annuelle des syndics de la paroisse, dimanche 15 février, MM. Maurice Catellier et Martial Gosselin ont été élus pour des mandats de trois ans. Ils remplacent MM. Gilles Forest et Fabien Trudel.

La régente des Filles d'Isabelle, Madame Lina Forest nous informe que le cercle des Filles d'Isabelle de Saint-Malo fêtera son 25e anniversaire en avril prochain.

Les chambres de commerce de Saint-Malo et de Saint-Pierre-Jolys accueillaient le 2e groupe de participants au programme Katimavik, lors d'une soirée de bienvenue, samedi 21 février, à la salle Iberville de Saint-Malo.

Le Festival d'hiver approche

Le club sportif de Saint-Malo organise un festival d'hiver les 27, 28 février et 1er mars, Voici l'horaire:

Vendredi 27 février:

19h: patinage de fantaisie avec les invités Robert Pineau et Sherry Bestland;

21h: partie hors- concours des étoiles de la division A contre les étoiles de la division B de la ligue de tôle (T.C.H.L.).

Samedi 28 février:

10h : hockey filles vs "Tom Thumbs";

11h : courses d'obstacles pour jeunes et adultes;

13h : ballon-balais, parents vs étudiants;

13h: "derby" de motoneiges et de voitures;

14h : hockey mineur, parties hors-concours;

20h : soirée dansante à la salle Iberville, musique "Roadshow Sound".

Dimanche 1er mars

9h : déjeuner à l'aréna;

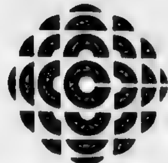
11h : épreuves des courses d'automobiles sur glace (enregistrements acceptés à midi le 27 février au No 347-5493);

14h : courses au parc avec "Winnipeg Car Club Races";

20h : soirée-cabaret mettant en vedette les talents locaux, et "vin et fromage" à la salle Iberville.

Carmen LA ROCHE

horaire de cbwft



SAMEDI

28 FÉVRIER

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 CANDY
9:30 LES QUATRE FANTASTIQUES
Début. Dessins animés. Aventures de quatre personnages cosmiques qui mettent sur Terre leur superpuissance au service de la justice.
10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
Reportage sur l'ouverture des Jeux du Québec à Victoriaville. Anim.: Serge Arsenault et Gérard Potvin.
11:00 TOM ET JERRY
Dessins animés. Les aventures d'un chat et d'une souris.
11:30 TÉLÉJEANS
Magazine jeunesse
12:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA
13:00 CINÉ-FAMILLE
Fifi Brindacier en balade. Comédie interprétée par Inger Nilsson, Par Sundberg et Maria Persson.
14.30 DÉCLI:
Chemins.
15:00 BAGATELLE
Dessins animés.
16:00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
Des représentants de quatre pays, dont deux Canadiens, Jean Lavallée et Jean-Louis Boudou, participent à cette course de jeunes reporters-cinéastes à travers les cinq continents.
17:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
18:00 NOIR SUR BLANC
Magazine d'information. Anim.: Denise Bombardier
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Au Forum de Montréal, les Maple Leafs de Toronto rencontrent les Canadiens. Comm.: René Lecavalier, Richard Garneau et Lionel Duval.
21:30 PIERRE ET COMPAGNIE
"Talk-show" avec Pierre Paquette et Daniel Simard qui nous font revivre des moments merveilleux avec, comme invités, chaque semaine, des personnes du troisième âge.
22:30 NOUVELLES DU SPORT
22:45 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
22:55 CINÉMA
Le Hamais (The Harness). Drame sentimental réalisé par Boris Sagal, avec Lorne Greene, Julie Sommars. Louise Latham et M. Hamilton.
00:30 CINÉ-NUIT
Rue Haute. Drame psychologique réalisé par André Ernotte, avec Annie Cordy, Mort Shuman et Bert Struys.

DIMANCHE

1er MARS

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 LE PETIT CASTOR
9:30 GRISU LE PETIT DRAGON:
Le Roi du désert
9:45 EN TERRE SAINTE
Anim.: Suzanne Piuze. Sur l'esplanade du temple. Le roi Salomon avait fait ériger un temple magnifique en hommage à Yahvé L'esplanade de ce temple a été durant des siècles le lieu saint des Juifs. Depuis le VIIe siècle, les musulmans en ont fait un lieu saint de l'Islam. Mais que sait-on de la religion musulmane?
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De Montréal, Paroisse St-Louis-de-France. Cél.: Père Paul Leboeuf.
11:00 LE MONDE TRIBAL:
"Le Masque"
12:00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: la forêt brésilienne. Comm.: Gustave Larocque Chronique horticole. Commentaires sur l'actualité agricole. Court sujet Anim.: Yvon Leblanc.
13:00 D'HIER À DEMAIN
Rendez-vous sur le George. 175 000 caribous s'ébattent en bordure du fleuve George. C'est le plus grand cheptel de cette race vivant à l'état sauvage au monde.
14:00 L'UNIVERS DES SPORTS
En direct de Victoriaville les Jeux d'hiver du Québec. Patinage artistique. Gymnastique féminine Lutte. Patinage de vitesse Anal.: Pierre Dufault Serge Arsenault et Gérard Potvin. Reportage sur la Coupe du monde de sauts à ski à Thunder Bay.
16:00 ÉCRIVAINS FRANÇAIS
La Bretagne de Chateaubriand La nostalgie et la tristesse de Chateaubriand, le rude climat de la Bretagne et la solitude du donjon de Combourg ont donné lieu aux pages désormais immortelles des Mémoires d'autre-tombe et de René.
16:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Inv.: Pierre Dudan (3e de 4).
17:00 SECOND REGARD
Le Violon de la paix. Rencontre avec Yehudi Menuhin, l'un des plus grands violonistes du siècle, bien connu grâce à la série télévisée l'Homme et la musique.
18:00 HEBDO DIMANCHE
Magazine d'information. Anim: Michel Benoit.
19:00 CHEZ DENISE
Téléroman: "Christian veut se recycler". Christian veut faire un homme de lui en suivant un entraînement pour devenir soldat. Évidement l'entraînement se fait au restaurant, sous la direction de Titiana.
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Faut voir ça Mardigras avec Zachary Richard. Comme invités, Ranée Lee. Nous aurons aussi l'occasion d'entendre Michel Séguin et Daniel Barbe.



20:30 LES BEAUX DIMANCHES
L'Observateur: Les films publicitaires, Entr. avec Thérèse Sévigny vice-présidente exécutive de l'agence de publicité BCP; Les jouets robotisés ou électroniques; 10e anniversaire du grand Théâtre de Québec; Les mots croisés; Le télédon.
21:30 LES BEAUX DIMANCHES
Une voix, une femme.. Jessye Norman. Portrait-musique de la célèbre cantatrice noire américaine



22:30 SPORT DIMANCHE
22:45 CINÉ-CLUB
L'Histoire d'Adèle H. drame psychologique réalisé par François Truffault, avec Isabelle Adjani, Bruce Robinson, Sylvia Marriott Joseph Blatchley,



LUNDI

2 MARS

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
Comment bien contrôler son poids. Les bonnes habitudes de vie sont supérieures aux régimes intensifs
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE:
"Le Cygne" (1re de 5).
9:45 YOU HOU:
Découverte des cinq incroyables modes de perception que sont les sens. "Le feu".
10:00 PASSE—PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Le tricot: Un châle facile à réaliser Consommer intelligemment avec Madeleine Plamondon, dir. du service d'aide au consommateur. Quels sont les droits du citoyen?
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Benoit Marleau reçoit Claudette Taillefer. Recettes: navarin d'agneau et côtelettes d'agneau grillées.
11:30 WOODY LE PIC
12:00 NANNY
La voiture serait bien utile à Nanny pour coordonner le va-et-vient de tout son petit monde. Encore faut-il en trouver une à bon marché et que Nanny adapte sa façon très spéciale de conduire aux standards américains.
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE JOUER
Jeu-questionnaire où les concurrents sont les téléspectateurs euxmêmes Anim.: Jacques Houde.
15:00 LES ATELIERS
15:30 ALBUM DE SOUVENIRS
De Montréal. Douze ans déjà...
16:00 BOBINO
16:30 ALBATOR
17:00 QUELLE FAMILLE!
Téléroman écrit et interprété par Janette Bertrand et Jean Lajeunesse.
17:30 LA ROUTE DE L'AMITÉ:
"Le Secret des Pike".
18:00 CE SOIR
Les nouvelles régionales, sports. Météo avec: Marie Benoist-Martin et Francois Riopel.
19:00 L'AIR DU TEMPS:
"Nicole et Pat" nous dévoileront leur personnalité - À travers un recueil de chansons judicieusement choisies afin de nous faire découvrir leurs talents d'interprète.
19:30 LAUTREC 81
20:00 DU TAC AU TAC:
Téléroman écrit par André Dubois. "La Mère Sylvie".
20:30 TÉLÉ-SÉLECTION
Les Grands Romand: 79 park avenue. Mélodrame réalisé par Paul Wendkos, d'après l'oeuvre de Harold Robbins, avec Lesley Ann Warren, David Dukes, Marc Singer et Michael Constantine,
22:30 NOUVELLES ET SPORTS
22:45 TÉLEX ARTS
22:55 JEAN-CHRISTOPHE
Drame réalisé par François Villiers, d'après la grande fresque romanesque de Romain Rolland. (5e de 9).
23:55 SCÈNES DE LA VIE CONJUGALE
Dramatique réalisée par Ingmar Bergmar, avec Liv Ullman et Erland Josephson (4e de 6).

MARDI

3 MARS

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
Les douleurs lombaires. Comment protéger le dos.
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 VIRGINIE
Récits, contes, histoires, dessins animés.
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Les différents services bancaires: le coffret de sécurité, les chèques de voyage, le dépôt de nuit, la plaque d'immatriculation, etc.; tradition québécoise, avec Lorraine Boisvenue, écrivain, Pâques et ses traditions. Le dimanche des Rameaux, le carême, le mardi gras.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: France Nadeau. Inv.: Jean Lapointe, qui nous parlera de sa carrière, de ses amis et de ses passe-temps.
11:30 HEIDI
12:00 TES FILLES ET MES GARÇONS:
"Le Plan stratégique".
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
Une journée dans la vie de Mildred. Portrait d'une vieille dame très digne de souche française vivant depuis toujours à la Nouvelle-Orléans. Également entr. avec Jacques Normand qui nous parle du Mardi gras, du bon vieux temps auquel il ne tient pas à s'associer...et des mauvais tours qu'il aime bien jouer.
14:30 CINÉMA
La vie de château. Comédie réalisée par Jean-Paul Rappeneau, avec Catherine Deneuve. Philippe Noiret et Henri Garcin. La jeune épouse d'un châtelain de Normandie s'ennuie à la campagne et rêve de vivre à Paris (Fr 65).
16:00 BOBINO
16:30 DON QUICHOTTE
Adaptation assez large du célèbre roman de Cervantes.
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
Audio-visuel (1re de 4) La Télévision. la télévision est-elle plus qu'un simple divertissement?
18:00 CE SOIR
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
Sultan et le chanteur pop.
20:00 TERRE HUMAINE
Téléroman écrit par Mia Riddez-Morisset.
20:30 RACE DE MONDE
Téléroman écrit par Victor-Lévy Beaulieu.
21:00 TÉLÉMAG
magazine d'information Animateur Pierre Olivier
22:00 LE FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
Au menu: navarin d'agneau printanier et coeur de laitue Aurore
22:30 NOUVELLES - SPORTS
22:45 TÉLEX ARTS
22:55 RENCONTRES
Inv.: Sean Mac Bride (dern de 2). Prix Nobel de la Paix 1974, fondateur et président (1961-77) d'Amnistie internationale, fils d'un héros de la révolution irlandaise de 1916, Mac Bride explique que les origines et les buts d'A.I. à l'occasion du vingtième anniversaire de sa fondation.
23:25 CINÉMA
Pookie (The Sterile Cuckoo). Drame psychologique réalisé par Alan J. Pakula, d'après le roman de John Nichols. Avec Liza Minelli, Wendell Burton et Tim McIntire

MERCREDI

4 MARS

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
La pause exercice
9:15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
La vie de Jésus illustrée à l'aide de personnages en papier. Auteur et manipulateur: Claude Lafortune. Le Semeur et l'ivraie.
9:30 ANIMAGERIE
9:45 OUFS
Quatre marionnettes, Pouf, Zouf, Gnouf et Etouffe, vivent dans un monde imaginaire.
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Bricolage, avec Luce Plante. De jolies lampes confectionnées avec des paniers d'osier, de la laine, etc. À votre santé, avec Louise Lambert-Lagacé. Recette de soupe aux légumineuses.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Guy Joussement. Inv.: Rolande Desbois. Préparation d'une meringue aux noisettes à la garniture d'abricots.
11:30 VERS L'AVENTURE
Histoire de Mebratu, un jeune garçon qui quitte la maison familiale pour aller à la recherche d'un trésor avec son chien Dingo et son chimpanzé Doum Doum. Le Capitaine.
12:00 LES FILLES DU CIEL
Science-fiction d'Allan Bryce
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
mannequins de Paris; Feu vert sur la maternité.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Groupe de l'âge d'or de Valleyfield.
15:00 BOBINO
16:30 PLACE DU FONDATEUR:
Les Malheurs d'Albertine



17:00 TÉLÉ-5
Une petite princesse (2e de 3). Mélodrame britannique réalisé par Derek Martinus, avec Mary Whitters, Gaynos Hodgson, Deborah Makepeace et Ruth Druming. Sarah ne se laisse pas abattre par sa nouvelle condition de servante.
18:00 CE SOIR
19:00 GÉNIES EN HERBE
Jeu-questionnaire animé par Pierre D'Auteuil et Réalisé Par Marie Benoist-Martin: "Churchill VS Sainte-Anne-des-Chênes"
19:30 GALACTICA
La Voix du sang. Adama reçoit la visite des nomades de Borella. Starbuck croit avoir retrouvé son père Réal.: R Holcomb.
20:30 LE TEMPS D'UNE PAIX
Téléroman écrit par Pierre Gauvreau Raoul Savary apprend de son père la nouvelle du mariage probable de Juliette et Yvon.
21:00 LES 36 CORDES
Jeu-questionnaire animé par Jacques Beaulieu. Inv.: Clémence Desrochers
21:30 BIZARRE, BIZARRE
Question de doigté. Attention aux voleurs à la tire qui font de l'autostop...
22:00 VIET-NAM - LA GUERRE DE 10 000 JOURS
Dissidence en Amérique. À la fin de 1967, près de 1 000 Américains meurent chaque mois au Viet-nam. Avec le bilan des pertes, l'opposition à la guerre croît aux États-Unis
22:30 NOUVELLES - SPORTS
22:45 TELEX ARTS
22:55 CINÉMA
La Chaise vide. Drame psychologique réalisé par Pierre Jallaud, avec Martine Chevalier, Daniel Quenaud Maxime Le Forestier, Cyril Stockman.

JEUDI

5 MARS

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
Peut-on faire de l'exercice après avoir mangé?
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:15 ANIMAGERIE
9:45 JE SOUFFLE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE EXPRESS
1 - Existe-t-il des conventions sociales légalement établies pour favoriser le bien-être des non fumeurs?
2 - La relation père-mère exerce une grande influence sur les enfants.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Gaston L'Heureux. : Inv.: Louise Beaudet, vétérinaire au zoo de Granby
11:30 WICKIE
12:00 PAPA, CHER PAPA
12:30 MIDI PLUS
13:30 ÉMISSION SCOLAIRE:
"Le Président" un film de 106 minutes consacré aux élèves des 9e et 10e années.
15:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
Entrevue avec l'écrivain québécois Suzanne Paradis.
16:00 BOBINO
16:30 POP CITROUILLE
Chansons mini-comédies et marionnettes.
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 DU NEUF AU ZOO
L'animateur est d'un grand comique: c'est un chimpanzé
18:00 CE SOIR
19:00 PHARE OUEST:
"La voix Française de l'Alberta et des Rocheuses" Il sera question de CHFA, Radio-Française à Edmonton depuis 22 ans.
19:30 BOOGIE-WOOGIE 47
Téléroman écrit par Claude Jasmin
20:00 LES GRANDS FILMS
La Rose et la flèche (Robin and Marian) Comédie dramatique réalisée par Richard Lester, avec Sean Connery, Audrey Hepburn et Robert Shaw.
22:00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Inv.: Rolland Bédard Mariette Lévesque. Claude Michaud et Sylvie Léonard Anim.: Yoland Guérard et Denis Bergeron Réal.: André Morin.
22:30 NOUVELLES DU SPORTS
22:45 CINÉMA
Enquêtes à Naples (The Naples Beat). Drame réalisé par Boris Sagal, avec Richard Widmark, Raf Vallone et Rossane Brazzi.

VENDREDI

6 MARS

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
L'obésité
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 MON AMI GUIGNOL
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Les accessoires qui font partie de la garde-robe, de l'époque de Louis XVIII jusqu'à nos jours. Également un entretien avec Josyane Douvry, directrice du bureau de la condition de la femme au travail, qui nous parlera des objectifs de ce service offert par le ministère du Travail et de la main-d'oeuvre du Québec.
11:00 IL ÉTAIT UN FOIS L'HOMME
Le Printemps des peuples.
11:30 CHER ONCLE BILL
"Permission de minuit"
12:00 AU PAYS DE L'ARC-EN-CIEL
Aventures illustrant la vie en plein air dans le nord de l'Ontario, près du lac Huron, Mine abandonnée.
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
L'Attentant de la rue St-Nicaise. Drame policier réalisé par Victor Vicas, avec François Dyrek, Jean-Paul Zehnacker et Evelyne Dandry
16:00 BOBINO
16:30 DES DEIEUX ET DES HOMMES
"midas"
17:00 HISTOIRE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
18:00 CE SOIR
19:00 HEBDO
"Un magazine d'affaires publiques animé par Frédéric Nicoloff et réalisé par Claude Boux
19:30 À CONTREPOIDS
(Vancouver) Jeu-questionnaire animé par Normand Bélanger
20:00 LE MONDE DE MARCEL DUBÉ
Florence (2e de 4)
20:30 HORS SÉRIE
Moi, Claude, empereur (6e de 13) Une certaine justice. Germanicus, frère de Claude est le seul à tenir Tibère en échec. Il meurt empoisonné.
21:30 CONSOMMATEURS PLUS
Un bilan d'Hydro-Québec; La fixation du prix du boeuf; Les matelas: comment faire un bon achat.
22:30 NOUVELLES-SPORTS
22:45 CINÉMA
Le Privé (The Long Goodbye) Drame policier réalisé par Robert Altman, avec Elliott Gould, Nina von Pallandit et Sterling Hayden
00:35 CINÉ-NUIT
La Partenaire. Drame psychologique réalisé par Florestano Vancini, avec Bibi Anderson, Gunnar Bjornstrand et Rosemary Dexter.

Le Fonds Martin-Courcelles a été créé

C'était en 1976. La nouvelle que Martin Courcelles était atteint d'un cancer aux deux yeux frappait la famille de René et Aline Courcelles comme un coup de foudre. Devant ce fléau qui ne pardonne pas souvent, il fallait recourir à tous les moyens pour combatre, jusqu'à consulter un spécialiste de la ville de New York. On peut s'imaginer dans quelle angoisse la famille était.

C'est alors que, grâce à l'initiative de M. Gilbert Pattyn, on décidait de donner un coup de main à la famille éprouvée et, sous les auspices du conseil du village de Sainte-Anne, on mettait en marche une perception. L'agent ainsi amassé aiderait à défrayer les frais immédiats et extraordinaires des consultations à New York et le reste serait mis en réserve pour des besoins futurs.

En peu de temps, et l'argent pleuvait de partout, on accumulait la somme de $6,530.78.

Grâce à Dieu, Matin n'a pas perdu la vie. Il a cependant perdu ses deux yeux. C'est un garçon vigoureux et qui ne cesse d'émerveiller ceux qui le rencontrent.

Depuis ce temps d'autres choses se sont passées. L'argent non utilisé a occasionné des intérêts qui ont permis au C.N.I.B. d'obtenir un don de $500.00 pour un autre enfant affligé. La petite Lynne D'Heilly de Sainte-Anne en bénéficait aussi, lors de sa chirurgie cardiaque à l'hôpital des Enfants à Toronto. À cette occasion, les élèves de l'école de Sainte-Anne amassaient en plus environ $2,200.00 pour la petite Lynne et le surplus augmentait les réserves du fonds que l'on se proposait encore d'établir.

Au cours de l'année 1981 on dressa une charte pour ce qui est aujourd'hui Le Fonds Martin-Courcelles enregistré au Département des Revenus et Impôts sous le numéro 0584763-09-21. Toute personne désireuse de faire un don peut obtenir un reçu pour fin d'impôts.

Les membres de l'exécutif de ce fonds sont: Guy Lévesque, Gilbert Pattyn, Richard Maynard, Roger Smith, George Moreau, Denis Grégoire, Gilles Nault, Dr. Gérald Gobeil, Richard Grégoire, René Courcelles et Norman Lavack,

La première réunion officielle eut lieu le 26 janvier 1981 et à cette occasion Le "Corey Lavigne Trust Fund", le C.N.I.B. Manitoba et le "Leper Charity Fund" obtenaient $100.00 chacun.

Citoyen responsable

Hier on voyait Martin sur sa bicyclette, Aujourd'hui on le voit sur des skis de fond. Demain nous l'espérons, et ça s'augure bien, Martin sera un citoyen responsable.

Dansez de joie maintenant vous qui sursautiez de générosité, car les familles éprouvées sont aujourd'hui consolées! Sans partage la vie n'a pas de réalisé ou de sens. Tout autre renseignement peut être obtenu du bureau du village de Sainte-Anne, en composant le numéro 422-5293.

Gérald GOBEIL



Les organisatrices Guides et Jeannettes du thé-bazar présentent le prix d'entrée, un magnifique "schtroumf".

Les Saberettes 2e au tournoi du Festival

Notre équipe de Ringettes, les Saberettes, nous a fait honneur au tournoi du Festival du Voyageur les 21 et 22 février. Elles sont arrivées en 2e place et ont été des adversaires formidables.

Dans les compétitions régionales East-Man à Sainte-Anne Jo-Anne Lajoie a obtenu la médaille d'or et Laurie Fehr celle de bronze dans la catégorie "Primary Ladies". Les autres récipiendaires étaient: Ginette Simard (agent, "Elementary Ladies"), Vicki Lavack (agent, "Pre-Juvenile Ladies"), Michelle Parent, (argent) et Jacqueline Chaput (bronze) dans la catégorie ("Juvenile Ladies").

Lundi, le 16 février, a eu lieu la promesse des Jeannettes et Guides. Dimanche le 22 février on a célébré la fête à Baden Powell par une messe spéciale.

Le thé-rencontre (avec bazar) des Guides et Jeannettes a été un immense succès. Le décor était exceptionnel, la participation, extraordinaire, les fonds perçus, inespérés: $1,000.00!

Les activités du carnaval

Au carnaval des 27 et 28 février et 1er mars on pourra participer à maintes activités. Les voici:

- Patinage artistique, Couronnement de la reine du carnaval, Soirée des talents, Hockey mineur, Compétition de camion 4x4, Bingo et "cribbage" (à la Villa Youville), Bonsiel plaisir (familles), Rodéo de moutons (enfants) Bonhommes de neige, Tournoi de hockey, Ski de fond, "Hay rides", Danse (au Centre culturel le samedi soir), Déjeuner aux crêpes (samedi et dimanche).

Les **concurrentes** pour "Reine du carnaval" sont: Joanne Grégoire (Sainte-Anne-Saints), Pauline Lemoine (Chevaliers de Colomb), Nicole Perrin (Hockey mineur et club de patinage artistique), Denise Tougas (Curling).

Michelle FREYNET-ARBEZ

Calendrier

Le Centre culturel de Sainte-Anne offre un cours de sculpture sur bois les mercredis soirs pendant huit semaines.

Le concert des Hypothéqués aura lieu le samedi 14 mars à 20h00 au Centre culturel de Sainte-Anne - Billets: $3.50.



Quelques unes des Saberettes

Voici une partie de l'équipe des Saberettes, qui connaissent cette année une bonne saison. L'équipe au complet se compose de: Pat Ricard, Joanne Grégoire, Micheline Arbez, Laurie Perron, Brigitte Boulianne, Céleste Boulianne, Carol Lavack, Angèle Bernardin, Susan Day, Yvonne Leclair, Nicole Perrin, Hélène Desrosiers, Claudette Lavack (gérante), Claude Arbez (entraîneur) et Yvonne Boulianne (responsable du transport).

Précieux-Sang

Un Festival du Voyageur bien fêté

Au Précieux-Sang, comme ailleurs à Saint-Boniface, le Festival du Voyageur n'est pas passé sans être bien fêté. Les nombreuses et divers activités ont su inviter la participation des élèves ainsi que les professeurs et administrateurs.

Les élèves de l'élémentaire ont participé à plusieurs activités traditionnelles, tels que les ateliers de danse au Centre culturel, la randonnée en raquette, la visite du parc Whittier et même un après-midi sportif en plein air. Les élèves ont également joui des spectacles de Poliquin et André Roussin.

Certains professeurs enthousiasmés ont même tenté le déjeuner aux crêpes en classe! Les élèves du junior et du secondaire ont fêté le Festival avec des spectacles, des activités sportives et culturelles. Roger Bosc et Henri Daudet, deux élèves de la dixième année et anciennement de Saint-Norbert, ont souligné; "Il y a beaucoup d'activités et une bonne variété, c'est l'"fun"!.

Pour la première fois à l'École Précieux-Sang et grâce à la température agréable, le dîner était en plein air. La bonne musique canadienne-française et un décor de sapins et d'écorce créa un très bon lieu de rencontre. Il va sans dire que l'esprit du Festival y était.

LaRoche à veillons électrique

LaRoche à veillons électrique, le relais pour les jeunes et par les jeunes, a été organisé cette année en collaboration avec le 100 Nons et les élèves du Précieux-Sang.

Ce relais accueillit des jeunes de Souris, Saint-Pierre, Saint-Malo et du Collège secondaire de Saint-Boniface, Selon Chantale Fréchette, présidente du comité culturel junior, "C'est fantastique et c'est une place pour nous".

LaRoche à veillons électrique laisse entendre le genre de musique, apprécié des jeunes: le rock. Pour certains les spectacles touchaient trop le folklore. Daniel Douchant et Yvan Fouillard, deux élèves de la onzième; "C'est pas de notre goût le folklore, le rock c'est mieux".

En général le relais a été assez populaire et certainement apprécié car la salle était comble presque chaque soir!

Lucille DAUDET



Raymond Bisson à l'oeuvre

Rencontre

À l'occasion de la visite du Père Alfonso Alverado Lugo du Nicaragua, le Comité Diocésain de Développement et Paix a organisé une rencontre à la salle paroissiale du Précieux-Sang, 200, rue Kenny pour mercredi soir le 3 mars 1981 à 20h00.

Déjeuner aux crêpes

Le déjeuner aux crêpes au Centre communautaire Précieux-Sang a connu encore cette année un grand succès. Selon Roland Robert, le professeur responsable "l'équipe des 22 finissants était très bien organisée et travaillait bien ensemble". Les élèves courageux débutaient leurs préparations dès 5h30 afin d'ouvrir les portes à 7h30. En plus du déjeuner ils ont réussi a vendre 4000 macarons "T'es ben chouette donne moé un p'tit bec".

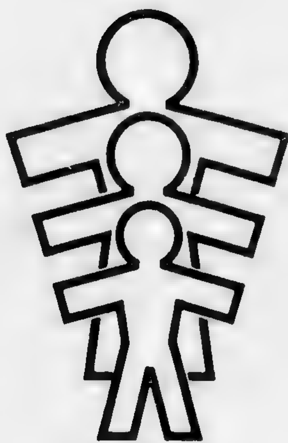
Ces activités ont été organisées dans le but de prélever des fonds pour la graduation.

Calendrier

Le samedi 28 mars à 20h au Centre communautaire aura lieu une SOIRÉE PAROISSIALE. La musique sera par André Roussin et un goûter chaud sera servi. Les billets sont $4.50 par personne. Vous pouvez vous procurer vos billets en téléphonant à Denis Normandeau au No 247-3926 ou à Wilfred Morin au No 233-9475 ou à Gaston Boulanger au No 233-1551.

Le Comité des parents et amis des Scouts et Guides du Précieux-Sang vous invite le dimanche 1er mars, après la messe de 10h30, pour un déjeuner-communion au Centre communautaire.

Le Mot des Parents



Le Colloque de la famille francophone qui aura lieu au "Manitoba Inn" à Portage la Prairie les 6, 7 et 8 mars promet d'être très intéressant. À moins qu'il y ait annulation d'inscription nous ne pouvons plus en accepter. Toutes les soixante quatre chambres que nous avons réservées sont maintenant prises.

Cette chronique est commanditée par la:

Fédération provinciale des comités de parents
273, rue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 247-9666.

Le Comité de parents de l'école Sainte-Agathe

Le comité de parents de Sainte-Agathe a déjà cinq ans. Il est formé de personnes intéressées qui désirent être une liaison solide et à la fois sympathique entre les élèves, parents et professeurs.

Le comité se fait un devoir à voir au bon fonctionnement de son école et de toutes façons à promouvoir la langue française. Les activités entreprises se réalisent toujours en diapason avec les intérêts et besoins de nos enfants.

Une porte s'ouvre

Cette année, nous avons pu réaliser un cours de "conversational french". Quinze parents anglophones se rencontrent tous les lundis et mercredis soirs pour leur apprentissage linguistique avec M. Claude Nicolas. Leur intérêt est positif et nous projetons de leur offrir un deuxième cours à l'automne.

Un besoin essentiel

Le comité de parents de Sainte-Agathe est fier d'annoncer qu'au printemps le terrain de jeu de l'école sera équipé d'équipement récréatif. Nous essayons d'impliquer directement les élèves à ce projet. Ils sont enthousiasmés, et désirent participer, à leur manière, aux prélèvement de fonds. Le comité de parents aussi se doit de faire un effort pour assurer la finance d'une telle entreprise (avis aux intéressés).

Culturel et fraternité

Nous sommes présentement à organiser deux "journées chantantes" avec concert et danse pour les 23 et 24 avril, (dates tentatives). Celles-ci rassembleraient les élèves de la 7e à la 9e année des écoles de la division Rivière-Rouge. Avec la collaboration de l'Alliance chorale, nous prévoyons un grand succès!

Support et encouragement

Depuis sa plus jeune existence, le comité de parents se fait tradition d'offrir des trophées, aux méritants, en matière française. Ceux-ci sont présentés à la "Journée de mérites" à la fin de l'année scolaire.

Disponibilité

Depuis l'automne dernier, le gymnase de l'école de Sainte-Agathe est à la disposition des adultes tous les mardis soirs. Tous les mercre s soirs, le gymnase est ouvert aux jeux surveillés pour les jeunes.

Les livres de la bibliothèque sont maintenant à la disposition des adultes d'Aubigny et de Sainte-Agathe. Service **gratuit** pour ceux qui le désirent.

Le comité de parents de Sainte-Agathe sera bien représenté au colloque des parents francophones à Portage la Prairie.

Comité de Parents - - Sainte-Agathe

Président: Claude Vermette
Vice-Président Irène Lemoine
Sécrétaire Trésorier: Thérèse Dumesnil
Commissaires: René Vermette, Emile Huberdeau
Directeur de l'école: Marc Beaudry
Conseillers: Emma Vermette, Marguerite Sorin, Raymond Ouimet, Guy St. Hilaire, Louis Robert, Berthe Palud, David Lemoine

soumis par Berthe PALUD

Conseil étudiant de Sainte-Agathe

Qu'est-ce que c'est qu'un conseil?
Quelle est leur fonction?

Un conseil étudiant a un très grand rôle à jouer dans une école pour créer l'esprit et l'entrain. Sans un conseil, l'école manquerait d'enthousiasme.

Le conseil étudiant de l'école de Sainte-Agathe a déjà organisé quelques activités depuis le début de l'année scolaire et a l'intention d'en planifier d'autres. Leur but était de ramasser de l'argent au bénéfice de l'école.

Les activités:

1 - La vente de barres de chocolat
2 - Plusieurs "hot-dogs days"
3 - Des jeux et une danse à l'occasion d'halloween
4 - Curling
5 - Un "skate-a-thon"



René Saurette - conseiller **Maurice Gagnon** - trésorier
Jacqueline Vermette - secrétaire
Mme Suzanne Harris - adulte responsable
Lise Fenez - vice-présidente **Marcel Lemoine** - vice-président

Otterburne

La salle de curling à l'état neuf

Après beaucoup de temps et d'argent, la salle de curling d'Otterburne a l'air d'une salle neuve. Le comité de la salle avait entrepris le projet de recouvrir les murs et le plafond à l'intérieur de la salle. Il a reçu une subvention de $20,000.00 pour construire un "Curling Rink", et ensuite une autre de $10,000.00 pour des réparations à l'inté rieur de la salle.

Les subventions n'étaient pas suffissantes pour payer tous les frais, alors le comité a demandé aux paroissiens d'Otterburne de faire des dons, ce qui leur a donné tout près de $8,000.00 en plus. Il a fallu qu'ils installent aussi des lumières à danger et des alarmes à feu.

Les murs et le plafond ont été recouverts de plâtre. Et pour protéger le plâtre contre les accidents on a fait poser huit pieds de contre-plaqué sur les murs. La plupart du travail a été donné à différents entrepreneurs.

Beaucoup de temps

Les membres du comité de curling aimeraient remercier particulièrement tous ceux et celles qui ont donné beaucoup de temps à ce projet pour améliorer notre salle de curling.



L'église d' Otterburne dispose maintenant d'un tapis qui a pu être posé grâce à la générosité des paroissiens.

Les paroissiens sont généreux

Par un vote en date du 1er juillet 1980, la communauté chrétienne d'Otterburne décidait de recouvrir le plancher de l'église d'un tapis. À l'appel des syndics, les paroissiens d'Otterburne démontrèrent une fois de plus leur générosité.

Sept jeunes couples se joignirent aux syndics pour faire du porte en porte. En moins d'un mois, on ramassa la somme de $5,135.00 ($4,480.00 pour l'achat du tapis et $885.00 pour les fonds généraux de la paroisse).

C'est à Noël qu'on put admirer l'effet du tapis mur à mur. L'abbé Laval Cloutier fit état de la générosité surprenante des familles d'Otterburne, lors de la présentation du rapport financier 1980. "À Otterburne, c'est la qualité qui compte".

Les syndics remercient vivement les paroissiens de leur générosité et, en particulier, les jeunes pour leur enthousiasme et de leur aide, non seulement lors de la collecte pour le tapis, mais aussi pour leur participation à la vie spirituelle et sociale de la paroisse.

Arthur POIRIER

Saint-Lazare

Les frères Fouillard ont gagné des prix

L'Association des éleveurs de la Race Blonde d'Aquitaine tenait son "Sweetheart Show 81" à Régina les 13 et 14 février dernier et l'élevage des frères Fouillard de Saint-Lazare se mérita plusieurs prix lors de l'exposition.

Marcel Fouillard et son épouse Jean ainsi que Jacques, frère de Marcel, Y avaient emmené sept bêtes dont deux jeunes taures, un jeune taureau ainsi que deux vaches avec veaux.

Cet élevage, qui est reconnu par tout le Canada et par un grand nombre d'éleveurs des États-Unis, remporta quatre prix.

D'abord mentionnons le prix de grande championne pour femelle à pourcentage, c'est-à-dire non de pure race; il y a aussi le prix de grande championne pour femelle pure race, un troisième prix pour meilleur troupeau de reproduction et enfin meilleur éleveur c'est-à-dire "Premier Breeder".

L'élevage Fouillard recevait aussi l'honneur d'avoir vendu une vache et son veau au prix le plus élevé.

43 bêtes furent vendues pour une somme totale de $125,200.00, soit une moyenne de $2912.00 par bête.

L'éleveur qui a acheté la vache et son veau a dû payer $5300.00, un autre a du payer $10100.00 pour devenir propriétaire du meilleur taureau.

Soirée des Chevaliers de Colomb

La grande soirée sociale des Chevaliers de Colomb fut un grand succès encore cette année. La belle température a certes contribué à créer une ambiance de fête. Durant la première heure, les invités ont eu l'occasion de fraterniser tout en prenant un apéritif bien mérité.

Un banquet fut ensuite servi par votre humble serviteur et ses aides. Il n'y a pas eu de restes,. c'est donc signe que la nourriture était bonne.

On remarquait chez les convives, la présence du Député d'État le frère Stan Chrobak et son épouse de Winnipeg, La frère Lucien Peloquin et son épouse de Brandon, Les frères Maurice Comeault, Guy Paradis et Jules Legare de Dunrea ainsi que les frères Bill Stasiuk, Stan Yankoski, Harry Stanchuk, Merle Kimnick et leurs épouses et le nouveau chevalier Henry Snitinsky de Russell. Lucien Fenez et amie de Oromocto, Nouveau Brunswick étaient aussi avec nous.

Lucien fait partie de la police militaire et doit se rendre en Allemagne au mois de mai pour une période de trois ou quatre années. La soirée se termina par une danse.

Un gros merci à tous ceux qui ont aidé, aux bonne gens qui ont fait don d'une cuisinière et d'un réfrigérateur à la salle communautaire. Il ne faut pas oublier tous ceux et celles qui sont venus passer la soirée avec nous. A la prochaine, donc.

Armand GUÉNETTE

L'histoire des C de C

Au cours des vingt dernières années notre conseil a eu six Grands Chevaliers, soit les frères Robert Selby (dec 60 à juin 62; Omer Chartier (juillet 62 à juin 64 et juillet 66 à juin 69); Armand Guénette (juillet 64 à juin 66 et juillet 73 à juin 75); André Huberdeau (juillet 69 à juin 73); Conrad Plante (juillet 75 à avril 80) et Alfred Deschambault depuis avril 80.

Le frère Claude Chartier occupa le poste de secrétaire-financier pendant 16 années consécutives et fut remplacé par le frère Guy Huberdeau.

À la réunion du 5 novembre 1962, les membres présents votèrent en faveur d'un don de $5000 pour aider à payer la dette de la nouvelle église. Ce don devait être fait en raison de $1000 par année pour cinq ans. À la réunion du mois de décembre de la même année le Grand Chevalier remettait le premier chèque au curé de la paroisse, l'abbé G Régnier.

L'orateur invité lors du déjeuner communion du 12 mars, 1963 était Mgr Ralph King qui avait choisi "le communisme" comme sujet. Plusieurs personnes de l'extérieur s'étaient jointes aux paroissiens et tous apprécièrent la conférence de Mgr King. (à suivre)

Alliance chorale Manitoba

Programme animation - chant choral - mars 1981



L'Alliance chorale Manitoba organise une grande chorale provinciale en vue du concert d'ouverture des 6e Choralies canadiennes internationales qui auront lieu au Manitoba du 31 juillet au 7 août 1982.

Afin de pouvoir recruter autant que possible de choristes, l'ACM lance un programme d'animation chant-choral durant tout le mois de mars 1981. Il y aura deux répétitions chaque soir de la semaine (du lundi au vendredi), dans deux endroits différents (en ville et en campagne), et une répétition les dimanches après-midi pour les endroits éloignés. Nous essayons de faire coïncider, dans la mesure du possible, ces répétitions avec les répétitions régulières des chorales hôtesses.

Un chef hors-province et nos chefs locaux feront une tournée complète de quelque 26 paroisses ou chorales.

Les répétitions seront ouvertes, non seulement pour les membres des chorales hôtesses, mais aussi pour les personnes intéressés à faire partie de cette chorale provinciale. De plus, si un choriste ne peut pas assister à la répétition chez lui, il pourra se rendre à n'importe quel autre endroit qui lui conviendra.

Le répertoire est déterminé par la Commission musicale de l'ACM. En plus des deux chants communs choisis pour le Festival des chorales du 11 avril 1981, d'autres chansons seront ajoutées et montrées par les chefs qui feront la tournée.

Les avantages de ce programme:

(1) Permettra aux chorales participantes de recruter de nouveaux membres;

(2) Permettra d'impliquer une plus grande partie de la population aux Choralies;

(3) Assurera un succès sans précédent de notre Festival des chorales, le 11 avril prochain, car le festival constituera une répétition générale;

(4) Donnera un avant-goût de ce que sont les Choralies canadiennes internationales.

L'horaire des répétitions sera annoncé dans **LA LIBERTÉ**, ainsi que dans notre petit bulletin "Le Mélomane", et sur les ondes de CKSB.

LE COLLÈGE COMMUNAUTAIRE S'EST INFORMATISÉ

Grâce à l'effort conjoint du corps professoral, de la direction du Collège Communautaire et surtout de l'encouragement de la direction du C.U.S.B. et du soutien actif du Bureau de l'Education Français, le projet des cours informatiques entra depuis quelque temps dans la phase opérationnelle.

Le Collège Communautaire offre dans son programme de gestion présentement deux cours d'introduction à la programmation et d'introduction à l'ordinateur. L'étudiant recevra un aperçu historique et la perspective du développement de l'ordinateur et de son impact dans la gestion des opérations de l'entreprise. Le développement du matériel (Hardware) et de la technologie de l'ordinateur ainsi que le progrès réalisé dans le domaine des organes périphériques (l'imprimante, les médiums de stockage de masse des données...) ont une place de choix dans le cours d'introduction à l'ordinateur.



Un des langages de haut niveau, le BASIC, sert de langage de programmation. Ce langage, outre le fait d'être un des langages les plus utilisés des micro et mini-ordinateurs; offre l'avantage d'un apprentissage rapide de la technique de la programmation. La méthode choisie est celle inter-active mettant en direct contact l'étudiant et l'ordinateur. Le laboratoire d'informatique du Collège Communautaire dispose à l'heure actuelle d'une douzaine de microordinateurs ainsi qu'un nombre d'imprimantes à haute vitesse d'impression et d'organes périphériques de stockage de données.

Les cours d'informatique offerts par le Collège Communautaire mettent l'emphase sur l'application de l'informatique dans la solution de problèmes. A l'heure actuelle, les étudiants de la deuxième année participent à des projets de consultation offrant déjà ses services aux différents départements du Collège. Parmi d'autres, ils initient des projets de gestion informatisée de l'inventaire des espaces, des équipements et la gestion de prêt de la bibliothèque du C.U.S.B.

Non seulement en vue de rendre ses finissants plus compétitifs sur le marché de travail mais aussi dans un effort continu et soutenu d'adapter ses cours aux futures exigences d'une gestion efficace de l'entreprise, le Collège envisage dans un avenir rapproché d'autres cours dans le domaine de gestion par le système informatisé.

M. Gendron: conférence ou apologie

La conférence promettait d'être intéressante, d'autant plus que la réputation de l'invité, Monsieur Jean-Denis Gendron, n'était plus à faire. Après des études de grande envergure non seulement à l'Université de Montréal et à l'Université Laval, mais aussi à la Sorbonne et à l'Ecole des Hautes Etudes à Paris et des stages à Uppsala et à l'Université d'Edinbourg, Monsieur Gendron obtint son doctorat en phonétique à l'Université de Strasbourg.

Président de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec de 1968 à 1972, co directeur du Fichier étymologique et du dictionnaire étymologique de l'ancien français, professeur à l'Université Laval, et depuis septembre 1979, directeur du Centre international de recherche sur le bilinguisme (CIRB). Monsieur Gendron aurait pu parler, avec autorité, sur n'importe quel aspect du bilinguisme.



Ce n'était pas cependant Monsieur Gendron, liguiste, qui était parmi nous en ce soir, mais plutôt, M. Gendron, directeur. Première déception donc, et c'est une erreur de ma part, pour ne pas avoir lu attentivement les annonces publicitaires — ce n'était pas une conférence sur le bilinguisme, mais une apologie du CIRB. De fait, M. Gendron devait nous entretenir des relations entre ce Centre et l'Ouest canadien. Autre déception, il n'existe pas encore de relations entre le Centre et les Minorités Francophones à l'ouest d'Ottawa.

D'après M. Gendron, le CIRB est inséparable du contexte sociale qui prévaut au Canada depuis les années soixante, au cours desquelles des changements profonds ont été apportés dans l'utilisation officielle et publique du Français et de l'Anglais. Les problèmes linguistiques soulevés par cette remise en cause furent donc à l'origine de la Fondation du Centre en 1967. Il n'existait, à cette époque, que très peu de recherche et de documentation à ce sujet et les experts canadiens étaient peu nombreux. Le CIRB devait donc s'efforcer de combler ces lacunes.

De sa vocation nationale, le Centre va très tôt devenir internationale, aidé, sans doute, d'un octroi de $500,000 dollars de la Fondation Ford. Parmi ses premiers projets, on trouve un inventaire de la composition linguistique des nations du monde et un inventaire des langues écrites du monde et le rôle que jouent ces dernières dans la société. Restent à être inventoriés l'Asie, l'Afrique, l'Océanie et la Russie. Autres projets d'envergures réalisés par le CIRB sont une bibliographie internationale sur le bilinguisme et le bilinguisme canadien: bibliographie analytique et guide du chercheur qui seront mises à jour par la publication d'un supplément annuel à partir de 1981-82.

Les services qu'offrent le CIRB à la population ne sont pas comparable aux services offerts par le ministère de la santé, précise M. Gendron. Le CIRB a à la disposition du chercheur et des étudiants une documentation de quelque quatre mille volumes et de près de trente mille documents non reliés, auxquels s'ajoutent de nombreux périodiques. En 1979-80, les membres du Centre assuraient la direction de 17 thèses de doctorat et de 35 thèses de maîtrise et le Centre accentue ses efforts pour assurer l'intégration des étudiants de deuxième et de troisième cycles aux équipes et aux projets de recherche. Le Centre prépare aussi sur demande des bibliographies, publie des travaux scientifiques, donne des conférences et organise des colloques, veille à la Fondation de stagiaires, bref, s'efforce de rendre visible au plan universitaire le phénomène du contact des langues.

Quels services pourrait-il offrir au Collège universitaire de Saint-Boniface et à la population franco-manitobaine? Le Centre pourrait fournir l'expertise qui permettrait l'étude des aspects socio-psychologiques de l'apprentissage des langues, des aspects juridiques dans l'égalité des deux langues officielles, de la planification linguistique, etc. Certaines de ces études se déroulent maintenant au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse; pourquoi pas le Manitoba? L'initiative devra venir cependant des administrateurs et du corps professoral du Collège et ce sont ceux qui auraient profité le plus de la conférence de M. Gendron.

La conférence a aussi profité aux étudiants présents. Quoique nous ayons préféré une conférence qui aurait touché directement un aspect quelconque du bilinguisme, m'avoir appris l'existence de ce Centre et de ses ressources et les possibilités d'une carrière dans un domaine où l'avenir est assuré par le fait que les langues sont de plus en plus en contact à cause de la révolution en communication, c'était suffisant. Car après tout, nous n'avons pas tous la vocation d'être enseignant.

Lucien Chaput

Don de Monseigneur Hacault

Le 21 janvier dernier, devant un auditoire attentif, au C.U.S. B., Monseigneur Antoine Hacault a évoqué les grandes étapes de l'oecuménisme, depuis 1910 où les premiers jalons de l'oecuménisme moderne ont été posés à Edimbourg, en passant par 1948, qui a vu la création du Conseil Mondial des Eglises, dont le siège est à Genève, jusqu'au Concile de 1980 à Odessa en U.R.S.S.

Monseigneur Hacault, qui, en sa qualité de secrétaire du concile nommé par le Vatican, a assisté aux réunions du Concile à Odessa, a fait revivre devant le public les souvenirs fascinants de son expérience en U.R.S.S.

Au cours de sa conférence, il a fait remarquer que le Collège, bien avant 1910, avait contribué à l'union des Églises en acceptant de s'unir à un collège anglican et à un collège méthodiste pour former l'Université du Manitoba.

Profitant de cette occasion pour montrer sa reconnaissance au Collège pour l'éducation qu'il y a reçue, il a fait don à la bibliothèque du C.U.S.B. d'un précieux volume contenant la correspondance entre le pape Paul VI et le patriarche Anthénagoras de l'église orthodoxe de Constantinople.

Ce volume est en possession de la bibliothèque où il sera catalogué parmi les livres rares et où les intéressés pourront le consulter avec fruit et apprécier la belle dédicace que Monseigneur Hacault y a écrite.



"AMENER L'ORCH

Monsieur Raymond Hébert,
au comité intérimaire du
l'orchestre symphonique de
pour lesquelles il a accept
décisions importantes que
bientôt prendre.

L'Orchestre symphonique de Winnipeg joue un rôle vital dans la communauté winnipegoise et manitobaine. Il est un des grands organismes culturels (le ballet, l'opéra et le théâtre en sont d'autres) qui font que Winnipeg peut se décrire proprement comme centre cosmopolite. Sans de telles institutions, la vie à Winnipeg prendrait rapidement un aspect plus morne, plus terne; la richesse qu'apportent nos artistes et nos musiciens dans nos vies serait rapidement amoindrie si ces grandes institutions venaient à s'écrouler.

C'est presque arrivé l'an passé, dans le cas de l'orchestre a démissionné en bloc, sous le poids de ses propres divisions internes et de son incompétence à résoudre les graves problèmes qui l'affrontaient: un déficit massif, (au-delà de $700,000 au moment de sa démission, projeté pour atteindre plus d'un million à la fin de l'année 1980-81); un conflit ouvert entre son directeur exécutif et le chef d'orchestre, et une perte de crédibilité dans la communauté winnipegoise qui allait en s'accroissant à chaque jour.

Le gouvernement à ce
moment-là nomma un comité
intérimaire de six personnes
pour gérer l'orchestre. En peu
de temps, et après avoir mené
une étude en profondeur su
la situation de l'orchestre
dans tous ses aspects, ce
comité accepta la démission
du chef d'orchestre, M. Pier
Gamba, et remercia le
directeur exécutif; il em
baucha un nouveau directeur
administratif en la personne
de M. Jack Mills.

Lè comité intérimaire mi
également sur pied un comité
pour éliminer le déficit, en
plus d'un comité de percep
tion de fonds pour l'année en
cours; tout indique que ce
démarches porteront fruit,
ce d'ici peu.

Comme dernier geste majeur
le comité intérimaire a du
identifier les membres
possibles d'un nouveau
Conseil d'administration
Lorsqu'on m'a demandé d'en
faire partie le mois dernier, j'a

UN RENDEZ-VOUS CULTUREL

La *Semaine d'expression culturelle* est le grand projet entrepris par le Comité Culturel du CUSB cette année. Le thème de cette semaine est "l'expression culturelle sous toutes les formes possibles", donc ses maintes activités plairont certainement à tous. Le tout débutera par *Le Cabaret d'accueil* du samedi 14 mars qui mettra en vedette des chanteurs et musiciens franco-manitobains. Du dimanche 15 mars au dimanche 22 mars, la salle 1145 sera tranformée en *Salle d'expositions* où des étudiants du CUSB et des gens de la communauté exposeront leurs oeuvres d'art. Le dimanche 15 mars, l'après-midi, est réservé aux *films* dont un qui est intitulé "Ça se passait de même en 1905", des Productions Artistiques Fransaskoises et mettent en vedette des gens de Bellevue, Saskatchewan.

C'est aussi à cette occasion que sera présentée la deuxième *pièce* du Club de théâtre. Après le succès de la "Maison de poupée", on a décidé de se lancer de nouveau dans le domaine du théâtre en montant une comédie de l'art, intitulée *"Psst! Psst! Mon amour!"*,
traduite et adaptée par
François Coquereau d'après
"The Lovers of Balogna" de
Bari Rolfe. Elle sera présenté
aux écoles secondaires du 17
au 19 mars et en soirée au
grand public du 20 au 22 mars.
En plus, à l'heure du midi,
mercredi 18 et le vendredi 20
on pourra passer l'heure du
dîner dans une atmosphère
de musique et de chansons
Les chanteurs de la Boîte à
chansons (du 28 février et 1er
mars) reviendront nous
présenter leurs divers talents
Même l'orchestre des con
cierges du Collège nous
jouera une petite mélodie.

Durant la fin de semaine du 21
et 22 mars, lors de l'As
semblée Annuelle de la SFM,
qui aura lieu au Collège, il y
aura l'*exposition* de pein
tures, photos et dessins, la
salle de *kiosques* d'artisanat
et la *pièce* de théâtre en
soirée: les vendredi, samedi et
dimanche.
Alors, si les mois d'hiver vous
paraissent longs et ennuyeux,
venez faire un tour au Collège
durant la SEMAINE D'EX-
PRESSION CULTURELLE
du 14 au 22 mars. C'est
rendez-vous!

Monique Brune
Coordonnatrice culturell

usla
ole

Collège universitaire de Saint-Boniface

Une belle page d'amour

Le mardi 3 février, le Collège universitaire de Saint-Boniface avait l'honneur d'entrendre Marie-José



Thériault, écrivain canadienne-française qui a déjà écrit cinq recueils de poésies et un livre de contes intitulé *La Cérémonie*. Elle travaille présentement à la rédaction d'un roman. De plus, Marie-José contribue régulièrement à une émission radiophonique de la Société Radio-Canada et elle dirige la maison des éditions Hurtubise.

Or, elle est venue nous donner un avant-goût de son oeuvre poétique en nous lisant un poème tiré de *Lettra amorosa*. Le poème raconte l'expérience amoureuse de l'auteur, ses mésaventures et sa tristesse dans la solitude.

Marie-José lisait avec une voix tellement chargée d'émotion que l'auditoire pouvait se transporter au-delà des mots, au-delà de la lectrice; une dimension nouvelle et intime nous pénétrait car cette aventure devenait nôtre. Nous pouvions la vivre intensément au fur et à mesure qu'elle se déroulait. D'ailleurs, Marie-José était si imprégnée de ce qu'elle disait que l'émotion se lisait dans ses yeux, dans son visage et dans sa voix.

Pourtant, cet auteur, qui a si bien su gagner son auditoire, n'a pu cacher sa nervosité. Cette femme simple et charmante est un peu timide devant un public. Il faut dire que la salle n'a pas aidé à créer une ambiance puisque la conférence a eu lieu dans l'auditorium situé au deuxième étage du Collège. Il aurait mieux valu que la rencontre se fasse dans une salle de classe où l'atmosphère est plus intime. Là, il aurait été plus facile de communiquer avec l'invitée dans un climat plus agréable et plus propice à la lecture de poèmes.

Malgré ce petit inconvénient, Marie-José Thériault a rejoint son auditoire; elle nous a fait comprendre et aimer sa poésie, partager sa tristesse et sa mélancolie. J'ai rarement entendu de si beaux poèmes et rarement désiré avec autant de ferveur de revoir un poète.

Nicole Tremblay
étudiante au CUSB

...ESTRE AU PEUPLE"

...l franco-manitobain qui siège ...nseil d'administration de ...ipeg, nous donne les raisons ... poste, et nous explique les ...membres du comité doivent

...accepté avec plaisir pour trois raisons.

D'abord, ma passion pour la musique classique; ensuite, mon intérêt vis-à-vis l'orchestre (j'assistais à des concerts dans l'ancien auditorium au début des années '60 alors que Victor Feldbill dirigeait l'orchestre). Enfin, parce que depuis plusieurs années, aucun francophone ne siégeait au Conseil d'administration. Il est important que nous, Franco-Manitobains, participions aux organismes majeurs de la communauté plus vaste qui nous entoure, si ce n'est que pour affirmer notre présence dans cette communauté.

Quelles sont les décisions majeures qui doivent être prises par le nouveau conseil de l'orchestre symphonique? La nomination d'un nouveau chef d'orchestre en est une. L'élimination du déficit en est une deuxième. De nouvelles initiatives doivent être prises afin "d'amener l'orchestre au peuple", comme le disait un des nouveaux membres du Conseil le 9 février dernier, lors de leur première réunion.

Les décisions que prendra le nouveau Conseil sur ces questions pourraient être déterminantes pour l'avenir sinon pour la survie même de l'orchestre symphonique à Winnipeg.

Raymond Hébert

NOUVEAU CONSEIL DE L'A.E.C.U.S.B.

Joanne Therrien fut élue présidente de l'A.E.C.U.S.B. à l'occasion des élections générales tenues le 4 février. Tous les postes de l'exécutif sont comblés et comme l'indique le message de la présidente, tout l'exécutif de l'A.E.C.U.S.B. est prêt à relever les défis.



(de gauche à droite) **1re RANGÉE:** *Dolorès Legal — Pédagogie, Louise Dureault — Communautaire, Francis Potié — Vice Président, Joanne Therrien — Présidente.* **2e RANGÉE:** *Julie Gautron — Culturelle, Daniel Fortier — Communication, Donald Trudel — Sportif, Jean Piché — Arts & Sciences, André Proulx — Trésorier.*

Depuis le retour à l'université après les vacances de Noël, le Collège a connu de grandes surprises.

Entre autres, la démission de trois membres de l'exécutif, le "scandale" du cours de psychologie et des sélections prématurés. Mais les étudiants universitaires ont bien su prendre ces problèmes en main.

Suite à la démission des trois, quelque cent étudiants sont réunis pour en arriver à la création d'un comité du Ratatouille.

Les étudiants voulant faire une majeure en psychologie ont finalement eu un professeur qualifié pour enseigner ce cours.

Les élections prématurées ont su attirer l'intérêt de quelques étudiants courageux, impliqués et prêts à entreprendre un défi.

Je crois que ces événements ne feront qu'améliorer la vie journalière au Collège universitaire. L'exécutif de l'A.E.C.U.S.B., les administrateurs et le conseil d'administration sont plus que prêts à former ensemble un front commun pour que l'année 81-82 porte fruit.

Joanne Therrien

"Du nouveau cet été"

FRANÇAIS, LANGUE SECONDE POUR PROFESSEURS

Cet été, du 6 juillet au 6 août, le Collège de Saint-Boniface offrira un programme intensif réservé aux professeurs de français, langue seconde ou à ceux qui voudraient le devenir.

Ce programme est destiné à ceux qui désirent perfectionner leurs connaissances du français et de l'enseignement du français, langue seconde. Il y aura environ 20 heures de cours par semaine de langue et de laboratoire et 9 heures d'Ateliers pédagogiques ainsi que des activités et des ateliers culturels. Ce programme sera suivi de 2 fins de semaines pendant l'année scolaire pour renforcer les connaissances acquises.

Le contenu linguistique sera relié le plus possible aux situations de classe. La dimension pédagogique tentera de faire une utilisation maximale du matériel, des modèles et des projets tirés de l'enseignement de français, langue seconde.

Le programme sera offert à les différents niveaux d'homogénéité linguistique et à cette fin, il y aura un test de placement lors des inscriptions.

Ce programme est sous la direction de M. Laval Cloutier, Directeur des Programmes Spéciaux au Collège et de Mme Jocelyne Hullen, Directrice de l'Ecole des Programmes d'Eté de langue au Collège. Un comité d'étude formé de M. David Skinner, M. Jeff Carter, M. Bill Stuer, Mme Catherina Sotiriadis et de M. Michel Macdonald aide à préciser et à finaliser le contenu du programme.

Des sessions d'information à l'échelle de la province ainsi que des rencontres au niveau divisionnaire ou scolaire sont organisées par Lorraine Roch afin que ce nouveau programme d'été soit connu. Les participants recevront une bourse qui défrayera les coûts de scolarité.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au Collège au (1) 233-0210.



Les compétitions annuelles du volley-ball "co-ed" ont eu lieu au collège le 12 décembre 1980. Sous la direction de M. Fernand Grégoire, 13 équipes des écoles secondaires françaises du Manitoba ont participé au Sporama. Les équipes de l'école du Précieux-Sang et du Collège se sont rendues aux finales. Cette année, l'équipe du Collège a remporté le trophée.

MARS AU C.U.S.B.

26 et 27 fév.	• Ciné-Club: "Le Gendarme et les extra-terrestres."
28 fév. et 1er mars	• Boîte à chansons "Ami reviens", 20h, Salle Martial-Caron
3 mars	• Conférence de M. Dulog: 20h, salle 2127, "Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines."
12 et 13 mars	• Ciné-Club: "Cordélia"
26 et 27 mars	• Ciné-Club: "Préparez vos Mouchoirs"
SEMAINE D'EXPRESSION CULTURELLE	
14 mars	• Cabaret d'accueil avec chanteurs et musiciens franco-manitobains: (en soirée)
15 mars	• Films (en après-midi)
15 au 22 mars	• Expositions de peintures et photos, salle 1145
17 mars	• Lancement officiel de deux recueils de poésies: Changements de tons, par M. Alexandre Amprimoz et Le livre des Marges par Roger Léveillé.
17 au 19 mars	• Pièce de théâtre en matinée pour les écoles secondaires: "Psst! Psst! Mon amour!" de François Coquereau
18 mars	• Table ronde: "Aspects de la vie intellectuelle et artistique au Manitoba français": (en soirée)
18 et 20 mars	• Spectacle à l'heure du midi
20-21-22 mars	• Pièce: "Psst! Psst! Mon amour!" 20h, Salle Martial-Caron
21 et 22 mars	• Kiosques d'artisanat divers

Somerset

Un coup d'oeil sur le carnaval

Le carnaval d'hiver qui se déroulait les 13, 14 et 15 février en cette année du centenaire du village, remporta un grand succès, grâce à la température idéale, le bon esprit communautaire de la population ainsi que l'appui considérable des villages avoisinants.

Une étudiants de la neuvième année, Marina Labossière, fille de M. et Mme Henri P. Labossière, qui avait été commanditée par les Filles d'Isabelle, fut couronnée reine du carnaval le vendredi soir. Le grand spectacle sur glace fut chaudement applaudi par la foule.

Parmi les nombreuses vedettes qui s'exécutèrent sur la patinoire mentionnons les adultes suivants, tous vêtus de costumes anciens: Mlle Melba Girouard, venue spécialement de Brandon, M. et Mme Paul Thévenot, Mme Audrey Budd (qui portait des patins vieux de soixante-dix ans), Roger Cadoreth, Mme Jeannette Rheault, M. Delphis Girouard, M. et Mme Gilbert Lafrenière, Mme Norma Clark et M. Orlando Girouard.

Au ballon-balai, organisé par Thérèse Lachance et Ed Schroeder, l'équipe des dames de Somerset remporta la victoire contre les "City Slickers". Chez les hommes, l'équipe de Saint-Léon a défait celle de Somerset.

Roland Charbonneau et Denis Boulet gagnèrent au concours des bûcherons. On a aussi tiré du poignet, et les gagnants furent Armand Talbot, de Saint-Léon, pour les jeunes gens. et Terry Temmerman, de Swan Lake, pour les hommes; Julie Labossière, de Saint-Léon, pour les jeunes filles, et Aline Talbot, de Saint-Léon, pour les dames. Alcide Boulet avait organisé ces activités.

Plusieurs joutes de hockey, organisées par Robert Lussier, et Marian Pittet, et des joutes de ringette ont beaucoup plu aux nombreux spectateurs.

Au curling familial, organisé par Roland VanDeynze, le premier prix fut gagné par la famille Harvey Bahuaud; deuxième prix, la famille Thomas Rheault; troisième prix, la famille Etienne Grenier; quatrième prix la famille Roland Charbonneau.

Henri Pittet et Georges Ronceray ont organisé les courses sur glace. De nombreux participants de tous les âges démontrèrent leurs prouesses et amusèrent les spectateurs.

Le carnaval fut organisé par le comité des loisirs, présidé par Maurice Lachance.

Odile OSTROWSKI

Calendrier

Ce soir, le 26 février, à 19h30, à la salle communautaire, le "Manitoba Theatre Center" présente "The Farmers' Revolt".

Samedi, 28 février, à 20h, à la salle communautaire, une soirée d'amateurs se déroulera.

Le dimanche 1er mars, en marge des jeux d'hiver régionaux, des équipes de ringette de 14 ans et moins, s'affronteront à l'aréna.

INTERROGATION

Pour une pastorale d'ensemble

Au mois d'octobre passé, les prêtres de diocèse de Saint-Boniface se sont rassemblés à la maison de retraite Villa Maria en assemblée générale. La plupart des prêtes s'y sont rendus, et la plupart disent en être revenus très satisfaits.

Ce fut une étonnante rencontre. Nous avons passé trois jours à nous dire et à nous répéter ce qu'on avait toujours su. Nous avons énuméré, encore une fois, les nombreux besoins pastoraux du Peuple de Dieu chez nous... Nous avons identifié encore une fois les problèmes des personnes et des institutions. Nous avons déploré, encore une fois, les hésitations et les lenteurs des personnes à se mettre à la tâche.

Lors des réunions plénières qui faisaient suite aux dialogues à deux et à six personnes (poétiquement appelés dyades et sisaines) les prêtres ont probablement exprimé toutes leurs frustrations, tous leurs désirs et tous leurs espoirs. Les secrétaires peuvent en témoigner. Et pendant ces longues et laborieuses réunions, aucune discussion, aucune riposte, aucun débat. L'animateur nous avait invité à écouter "l'autre" d'une façon totale, à accueillir ses paroles avec une absolue attention, à recevoir ses paroles comme autant de "richesses" à partager. Nous avons suivi ce chemin qui nous a paru, à certain moment, un long détour.

Les préoccupations pastorales

Pour ma part, il m'a paru, qu'à travers tous les espoirs rêvés, toutes les frustrations plus ou moins légitimes, toutes les suggestions plus ou moins réfléchies, les prêtres proclamaient bien haut l'urgente nécessité de ce qu'on appelle une "pastorale d'ensemble". Je pense que grand nombre de prêtres ont fait l'heureuse découverte qu'ils n'ont jamais été vraiment si éloignés que cela les uns des autres, dans leur amour pour l'Église, dans leur estime pour les fidèles, et dans leurs préoccupations en général.

Spontanément, lors des rencontres à six, nous en arrivions à nous demander les uns aux autres: "Mais alors, qu'est-ce que nous allons faire? dans quelle direction allons-nous nous lancer?" En d'autres mots: "Qu'est-ce-que nous voulons faire ensemble, dans la même direction?" Tout en respectant la diversité des talents et des tempéraments, l'imagination et la saine créativité de chacun une "pastorale d'ensemble" veut l'unité d'action et d'orientation. Une question s'impose avant toute action pastorale: "Que veulent l'Église universelle et l'Église diocésaine? Quelles orientations donnent-elles? Que me disent-elles concernant, par exemple, le baptême des enfants de parents non-pratiquants? le mariage chrétien, les divorcés, les marginaux, etc. etc."

Sans doute, les prêtres savent que cette "pastorale d'ensemble" ne se fera pas spontanément facile parce que généralement voulue. Les prêtres, plus que quiconque, connaissent, par exemple, les zones grises de la morale chrétienne. Par contre, ils savent aussi que tout n'est pas gris, que l'Église affirme fermement, justifie clairement et répète souvent des orientations sûres concernant la conscience, la liberté religieuse, l'oecuménisme, la justice sociale, la générosité des pays riches, le respect des personnes, le respect de la vie, l'enthanasie, la peine capitale, la famille, le mariage, la contraception, l'avortement, le contrôle des naissances, la guerre et bien d'autres réalités!

Le message que je reçois et que je prétends comprendre, est-il bien celui que comprennent mes confrères? Si non, comment peut se vivre une partorale d'ensemble? Comment se surprendre de la confusion des fidèles? Aussi, n'est-ce pas à l'évêque que revient, finalement, la responsabilité de clarifier, s'il le faut, un message diversement perçu et compris?

Deux exemples relativement faciles

Les débats parfois animés et vifs "des groupes de six" nous ont forcé à nous mettre en garde contre une trop grande confiance en notre jugement propre, à nous faire douter, sainement, des sources et de la qualité de nos informations. Il n'est pas suffisant d'être sincère. Ici comme ailleurs, il faut faire preuve d'un minimum de rigueur intellectuelle. Je pense pouvoir vous donner deux exemples relativement faciles.

a) L'Église se connaît fort bien et se définit clairement. Impossible d'en douter si on a lu et étudié la Constitution dogmatique "De Ecclesia", Vatican II. Alors pourquoi s'obstinerait-on à enseigner et à promouvoir une Église qui serait une société "démocratique" à l'image de nos sociétés profanes contemporaines (pas toujours aussi démocratiques qu'on les dit!). La pastorale d'ensemble exige de tous, prêtres et fidèles qui se sont donnés la peine de lire les documents conciliaires, qu'ils proclament hautement de quelle façon profonde et exigeante l'Église du Christ est démocratique et servante, selon l'Évangile.

b) Je pense aussi qu'on peut souhaiter, au nom d'une pastorale d'ensemble, que prêtres et fidèles ne partent pas en croisade contre le Renouveau charismatique après que celui-ci a reçu les encouragements des évêques canadiens et de l'Église entière; et cela sans se faire accuser de vouloir museler les gens et de porter atteinte à la liberté de pensée et d'expression.

Le Christ est-il donc partagé?

Aux Corinthiens divisés, saint Paul rappelle qu'il ne fa pas faire du "magasinage" auprès des prédicateurs, cherchant le plus éloquent, ou peut-être le plus "libéral". "Frères, je vous exhorte au nom de notre Seigneur Jésus Christ à être tous vraiment d'accord; qu'il n'y ait pas de division entre vous, soyez en parfaite harmonie de pensées et de sentiments. J'ai entendu parler de vous, mes frères, par les gens de chez Cloé; on dit qu'il y a des disputes entre vous. Je m'explique. Chacun de vous prend parti en disant "Moi j'appartiens à Paul" ou bien "J'appartiens à Apollos" ou bien "J'appartiens à Pierre", ou bien: "J'appartiens au Christ". Le Christ est-il donc partagé?".

Une pastorale d'ensemble... c'est rêver en couleur? Il faut lire le discours de Jean-Paul II pour l'ouverture des travaux de la troisième conférence de l'Episcopat latino-américain (Puebla). La réponse s'y trouve. L'Église "universelle", grâce à la puissance des moyens de communications modernes, est devenue une Église "diocésaine".

Aussi, Jean-Paul II visite régulièrement ses immenses paroisses. Déjà il est allée au Brésil, en France, au États-Unis, en Pologne, en Turquie, au Mexique, en Allemagne fédérale, en Irlande et plusieurs autres pays de l'Afrique et de l'Amérique latine. Et pourtant il répète le message de saint Paul aux Corinthiens: charité, vérité, fidélité et unité.

Réginald Prescott, ptre

Saint-Pierre-Jolys

Richmond Gosselin

Richmond Gosselin est né avec une paire de patins dans les mains, je crois. Son rêve était de "faire" la ligue nationale du Canada. Alors il s'est entraîné. Mais bien qu'il était vite comme un poisson et avait de ces tournures dépareillées pour déjouer les gars, il était trop petit et pas assez pesant, qu'on disait.

Mais cela ne le découragea pas. Après un essai avec les Canadiens de Montréal et les Jets de Montréal, il opta d'aller jouer en Suisse. ce qu'il ne regrette pas, j'en suis sûre.

Il joua quatre ans pour la Chaud-de-Fonds et, cette année, il joue pour Bienne. D'après les extraits du journal de Bienne, envoyé à son père Antoine Gosselin, on n'est pas prêt de le laisser aller!

La St-Valentin au Manoir

À l'occasion de la St-Valentin, les directeurs du "Manoir St-Pierre" servirent gratuitement un repas à tous les résidants du Manoir. Luc Dandenault, président de ce comité, présenta les membres de la table d'honneur: le père De Rocquigny, Denis Grégroire, secrétaire et Aimé Gauthier, membre du conseil du Village, et M. Eddy Hébert, résidant du Manoir.

L'invité d'honneur était M. Zeph Audet. Le comité lui présenta une plaque gravée, en témoignage de ses nombreux services. Mme Alice Hébert, présidente des résidants du Manoir, fit l'éloge du souper et remercia la direction pour celui-ci.

Après le souper, M. Nick Tkatchyk accompagné de Mme Rosario Rochon firent de la musique et plusieurs s'approchèrent du piano pour y chanter et s'amuser.

Simone PÉLOQUIN

Saint-Joseph

Des élèves se sont rendus au Festival

Les élèves de cinquième et sixième années de l'école de Saint-Jean-Baptiste, accompagnés de leur professeurs respectifs et de parents volontaires de Saint-Jean et de Saint-Joseph, se joignirent à tant d'autres, venant d'un peu partout, aux fêtes du Festival du Voyageur le 17 février. Notre premier régal fut servi au concert donné par l'artiste Paul Poliquin et ses compagnons au Centre culturel.

Comme ça va bien chanter, guidé par tant de rythme, de beaux sons et d'entrain. On aurait pu en déguster encore pour un bon moment mais c'était à la Cathédrale qu'on devait de diriger pour visiter l'exposition d'anciens fusils, de trappes de haches et couteaux anciens, de canot, etc. Un guide sut intéresser les jeunes en faisant le tour de l'atelier avec nous tout en nous présentant tour à tour les sculpteurs de bois au travail et plusieurs de leurs oeuvres.

Les tisseuses et leurs arts, enfin un grand nombre de travail à l'aiguille, au ciseau et au pinceau.

berceuses, ballades auxquelles prenait part, avec joie et entrain, une centaine d'élèves à la fois. On apprit aussi quelques danses avec agrément. C'est sur cette note qu'on du se quitter, en se promettant bien d'en faire autant l'an prochain si cela ne dépendait que de nous.

À noter, à l'atelier de la chanson, au collège, deux beaux paysages de notre artiste de Saint-Joseph, Cyril Parent. Ses représentations surent nous mettre dans l'esprit de la vie du voyageur tant à la maison qu'en voyage.

On se croirait presque dans la cuisinette, près de poêle à bois à se réchauffer les pieds sur la bavette du poêle. Le chaudron de soupe au pois, le bon pain fumant, qu'on vient de sortir du four, le grand vaisselier bien rangé, tout contribue à dégager l'atmosphère du bon vieux temps.

Sur l'autre tableau, la maison en billots bousillée, le p'tit feu en avant du "chac", la rivière qui coule lentement tout près de là, nous initie à la vie de nos voyageurs des années 1800.

Connaissant ton grand talent, Cyril, ce ne doit pas être les seuls tableaux que tu avais peints pour l'occasion.



"C'est au parc Whittier que nous faisons la pose pour nour reposer".

Nos randonnées un peu partout durant la matinée aiguisèrent notre appétit et c'est au parc Whittier que nous faisions la pose pour nous reposer tout en dégustant notre repas. Ici ce fut aussi très intéressant car en plus du "Midway" qui semblait attirer bien des jeunes, nous visitions le centre des pelleteries où on sut intéresser les élèves avec tout les détails que comprend la préparation des fourrures, les différentes trappes pour les animaux sauvages et tant de détails aussi intéressants, qu'instructifs. L'heure et demie passée au parc fut bien courte pour plusieurs et il y en avait encore à voir lorsqu'on nous avertit que notre autobus nous attendait pour notre dernier arrêt au Collège de Saint-Boniface, pour participer à deux ateliers, de danses et de chants.

Encore ici nous en apprenions au sujet de la vie de voyageur, de sa famille et de la besogne de leurs femmes. Le tout était brodé de chansons rythmées,

Un bravo

Bravo à tous ceux et celles qui ont fait de la partie de cartes de la Saint-Valentin un grand succès.

Votre dévouement et générosité sont appréciés grandement, chers paroissiens et tous les parents et amis des environs qui ont ajouté à notre grande fête.

Marie SARRASIN

Lorette

Un reconnaissant merci de la part d'une petite fille

Nous voulons exprimer nos voeux de remerciements à notre famille, amis, voisins et à toute la communauté de Lorette, ainsi qu'aux gens des paroisses environnantes pour votre bienveillant support et votre grande assistance, malgré la tempête menaçante du 27 janvier, à la soirée spéciale en l'honneur de Charlene.

Nous remercions les organismes de la paroisse: les Chevaliers de Colomb, la Ligue des femmes catholiques, les Lorette Braves et Les Comets pour leurs dons généreux, aussi trop nombreux pour mentionner tous les dons individuels que nous avons reçus, et qui ont été vraiment appréciés.

Nous ne voulons pas oublier les grands talents variés, qui nous ont égayer durant toute la soirée par leur musique entrainante et leur beau chant. Vous étiez tous quelqu'un de spécial ce soir-là. Merci à toutes les personnes qui se sont dévouées, soit par la vente de billets, le service du goûter et beaucoup d'autres travaux qui ont fait de cette soirée un réel succès.

L'atmosphère était remplie de joie et d'amitié et nous sentions un immense encouragement de chacun d'entre vous. Nous vous disons merci de la part de Charlene.

Denis & Sandy RAYNAUD
Alex & Ronnie CARRIÈRE

Un rappel historique

Un comité paroissial faisant suite à celui du centenaire de 1977 a été organisé en 1978 sous la direction de Mme Rosa Therrien pour la préparation du livre de la paroisse de Lorette. En 1980 la Municipalité Rurale Taché a publié un livre sur son histoire.

Alors, nous demandons aux familles de préparer une histoire de leurs ancêtres et leurs familles qui sont venus s'établir à Lorette,. Nous nous sommes réunis trois fois chez Mme l'organisatrice en 1979-1980. Nous insistons fortement sur ce projet. Donnons-nous la main et continuons de poursuivre ce travail sans délai.

Le Comité

Toutes nos félicitations vont à notre paroisse voisine, Île-des-Chênes à l'occasion du lancement du livre "À l'ombre des Chênes" retraçant les cent années d'histoire aux pionniers de Île-des-Chênes et de Grande Pointe. Vous avez fait un recueil merveilleux et un superbe travail, nous vous félicitons.

Liliane LANSARD

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE

fondée en 1902 **constituée légalement en 1907**



Ouvert tous les jours, du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30. Si possible, prenez rendez-vous en téléphonant au 233-0210, poste 134

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE est la deuxième plus ancienne Société du genre au Canada français. Son fondateur, Mgr Adélard Langevin, archevêque de Saint-Boniface, l'a fortement marquée de son ardent esprit patriotique. Garder le patrimoine des Canadiens français du diocèse de Saint-Boniface (qui comprenait alors le Manitoba et la Saskatchewan), fut l'objectif principal qu'il conféra.

Elle fut fondée, en 1902, dans le but immédiat de découvrir le site oublié où avait été construit le fort Saint-Charles, endroit où étaient ensevelis les restes du père Jean-Pierre Aulneau, s.j., de Jean-Baptiste La Vérendrye, fils du premier Canadien dans l'Ouest, et de leurs compagnons morts aux mains des Indiens, en 1736. La Société reçut sa constitution légale, en 1907, un an avant la découverte du fort.

Sous la présidence de l'abbé, plus tard Mgr Antoine d'Eschambault, la Société historique de Saint-Boniface connut son premier apogée de 1936 à 1960. Ce furent d'abord, en 1938, les fêtes du bicentenaire de l'arrivée de La Vérendrye, le premier Canadien à visiter la Fourche des rivières Rouge et Assiniboine où Saint-Boniface et Winnipeg allaient se développer.

Puis vint l'établissement d'un musée, d'une bibliothèque et des archives. Le programme de conférences et de causeries était aussi lancé dès 1936 et il se continue toujours.

La collection d'objets de musée est maintenant logée au Musée de Saint-Boniface. La bibliothèque et les archives sont, quant à elles, logées au Collège universitaire de Saint-Boniface. La première comprend quelque cinq mille livres et brochures traitant du fait français dans l'Ouest canadien. Les archives sont une source unique de documentation sur le même sujet. On y retrouve, par exemple, le fonds de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba, le fonds Antoine-Champagne, le fonds Donatien-Frémont, le fonds Marius-Benoist, le fonds Antoine-d'Eschambault, le fonds Trudel sur le théâtre au Manitoba français, le fonds du Cercle-Molière, et bien d'autres. On peut consulter les archives et la bibliothèque sur rendez-vous.

Les archives contiennent aussi une riche collection de quelque cinq mille photos groupées sous les rubriques suivantes: personnages, lieux et sujets. La Société possède de plus l'unique collection de répertoires de mariages (outil indispensable aux généalogistes), à l'ouest des Grands Lacs. Pour les généalogistes, la Société est le dépôt d'une vaste collection de notes irremplaçables de l'abbé Pierre Picton sur les familles métisses de l'Ouest.

NOS PROCHAINES RENCONTRES

à 20h00

à la salle académique du Collège secondaire de Saint-Boniface
196, avenue de la Cathédrale

le 13 mars
M. Claude Thibault
"L'histoire récente du Collège universitaire de Saint-Boniface"

le 29 mai
L'ASSEMBLÉE ANNUELLE

La Société publie depuis 1971 un bulletin qui paraît six fois l'an, entre septembre et mai.

Elle s'efforce de souligner les anniversaires d'événements passés et d'ériger plaques ou monuments pour en marquer le souvenir. Actuellement, un fonds reçoit des contributions en vue d'un monument à la mémoire de la première famille canadienne qui s'établit dans l'Ouest, les Lagimodière.

Un autre fonds de la Société sollicite des contributions. Il est à la mémoire de Robert Painchaud et encourage, par l'attribution d'une bourse annuelle, l'étude au niveau universitaire de l'histoire des Canadiens d'expression française ayant vécu dans l'Ouest du pays.

En plus d'expositions sous forme d'essais photographiques sur des thèmes particuliers, la Société a plusieurs publications à son crédit.

LE PRIX Robert-Painchaud

Le Prix Robert-Painchaud, d'une valeur de $200.00 ou plus, sera décerné annuellement le 1er octobre.

Conditions:

- être étudiant(e) dans une université ou un collège universitaire reconnu;
- soumettre, avant le 1er juin, un travail inédit (essai, dissertation, thèse ou autres), traitant de l'histoire des francophones de l'Ouest canadien;
- le jury donnera la préférence à un travail rédigé en français;
- la décision du jury sera finale;
- tous les travaux présentés au jury seront déposés aux archives de La Société hsitorique de Saint-Boniface;
- envoyer son travail à:

La Société historique de Saint-Boniface
C.P. 125
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Je voudrais devenir membre......de la **Société historique de Saint-Boniface** ou renouveler ma cotisation.......pour l'année 1979-1980. Ma cotisation expirera le 31 mars 1982, mais me permettra de participer activement aux décisions de l'assemblée annuelle qui se tiendra le 28 mai suivant.

.....membre régulier **$10.00**
.....membre de soutien **$20.00** (ou plus)
.....membre à vie **$150.00**
Chèque ou mandat à **La Société historique de Saint-Boniface**

nom______________________________
adresse:____________________**code postal**__________

Faire parvenir à:

La Société historique de Saint-Boniface
C.P. 125
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone: 233-0210 Poste 134

Sainte-Agathe

Une visite de Mgr Antoine Hacault

Les Chevaliers de Colomb du Conseil Saint-Agathe No 6729 ont eu l'occasion et l'honneur de recevoir la visite de Mgr Hacault pour leur déjeuner-communion.

Le 15 février dernier, les Chevaliers voulurent se réunir en groupe distinct afin de renforcer les liens fraternels et de prendre conscience du rôle de la Chevalerie. Le tout débuta par la messe dominicale célébrée par l'archevêque. Ensuite le groupe de chevaliers accompagnés de leur épouse ou amie se rendirent à la salle communautaire pour un déjeuner aux crêpes.

Mgr. Hacault nous adressa la parole en parlant sur l'importance de la famille. Aujourd'hui le concept familial est attaqué dans son intégrité par les medias. L'on nous présente des séries de programme (radio - télévision - cinéma - littérature, etc...) où l'on expose le concept de la famille comme chose d'antan.

Ce qui est positif et très fort, c'est que rien ne peut remplacer la famille comme moyen d'être heureux, comme moyen de faire survivre notre société. Sans la famille notre société ne peut exister: c'est la base de notre société.

Aussi, Mgr. A. Hacault nous livra quelques mots au sujet de l'année internationale des handicapés. Il nous laissa avec cette phrase: "La dignité de chaque personne n'est pas remplaçable".

Le tout se termina par un film démontrant le venue du Pape Jean-Paul II aux États-Unis où il rencontra les représentants suprêmes des Chevaliers de Colomb.

Jean-Maurice LEMOINE



Table d'honneur (de gauche à droite) Hélène et Louis Robert - Yvette et Joseph Lecuyer - L'abbé Louis Philippe Jean - Mgr. Hacault - Richard et Laurence Dorge - Victor et Thérèse Dumesnil.

Les décisions du Comité de parents

L'exécutif de Comité de Parents s'est rencontré le 27 janvier. Les points saillants de cette rencontre sont les suivants:

a) le Comité de Parents décide de patronner deux journées chantantes à l'école de Sainte-Agathe, prévues pour la fin d'avril. Le Comité, au nom de tous les parents, s'engage à s'occuper de l'aspect technique de la journée - accueil, repas, etc.

b) deux projets pour ramasser des fonds en vue de l'achat de matériel pour le terrain de jeu ont été discutés, soit la vente de billets de loterie du genre "Nevada" et un "Skate-a-thon" par les étudiants de l'école.

c) un rapport à été donné sur les inscriptions au cours de français, langue seconde, pour adultes. 15 adultes sont présentement inscrits et participent aux classes les lundis et mercredis en soirée.

Nouvelles de l'école

Les élèves de la classe de 6e et 7e années qui avaient accueilli, après Noël, un nouveau professeur dans la personne de M. Vujovic se retrouvent avec un autre professeur. Mme Simone Chartier remplace M. Vujovic qui a quitté son poste fin janvier.

Prompt rétablissement à M. Gérard Fréchette, titulaire de la classe de 8e année qui a fait un séjour à l'hôpital.

Lundi, le 16 février, les étudiants de 4e à 9e année se sont rendus à Saint-Boniface pour participer au "Festival du Voyageur". Ils ont joui de leur visite de musées, parc du Voyageur et d'un spectacle par Donald Pouliquin, chansonniers-interprète québécois.

Les gagnants du curling de l'école de Sainte-Agathe sont: Guy Phaneuf, René Saurette, Maurice Gagnon et Marcel Lemoine.

Irène LEMOINE
Rachelle LEMOINE

Calendrier

26 février - 1er mars - curling sur la rivière Rouge. Personnes à contacter: Léo Nolette No: 882-2496; Robert Smith No: 882-2264. Entrée: $40.00 par équipe

3 mars - Mini-bazar organisé par l'âge d'or

3 mars - Messe à l'école à 10h30

11 mars - Concours d'élocution -- finale divisionnaire

18 mars - Concours d'élocution -- finale provinciale

Île-des-Chênes

Le feu rase une ancienne propriété

Samedi 21 février, au cours de la nuit, un incendie venait ravager le magasin "Pop Shoppe", propriété de M. et Mme Ken Rawluk. C'était sans doute une des plus anciennes, sinon la plus ancienne, bâtisse de Île-des-Chênes. On sait que ce magasin avait appartenu, vers 1910, à Pierre Beauchemin et, plus tard, avait été acheté par M. et Mme Albert Carrière. En 1949, il était passé à M. et Mme Léonard Carrière et, en 1977 à leur retraite, devenait la propriété de Edouard et Agnès Haddock.

C'est avec une certaine nostalgie que nous avons vu s'écrouler cette bonne vieille maison qui avait servi comme magasin, à un temps, avec salle de billard et même un "barbershop". C'était un lieu de rencontres amicales à une époque où la vie sociale était plutôt limitée.

Les pompiers de la municipalité de Ritchot et des municipalités avoisinantes ont travaillé fort à contenir le feu et l'empêcher d'atteindre les maisons situées à proximité.

Samedi 14 mars, il y aura une soirée sociale au profit de la famille de Roméo et Tammy Roy. Leur aînée, la petite Nicole, âgée de quatre ans et demi, doit subir une intervention chirurgicale au coeur. L'opération majeure se fera au "Toronto General Hospital for Sick Children" au début de juin. Les Chevaliers de Colomb, en charge de l'organisation de cette soirée, comptent sur l'appui de tous.

M. Jules Lamoureux a été syndic pour un terme de trois ans. Il remplace M. Raymond Lamoureux, à qui nous adressons nos remerciements pour les services rendus à la paroisse.

Le Festival à l'école

Plusieurs ont profité de la température clémente pour se rendre à Saint-Boniface et assister au Festival du Voyageur. D'autres ont dû se contenter de regarder les Télé-relais ou d'écouter les émissions spéciales à CKSB.

À l'école de Île-des-Chênes, on fêtait aussi la semaine du Festival du Voyageur avec toutes sortes d'activités. Le tout débuta avec la visite du voyageur officiel de l'école, M. André Plamondon, professeur de la 4e année. Il parla aux jeunes étudiants des exploits des voyageurs et de leur mode de vie. Mardi, les élèves de la 3e à la 6e année se rendaient au Festival, tandis que les plus jeunes se divertissaient par des ateliers de jeux. La semaine culmina par un déjeuner aux crêpes organisé et préparé par un groupe de parents et de professeurs. Tout en s'amusant, nos jeunes sont venus à connaître leur origine et appartenance culturelle.

Les 14 et 15 février, l'équipe de basket-ball des "Junior Cobras" se rendaient à Saint-Lazare. Les garçons ont été bien accueillis chez les familles Omer Chartier et Conard Plante. Les services des conducteurs, Dollard et Mariette Lachance, ainsi que Richard Groen ont été appréciés.

Calendrier

Dimanche 15 mars - déjeuner-communion des Chevaliers de Colomb (conseil Île-des-Chênes), au centre récréatif après la messe de 10h30.

Mardi, 3 mars à 20h, au centre récréatif, réunion annuelle de la Chambre de Commerce de Île-des-Chênes et du district. Conférencier: M. Frank Johnston, ministre provincial du développement économique.

Lucie DUPUIS
Dolorès LAURENDEAU

Saint-Jean-Baptiste

Un mimi-Festival à l'école

Mardi, le 17 février, à l'occasion du Festival du Voyageur, les élèves de la maternelle à la quatrième année ont participé à leur propre "Mimi-Festival du Voyageur". Vêtus de tuques et de ceintures fléchées, ils avaient vraiment l'air de petits voyageurs.

À 12h30 chaque classe occupait un coin de la cour pour faire des sculptures de neige. Malgré le beau temps et le manque de neige, nos jeunes sculpteurs ont très bien réussi. Mmes Léonne Marion et Odile Carrière, juges des sculptures, choisirent les gagnants suivants: maternelle: Jocelyn Perron, 1ère année: Lise Beaudet, 2e année: Marcel Duval, 3e année: Rachelle Duval, 4e année: Ngo Vuong.

Une deuxième activité au programme était la course aux raquettes. Les élèves avaient fabriqué des raquettes en carton pour cette course. Au sifflet, chaque classe partait au galop. La belle température, ayant joué ses tours, nos jeunes coureurs ont vite eu à ralentir le pas lorsque les raquettes se sont détrempées, pliées ou détachées.

De retour à l'école, le directeur, M Roger Vermette, a servi à tous de la soupe aux pois préparée par une maman, Mme Raymonde Dupuis. Après quelques chants, des voyageurs accompagnés au piano par Mme Roseline Gagnon, les élèves ont regagné leurs classes respectives pour travailler dans leur livret: "Les mangeurs de lard".

Oui, pour le temps d'un après-midi, c'était vraiment un petit Festival du Voyageur.

Paulette VERMETTE



Les élèves de la deuxième année de préparent pour la course de raquettes.

Saint-Adolphe

Des détails sur le carnaval

Notre 3e carnaval annuel de Saint-Adolphe aura lieu les 27 et 28 février et 1er mars. Voici le programme de la fin de semaine.

Vendredi, le 27 février - Weiner Roast - Patinage libre avec musique à la patinoire. Entrée gratuite.

Samedi, le 28 février
A l'école: "Parade de Sous" tournoi de badminton pour les 13 à 18 ans, - jeux et courses pour enfants; - tournoi de "broomball" pour dames; - poker derby de ski de fond de 11h00 à 15h00.

Danse du "Couronnement de la reine du carnaval", à l'hôtel de Saint-Adolphe de 20h00 à 01h00. Les billets sont $4.50 et vendus, à l'avance seulement, par les candidates ou membres du "Community Club".

Dimanche 1er mars - Déjeuner aux crêpes à l'école de 9h00 à midi, - organisé par la Ligue des femmes catholiques; tournoi de "broomball" pour hommes, tournoi de badminton à l'école pour adultes et Parade de Sous.

Les cantines, à la patinoire et à l'école, seront ouvertes toute la fin de semaine, grâce à la CWL et les élèves du présecondaire. Pour plus de renseignements, appelez R. Bérard au No 883-2582 ou P. Grouette au No 883-2164.

Du 1er au 8 mars, il y aura le bonspeil des dames à l'aréna du curling de Saint-Adolphe. Il y aura un repas "fait à la maison", et un prix d'entrée. Le coût par équipe est de $44.00. Téléphonez au No 883-2444 pour plus de renseignements, jusqu'au 26 février.

Le Festival à l'école

À l'école, la semaine du Festival s'est bien fait remarquée dans les classes, et les corridors. Toute la semaine, les classes, à tour de rôle, se sont rendues à Saint-Boniface pour jouir des spectacles, des ateliers, sans oublier le parc avec toutes ses attractions.

De retour dans leur milieu, les élèves se sont adonnés à toutes sortes d'activités: déjeuner aux crêpes au restaurant Pic et Nic; un dîner de "bannock", fèves au lard et saucissons fumés; sans omettre les jeux organisés, les chansons, la visite des Voyageurs et, pour clôturer la semaine, un concours de forts miniatures.

Calendrier

Inondation ou non cette année, n'oublions pas la rencontre d'information le 26 février à 20h30 à l'école, afin de nous familiariser avec l'"International Flood Control Coalition" et le "Municipality of Ritchot Floor Fighting Plan". Il y aura une session de questions et réponses. Un café sera servi.

Les dames de la CWL de Saint-Adolphe organisent une soirée de réflexion pour toutes les dames de la paroisse, lundi, le 2 mars à la Villa Maria à 19h30. Il y aura une célébration eucharistique vers 22h00 suivie d'un café.

La chorale des Turlutins: la chorale présentera un court concert à l'occasion du 40e anniversaire de la Caisse populaire de Saint-Adolphe. Cette soirée aura lieu le 21 mars. Le lieu et l'heure seront confirmés plus tard. Aussi, la chorale prépare un concert d'envergure pour le début de mai.

Dates à ne pas oublier:
- 12 mars - Boîte à chansons divisionnaire à Lorette
- 16 au 19 mars - Exposition scientifique
- 19 mars - Rencontre parents/professeurs
- 22 avril - Concours d'élocution
- 1er mai - Concert de la Chorale des Turlutins
- 6 et 7 mai - Opérettes du Glee Club

Denise HANCOX
Edmée Le GAL

$1,000 au Fonds du Centre récréatif

Habilement dirigées par leur présidente, Mme Alice Marion, nos dames de la Ligue des femmes catholiques ont "drôlement" bien réussi dimanche soir le 22 février. Près de 150 paroissiens et amis des environs se sont retrouvés au sous-sol de l'église pour jouer quelques parties de whist, suivies du programme-surprise.

Le tout entouré de plusieurs bonnes histoires de la présidente, le programme a commencé avec un jeu de "Newly-weds" comprenant Suzanne & Denis Foldart, Lorraine et Denis Clément, Paulette et Marcel Marion, Marie-Ange et Paul Bouchard, ainsi que M. et Mme "Boîte-à-lunch".

Comme de raison, les plus "jeunes mariés", Suzanne et Denis Foldart, ont gagné le jeu, mais tous les participants ont réussi, sans le vouloir, dans la plupart des cas, à amuser l'assitance.

Un encan chinois bien animé à suivi: Alice a procédé au tirage d'un couvre-pied piqué par Mme Hélène Désautels et Mme Claire Bouchard; ce couvre-pied fut gagné par Mme Solange Beaudette.

En tout, la soirée aura apporté environ $1,000.00 au fonds pour la salle d'attente du centre récréatif, grâce aux dames de la Ligue.

Florent & Céline BEAUDETTE

Un vendredi 13 bien rempli

Vendredi, le 13 février à l'école élémentaire de Saint-Jean-Baptiste, les élèves asistaient à une fête d'amour. Le thème de la célébration était "Le Coeur sur la Main".

Des bannières, des mobiles, des pancartes et beaucoup de coeurs décoraient la bibliothèque. L'abbé Pierre Gagné y célébrait la messe entouré des enfants. La célébration eucharistique était préparée par les professeurs et tous y participaient avec joie et entrain.

Mme Roseline Gagnon avait préparé les chants avec la chorale de l'école. À l'offertoire, tous offraient un valentin fabriqué à l'école.

À la sortie de la messe, les élèves échangeaient leur valentin. Merci aux mamans pour les "délicieux coeurs" qui, pour goûter, ont très bien couronnés cette fête.

Paulette VERMETTE

La Montagne

18e Festival de poésie et d'art dramatique

La communauté de Saint-Léon accueillait, du 10 au 12 février dernier, les quelques centaines de participants au 18e Fetival bilingue de poésie et d'art dramatique de la division scolaire de La Montagne.

Trois troupes de théâtre, 17choeurs parlés et 145 participants aux compétitions de solo, se sont inscrits au programme de trois jours. Le juge, Mlle Irène Mahé du Cercle Molière, a distribué les quelque 40 trophées comme suit:

Choeurs parlés:

La maternelle - le trophée de "Bruxelles Bowling Club", décerné à l'école de Bruxelles;

1ère et 2e années- le trophée des Chevaliers de Colomb (Conseil Langevin), décerné à l'école de Saint-Alphonse;

3e et 4e années - le trophée de M. et Mme Richard Benoit, à l'école de Saint-Alphonse;

6e, 7e et 8e années - le trophée du village de Notre-Dame-de-Lourdes, à l'école de Notre-Dame-de-Lourdes.

Poésie solo:

La maternelle - le trophée de l'école Sainte-Marie de Bruxelles, décerné à Lora Smirl de Notre-Dame;

2e - le trophée de M. et Mme T.D. Rhéault, à Anne-Marie Carals de Bruxelles;

3e - le thophée du district scolaire de Saint-Claude, à Michel Talbot de Saint-Léon;

4e - le trophée des marchands de Haywood, à Teri Simoens de Bruxelles;

5e - le trophée des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, à David Desrochers de Mariapolis;

6e - le trophée des Soeurs Ursulines, à Claudine Charrière de Notre-Dame;

7e - le trophée de M. et Mme M. Rocan, à Lorraine Badiou de Notre-Dame-de-Lourdes;

8e - le trophée de M. et Mme Ed. Devos, à Yvette Cénérini de Notre-Dame-de-Lourdes;

9e à 12e - le trophée de M. et Mme Armand Van De Kerckove, à Christian Delaquis de Notre-Dame-de-Lourdes.

Poésie solo bilingue
(un élève anglophone récite en français):

La maternelle - le trophée de M. et Mme A. Doyon, décerné à Darcy Lafrenière de Somerset et Christopher Natiuk de Saint-Claude;

1ère et 2e - le trophée de la Chambre de Commerce de Saint-Claude, à Sherri Lippens de Bruxelles;

3e et 4e - le trophée de la Coop de Saint-Léon, à Ricky Lippens de Bruxelles;

7e et 8e - le trophée de "Moderne Dairies" de Saint-Claude, à Henry Delichte de Saint-Alphonse.



Dans la catégorie "poésie inédite", Danielle Brisson a remporté le trophée.

Poésie solo bilingue
(un élève francophone récite en anglais):

La maternelle - le trophée de M. et Mme Simon Foidart, à Christian Rouire de Saint-Claude.

1ère et 2e - le trophée de Mme C. Morrison, à Ginette Philippe de Saint-Claude;

3e et 4e - le trophée de la Coop de Saint-Léon, à Paulette Dacquay de Saint-Claude;

5e et 6e - le trophée de M. et Mme Albert Ronceray, à Rachel Cénérini de Notre-Dame;

7e et 8e - le trophée de la Caisse populaire de Lourdes, à Henriette Comte de Notre-Dame;

9e et 10e - le trophée de l'Institut collégial de Notre-Dame-de-Lourdes, à Annette Rondeau de Notre-Dame.

Poésie inédite:

La maternelle - le trophée de M. et Mme Florimond Plaitin, décerné à Kara Atkinson de Swan Lake;

1ère et 2e - le trophée des Filles de la Croix, à Lynne Bruneau de Saint-Claude;

3e et 4e - le trophée de l'école élémentaire de Notre-Dame, à Kelly Dunn de Saint-Claude;

5e et 6e - le trophée de l'école élémentaire de Saint-Claude, à Chris Van De Walle de Saint-Alphonse;

7e et 8e - le trophée du Dr et Mme F. Champagne, à Andrew Reuvekamp de Saint-Alphonse;

9e à 12e - le trophée de la Division scolaire de La Montagne, à Danielle Brisson de Notre-Dame-de-Lourdes.



Mlle Irène Mahé présente un trophée à Lorraine Badiou, de Notre-Dame.

Le trophée de la Division scolaire de La Montagne, remis au meilleur concurrent parmi les gagnants de poésie solo de la première à la douzième année a été décerné à Lorraine Badiou, 7e année, de Notre-Dame-de-Lourdes. Le poème qu'elle récitait s'intitulait "The Tale of Custard, the Dragon".

Le trophée des Soeurs Ursulines remis au concurrent individuel le plus méritant parmi les gagnants de poésie inédite, fut décerné à Danielle Brisson de Notre-Deme-de-Lourdes.

Art Dramatique:

Le trophée de l'inspecteur D.R. Thom fut remis aux élèves de l'école de Swan Lake pour présentation de "Family Problems". Brien Gutscher de Swan Lake fut déclaré le meilleur comédien et reçut le trophée du personnel enseignant de l'école de Swan Lake.

Mercredi, en soirée, des élèves de la 10e à la 12e année de Notre-Dame-de-Lourdes présentèrent une pièce anglaise. Le trophée de M. et Mme O. Ostrowski fut décerné à l'Institut collégial de Notre-Dame-de-Lourdes. Le trophée des Filles de la Croix pour la meilleure comédienne fut décerné à Rosaline Comte de Notre-Dame-de-Lourdes. Le trophée de M. Charles E. Bolster pour la meilleurs comédienne de soutien fut remporté par Cheri Good de Notre-Dame.

Madame Edith Rondeau, la présidente, a fait savoir que la réunion annuelle du festival de poésie et d'art dramatique aura lieu à l'école de Saint-Claude, le 10 mars à 20h. Nous vous donnons déjà rendez-vous pour le prochain festival qui aura lieu à Saint-Claude en 1982.

Lucille RONDEAU

Richer

Une nouvelle famille vietnamienne

Bienvenue à Sainte-Geneviève, à la deuxième famille Mac. M. Tuon Kiet, Oi Chan, son épouse, leur fille Thuy Phuong, leurs deux fils Thoi Cuong et Thoi Chuong. "Soyez heureux et en paix dans l'accueil et l'amour des paroissiens et des chers vôtres" pouvait-on lire dans le bulletin paroissial.

Les parrains et les marraines pour cette troisième famille sont; M. le curé Gérard Lévesque, Janine & Gilbert Legal, Rosaire & Dora Fiola, Sr Madeleine, Sr Guichon, René & Thérèse Desrosiers et Ernest & Yvonne Desrosiers.

Le "Cribbage"

Les parties de "Cribbage" se poursuivent au Club des Jeunes de Coeur avec grand intérêt. Les vainqueurs de ce dimanche le 15 février furent MM. Lionel Tétrault et Pierre Léveille. Les prix de consolation allèrent encore une fois à Solange Sabot et sa petite fille Lorraine Laramée. La prochaine rencontre aura lieu le 1er mars.

Des Chevaliers de Colomb. No. 7059 (qui comprend Richer, Sainte-Geneviève et Ross) ont eu l'initiation du 1er degré conjointement avec Sainte-Anne, Lorette et La Broquerie. Sept nouveaux membres se présentèrent.

Samedi le 14 février eut lieu le poker derby des "Snowmobile Riders de Richer". Les gagnants furent: 1er prix, Marcel Vauclair; 2e prix, Anne Marie Richard et le 3e prix, Roger Gagnon.

Nouveaux Syndics

Pour Ross le nouveau syndic est Lionel Rivard, pour Sainte-Geneviève Marcel Desrosiers et pour Richer, Albert Chaput.

Thérèse CHAPUT

Le premier rédacteur en chef du journal est décédé

Le premier rédacteur en chef de **LA LIBERTÉ**, M. Hector Héroux, est décédé le 29 janvier à Trois-Rivières à l'âge de 91 ans.

C'est en 1913 que Mrg Adélard Langevin, archevêque de Saint-Boniface, avait confié au jeune journaliste qui avait fait ses débuts au Devoir la tâche de diriger la rédaction de cet hebdomadaire de langue française qu'il voulait implanter au Manitoba.

Hector Héroux a occupé les fonctions de rédacteur en chef durant dix ans, soit de 1913 à 1923, avant de retourner à Trois-Rivières pour se mettre au service du journal Le Nouvelliste.

C'est durant son séjour au Manitoba que Hector Héroux à épousé une Manitobaine, Marie St-Pierre de Winnipeg. Si bien que le défunt laisse dans le deuil au Manitoba ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. Arthur et Henri St-Pierre, Mme Rose Baril-St-Pierre, Mlle Camilla St-Pierre, soeur Armanda St-Pierre, s.g.m., soeur Marie St-Pierre, s.g.m. et Mme Jules St-Pierre (Alice Carbonneau).

Après la nouvelle de son décès, survenu des suites d'une chute dans l'escalier de sa maison, de laquelle il ne s'est pas remis, le journal Le Nouvelliste a notamment écrit: "Hector Héroux a consacré 45 ans au journal Le Nouvelliste. Il était de cette génération de journalistes, les vrais, venus au métier par vocation à une époque difficile où les conditions de travail étaient ardues et les salaires dérisoires".

"Homme haut en couleur et plein de verve, Hector Héroux a marqué son époque, Il fut un journaliste tout entier qui ne consentit à laisser sa fidèle machine à écrire qu'à 80 ans".

"Humoriste, M. Héroux pouvait, durant des heures et des heures, raconter des anecdotes sur différents personnages pittoresques de la Mauricie. C'est regrettable qu'il ait toujours refusé d'écrire l'histoire de l'Église au Québec. "Je la connais trop bien pour l'écrire", avait-il coutume de répondre, les yeux pétillants, à ceux qui lui demandaient pourquoi!"

"Ce n'est pas tous les jours qu'un homme âgé de 91 ans ait réussi à conserver une lucidité de tous les instants, pour dévorer volume sur volume, s'intéresser à la majorité des grandes questions de l'heure et trouver aussi le temps de suivre religieusement les exploits des Expos et des Canadiens. Son credo pouvait se résumer ainsi: "La vie est trop sérieuse pour la prendre au sérieux".

ÉVOLUTION DU RÔLE COMMUNAUTAIRE DES FEMMES

Depuis toujours les femmes ont donné, sans attendre rien en retour, leurs énergies, leur temps aux misères d'autrui. Afin de venir en aide aux démunis et défavorisés de la société, les femmes ont créé des services aussi variés que l'envoi de friandises et de tricots aux soldats canadiens pendant les deux querres mondiales, en passant par l'organisation de concerts et la lutte pour l'obtention d'écoles françaises, pour en arriver à se pencher aujourd'hui sur leur condition de vie.

Cependant, face à ces divers niveaux d'engagement, une question se pose: pourquoi les femmes s'engagent-elles dans leur communauté? ou pourquoi mettent-elles tant d'énergie à la mise sur pied de tous ces services qui sont de toute évidence de l'essor de l'État? D'abord, la nécessité de sortir de l'isolement motive nombre de femmes à s'impliquer dans un organisme social quelconque, comme la Fédération des femmes canadiennes-françaises. C'est une façon pour elles de rencontrer d'autres personnes, d'initier des contacts, enfin de sortir de l'enceinte du foyer et de vivre d'autres expériences, d'autres relations que celles promues dans le milieu familial. Ces engagements communautaires permettent aussi aux femmes de se valoriser, de s'épanouir, enfin de sentir qu'elles sont capables d'agir, qu'elles participent activement à la vie de leur communauté, à la société et à son évolution. De plus, l'expérience acquise dans des organismes communautaires sert pour plusieurs femmes de porte d'entrée sur le marché du travail ou encore de préparation à un engagement plus poussé tel qu'en politique.

D'ABORD POUR AUTRUI

L'engagement des femmes dans leur communauté, que ce soit en tant que membre de la FFCF ou d'un autre organisme, n'a pas toujours eu l'aspect revendicateur qu'il développe actuellement. En effet, l'intérêt que les femmes portent à leur condition est un phénomène quand même assez récent car par le passé elles ont surtout employé leurs énergies à mettre sur pied des services sociaux pour améliorer les conditions de vie des gens défavorisés, soit des services que l'État ne dispensait pas. Ainsi, elles ont oeuvré en tant qu'auxiliaires dans les hôpitaux, ont aidé les handicapés, les pauvres; elles ont nourri et habillé des orphelins, des familles victimes d'incendie; elles ont servi des repas aux personnes âgées immobilisées par la maladie, etc. Enfin, la liste est longue et il n'est pas nécessaire d'en dire plus long sur cet aspect du bénévolat qu'ont exercé les femmes dans nos communautés car tous et toutes nous en sommes conscients (es).

PUIS POUR LE SORT DES COMMUNAUTÉS

Toutefois, il est important de souligner comment ces femmes ont évolué à d'autres niveaux d'engagement communautaire. En raison de l'accélération des transformations sociales, de l'augmentation sensible du nombre des sociétés établies s'occupant du bien-être dans un sens précis telles que la St-Vincent de Paul pour les indigents, la John Howard et la Elizabeth Fry pour les prisonniers (ères), de la prise en charge par l'État des services que les femmes bénévoles octroyaient (exemples: bien-être social pour les pauvres, la Société d'aide à l'enfance, l'assurance-chômage, etc). les membres de la FFCF, par exemple, ont orienté leurs actions vers les domaines culturel et éducatif. C'est ainsi que nous les retrouvons parmi les premières à lutter pour les droits et la langue des leurs. Elles siègent à de nombreux comités et commissions pour l'amélioration des services français, rédigent des mémoires et des rapports destinés aux gouvernements provinciaux et fédéral. Tout ceci pour améliorer le sort de leurs communautés francophones.

POUR ELLES-MÊMES!

Or, depuis quelques années les femmes sont devenues beaucoup plus soucieuses de leur propre condition. En effet, elles se rendent compte que les changements socio-économiques en cours influencent profondément leur vécu quotidien, surtout depuis qu'elles retournent en plus grand nombre sur le marché du travail. De plus, beaucoup d'entre elles sont maintenant plus indépendantes et autonomes ayant quitté ou perdu leur conjoint, ou bien parce qu'à la suite d'un divorce, d'une séparation ou du décès de leur conjoint, plusieurs ont besoin d'argent pour survivre. On voit donc des femmes s'intéresser davantage à la lutte pour des garderies, des services d'aide aux victimes d'agression sexuelle, aux femmes battues, pour des meilleures conditions de travail, pour un accès plus facile et égal à l'éducation, pour un contrôle de leur corps, etc. Elles sont désormais engagées dans des luttes plus politiques et sont par la force des choses plus politisées et surtout plus visibles dans la société. Elles luttent pour des services qu'elles jugent nécessaires pour l'amélioration de leur vie en tant que femmes. Elles luttent pour elles-mêmes!

ÉVOLUTION DANS LES ORGANISMES

Conséquemment, on retrouve ces nouvelles tendances au sein de la FFCF comme dans d'autres organismes féminins. Ces organismes ont un énorme défi à relever: comme ils se sont toujours définis en fonction d'autrui, c'est-à-dire en donnant des services, en aidant leurs proches, leurs voisins, dorénavant ces associations veulent s'occuper de leur sort. Elles doivent donc se tailler une place quelque part entre les organismes féministes les plus extrémistes et ceux qui jouent un rôle moins visible de sensibilisation. Le défi est de taille va sans dire, et sous-entend nécessairement une redéfinition des objectifs et une réorientation de plusieurs de ces organismes.

La Fédération des femmes canadiennes-françaises, comme bien d'autres groupes bénévoles a atteint ce stage de son évolution. C'est pourquoi son congrès biennal en juin de cette année est d'une importance capitale. Il permettra aux participantes de donner une nouvelle direction à la Fédération afin qu'elle reflète davantage les besoins des femmes francophones. Le projet de recherche sur l'apport des femmes francophones hors Québec et d'analyse sociologique de leur situation s'avérera sûrement un outil fort utile dans cette redéfinition du mandat de la FFCF tout en fournissant un document précieux sur l'histoire des femmes francophones hors Québec. Les femmes francophones seront désormais peut-être un peu plus connues au Canada.

Fédération des femmes canadiennes-françaises
525-325, rue Dalhousie
Ottawa, Ont.
K1N 7G2
(613) 232-5791

Vie sociale

Naissances

*Kara **Brémaud**, née le 18 février, fille de Arthur Brémaud et Karen Riack de Sainte-Agathe.*

*Lisa Murielle, enfant première-né de Gilbert et de Irène **Forest** de Saint-Malo, née le 26 janvier et baptisée le 22 février. Murielle et Marcel Gagnon sont les parrain et marraine.*

*Stéphane Gérald, fils de Paul et de Lina **Forest** de Saint-Malo, né le 30 janvier, baptisé le 8 février. Ses parrain et marraine sont Marthe et Gérald Maynard.*

*Flavie **Fidler**, le 12 février 1981, du Précieux-Sang.*

*Dora **Trudeau**, 78 ans, le 15 février, du Précieux-Sang*

*Raymond Lucien Hoseph **Pattyn** , fils de Denis Pattyn et Claudette Ritchot, le 15 décembre, du Précieux-Sang.*

*Michelle Léanne Marie **Pelland**, fille de Gilbert Pelland et Jeannette Dorge, le 23 décembre, du Précieux-Sang.*

*Renée Colette **Savoie**, fille de Marcel Savoie et Suzanne LeBleu, le 20 janvier, du Précieux-Sang.*

*Richard Paul **Delorme**, fils de Paul Delorme, et Eveline Jeanson, le 15 février, du Précieux Sang.*

Mariages

*Samedi le 21 février aura lieu le mariage de Diane **Dornez** et de Dale Cameron **Laxdal** en l'église de Sainte-Geneviève.*

*Clément **Manaigre**, de Transcona, fils de Jérémie Manaigre et Gabrielle Champagne d'une part, et Peggy **Garrioch**, fille de Richard Garrioch et Grace Robertson, East Kildonan, Winnipeg, d'autre part. La messe nuptiale eut lieu le 7 février en l'Église N.D. de l'Assomption.*

Anniversaire

*Mme Théophiline **Alarie**, de Sainte-Agathe, le 28 février: 83 ans.*

Décès

*M. Elie **Neveux**, époux de Angèle (Bourgeois) Neveux décédé le 19 février 1981 à l'hôpital de Saint-Boniface, à l'âge de 72 ans après une longue maladie. Il fut inhumé le 23 février à Saint-Pierre. Il laisse dans le deuil, trois filles, Rita, Béatrice et Aline; deux garçons, Gilles et Ernest et deux soeurs; Léonie Désaulniers et Odile Audette.*

*M. Zotique **Delorme**, 63 ans, ancien meneur du bac de Saint-Adolphe, est décédé à l'hôpital Victoria, le 12 février 1981.*

Berthe Bonnin, 84 ans, de Saint-Boniface, le 13 février; Joseph Philippot, 77 ans, de Saint-Boniface, le 12 février;

*Emile (Titi) **Joyal**, 68 ans, époux de Marie-Ange Pilon décédé le 9 février à sa résidence de Saint-Agathe.*

La Broquerie

Soirée des trophées

À sa soirée sociale annuelle, l'Association de la faune de la Seine a remis des trophées aux chasseurs et pêcheurs de la région. Voici les gagnants:

Chevreuil: Luc Taillefer, 1er Prix, Gérard Taillefer 2e prix
Orignal : Jos Gagnon 1er prix, Louis Gagnon 2e prix,
Ours (à la carabine) : Roger Martel 1er prix, Vézina Martel 2e prix,
Ours (à l'arc): - Maurice Sala. Wapiti : Roger et Maurice Martel, Lapin de garenne (jack-rabbit) : Paul Bourrier. Truite: Ernie Gagnon 1er prix. Doré: Mé Grouette 1er prix.

On a aussi remis des plaques à des anciens officiers pour trois années de service ou plus. À Aimé Boivin, Jean Grimard et Guy Taillefer.

Un comité du centenaire

Le comité des présidents tenait sa réunion mensuelle mercredi dernier. Le comité a manifesté l'intérêt d'inviter "Premier Quart" de CKSB à venir manger des crêpes à La Broquerie lors de la visite des élèves de Schefferville. On s'est aussi penché sur les préparatifs en vue de la célébration du centenaire de la paroisse en 1983. Justement, les présidents organisent une réunion de la paroisse en avril en vue de former un comité du centenaire.

Le maïs vous intéresse?

Une école de blé d'Inde à La Broquerie? En oui! Et comme dirait Alphonse Fournier: "Y en a ben qui maïs". C'est un colloque d'information destiné aux producteurs de maïs mais aussi à toute personne intéressée au potentiel alimentaire et énergétique du maïs.

Le colloque se tiendra les 3 et 4 mars de 9h à 16h15 à l'aréna de La Broquerie. Le coût d'inscription est de $5.00. Il y sera question des façons de maximiser la production, des maladies du maïs, des herbicides, des utilisations énergétiques, bref 2 journées bien remplies.

Parlant de maïs, un producteur de maïs de La Broquerie vient d'arriver en 19e place (sur 96 compétiteurs manitobains) dans un concours de production de maïs. Sa production s'élevait à 129 minots/l'acre. Qu'on "l'maïs" ou non c'est pas si mal.

Les Habs blanchissent

Les Habs, qui ont connu le succès un peu dans toutes ses formes cette année ont réussi mardi soir dernier un exploit très rare dans la ligue - un blanchissage. L'équipe a tenu bon devant une attaque virile et parfois violente de la part des Wings de Grunthal.

Il faut dire aussi que Kevin Tyndall a été brillant dans les filets. Cette victoire a assuré aux Habs une place dans la division A. Elle leur a aussi présenté la possibilité de finir en 2e place.

Rino OUELLET

Transcona

Un rendez-vous le 3 mars

La Lfc de l'Assomption organise présentement le "Shower" de l'église qui doit avoir lieu le mardi gras, 3 mars, à 19h30 au Centre culturel Assomption, 711, rue Léola. Toutes les dames et demoiselles de la paroisse sont cordialement invitées à cette soirée.

Comme attraction à ce "Shower" il y aura une présentation de modes printanières. La commentatrice, Margaret Laurie, de Lorette, nous expliquera comment coordonner notre ensemble de printemps.

Inscriptions à la maternelle

L'école centrale, 604, rue Day à Transcona, école française d'immersion de la Division scolaire numéro 12, Transcona-Springfield, annonce que les inscriptions à la maternelle pour le mois de septembre se font cette dernière semaine de février. Il faut se rendre au bureau de l'école; la secrétaire, Albina Lapointe, vous donnera les renseignements voulus. Téléphonez au No 222-1378

Hélène BLAIS

Églises du Manitoba français...

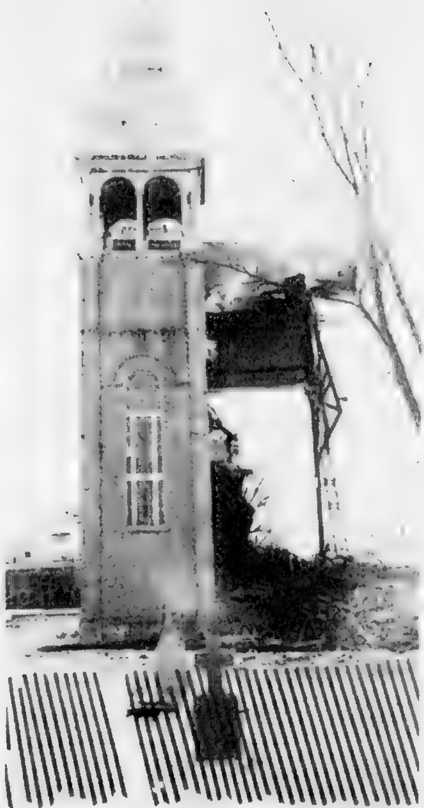




Photo de Roger TURENNE





L'ex-église de Saint-Pierre-Jolys

Les disques

Clandestins d'Octobre

(à débusquer)

Groupe bien connu, des plus complets et des plus populaires dans les cercles progressifs du Québec, Octobre met un terme à son inactivité côté disques en sortant "Clandestins" de leur cachette. C'est dans une revue musicale que le groupe se prononçait sur cette nouveauté. Neuf nouvelles compositions réunies pour ce disque, le premier en plus de deux ans.

"Clandestins" est beaucoup plus axé sur le "rock", un nouveau style pour le groupe. C'est ce son, justement, que j'ai eu le privilège d'entendre quelques jours après la sortie du disque. Ce groupe vient de "vendre son âme" au rock'n roll pour une partie du disque au moins. Les deux premières chansons. "Pour te retrouver" et la chanson-titre sont débordantes d'énergie, aggressives, tout un éloignement de leurs affinités "jazz-rock".

Cette direction reste cependant préservée pour "L'imposteur", le majestueux "L'imaginoir" et le court instrumental "Le bout de la ligne", tous accompagnés de cuivres peignant la section rythmique d'une nuance de jazz nocturne. Ces trois pièces progressives font contraste avec la dynamique mais immuable chanson "Je veux rouler".

La voix autoritaire

Octobre, est composé de Pierre Flynn (par qui sont signées sept des compositions du disque et qui est le claviériste du groupe), Mario Légaré à la basse, Jean Dorais, à la guitare, Gérard Leduc, aux saxophones et aux claviers et Pierre Hébert à la batterie. Le groupe a aussi mis au point un sens d'humour dans "Chanson-parenthèse": "Une chanson aide-mémoire/ Une chanson en surplus/ Juste une chanson pourboire/ Qu'une main discrète glisse sous l'assiette/ Sans être vue".

Pour la subtilité, vous pourrez également écouter "Prière d'asphalte", mais dont les propos sont plus sérieux. C'est une chanson produite à l'aide de choristes et d'un orchestre derrière la voix autoritaire de Pierre Flynn... Un autre exemple de "rock" mais avec des sentiments plus délicats. Le groupe a dû vouloir plaire à un autre genre de "fan" de musique, sans toutefois détourner leurs fidèles.

Ils ont introduit des cuivres, des choristes, du rock, du jazz, une ballade émouvante "La dernière chance" et un instrumental. Parmi toutes ces différentes tentatives, une chanson en particulier a dépassé les limites musicales auxquelles on s'attend d'Octobre. Il s'agit de "L'imaginoir", une espèce de tissage dans le style de "Crime of the Century" de Supertramp. C'est par son thème de colère, de fatalité et d'émotion que communiquent les musiciens chantant en choeur pendant un crescendo tranchant, suivit enfin par le saxophone céleste de Gérard Leduc.

Octobre, groupe clandestin de l'année, nous arrive avec un disque qui risque de vous laisser confus au début, tellement le son touche à plusieurs spectres de musique. Je dois dire que bien que les interprétations s'avèrent parfois marginales, elles sont quand même très présentes et affirmées.

Mais la musique, n'est-ce pas une forme d'expression qui peut toujours changer et influencer d'autres musiciens à changer? Écoutez Octobre, plus particulièrement "Clandestins", mais écoutez-le plusieurs fois pour découvrir des secrets dans leur répertoire.

Guy FERRATON

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

Comptables

Assureurs

Optométristes

LES PETITES ANNONCES GRATUITES

Les petites annonces sont gratuites pour deux parutions consécutives seulement. Les parutions ultérieures coûtent $5.00 chaque. Ces annonces doivent parvenir dactylographiées au plus tard le lundi avant la publication du journal. Seules les annonces de personnes privées sont acceptées.

À VENDRE - Un aspirateur "Eureka Upright". Excellente condition. Prix à négocier. Appellez Rita au No 247-8947.
- 797 -

À LOUER - rue Aulneau, appartement de 3 chambres, complètement meublées. Pas de place de stationnement. Facilité de lavage. Téléphoner après 18h. au No: 247-6138.
- 783 -

À VENDRE - à Sainte-Agathe, Manitoba, maison de 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, grande cuisine et salon, lot 75 x 100. Pour plus informations téléphonez au No 882-2119.
- 761 -

À LOUER - appartements simples dans Villa des Chênes, Foyer d'âge d'or. Appelez 1-878-3295 ou écrivez C.P. 518, Île-des-Chênes, Manitoba.
- 772 -

Les recherches pour la généalogie descendante de la famille DOSITHEE DUPUIS sont terminées. Ceux qui désirent en avoir une copie téléphonez au No 347-5652 ou en personne: 106, rue de la Grotte Saint-Malo. Par la poste: c.p. 254 R0A 1T0.
- 799 -

VENTE PRIVÉE - maison de 5 ans, 3 chambres à coucher, 1300 pieds carrés sur lot 80x155 (paysagé). Garage attenant, salon en contrebas, foyer, toilettes, baignoire ronde (encastrée). 10 minutes de Winnipeg Tél. 1-883-2383.
- 800 -

CHERCHONS à louer - maison de 3 ou 4 chambres à coucher Tél.: 257-4298 après 17h.

À VENDRE - Austin Mini 1975, "La plus belle mini du quartier", rouge et noire, en excellent état, 26,000 milles, deux portes, transmission manuelle, pneus d'hiver, radio, $2,200. Téléphonez au No 237-3684 après 17h.
- 780 -

À VENDRE - à Lorette, Manitoba maison de 4 chambres à coucher, grande cuisine et selon - Située sur grande route pavée, et un acre de terre, avec arbres et bien entretenu - prix $23.000 - téléphonez au No 878-2851 après 18h ou en fin de semaine.
- 813 -

À VENDRE - bungalow de 3 chambres à coucher - salle familiale, chambre supplémentaire et salle de bains au sous-sol - grande cuisine - lot de 70 x 145 - près de l'école et magasin - 18 milles du centre ville. Vente privée - téléphoner 1-878-3555
- "camper 1976" qui s'adapte sur un camion - 8 pieds seulement $2500.00. Téléphoner 1-878-3555.
- 818 -

À LOUER - appartement d'une chambre à coucher dans sous-sol avec cuisine, poêle, réfrigerateur salle de bains avec douche. Facilité pour laver et place de stationnement. $89.00/mois. Téléphonez à John au No 668-6807.
- 792 -

Française donnerait cours de français le soir $15 l'heure. - Téléphonez au No 261-8235 ou (1) 353-2326.
- 801 -

AVIS RÉUNION
CONSEIL SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE
à 19h30 - 50, chemin Monterey
mardi le 3 mars

Liquidation d'une bibliothèque personnelle, bon choix de livres de poche et autres, en français, de $1.00 à $5.00 Téléphone No 475-2423.
- 802 -

À VENDRE - Belle robe longue, manches longues, couleur: corail (pâle) Taille 15, avec chapeau couleur champagne avec dentelle. Téléphone après 18h au No 256-2812.
- 803 -

DOIT VENDRE - maison mobile 1976, approuvé par C.S.A. 3 chambres à coucher, 2 salles de bains avec tous appareils électriques. En très bonne condition. Téléphonez: 233-4607.
- 804 -

IMPÔTS - Préparations de déclarations d'impôts. Taux raisonnables. Tél. 253-2464.
- 805 -

RECHERCHE: une compagne pour partager un appartement de 2 chambres à coucher. Téléphonez au No 261-7864.
- 806 -

À VENDRE - maison de 2 chambres à coucher bien entretenue situé près des autobus et magasins, quartier Norwood - garage - $34,900 - tél.: 257-5787.
- 782 -

CONSERVEZ L'ÉNERGIE! Élégante maison "Custom Built" situé à côté de la rivière près de Sainte-Anne - doit être vue! Tél.: 1-326-3372.
- 819 -

Adulte bilingue, responsable, aimant les enfants, ne fumant pas, garderait des enfants, nouveau-né à 6 ans à Saint-Boniface. (Prête à se déplacer pour garder à domicile) Disponible immédiatement et en tout temps; Jour, soir, fin de semaine. Pour plus de renseignements, téléphoner au No 237-4645.
- 821 -

À VENDRE: - faisans pour consommation, chevreau, brebis,

On cherche - un extracteur à miel (environ 10 cadres) - ruches usagées. Appeler après 17h au No 424-5529.
- 823 -

À VENDRE -
1 poupée marchante avec habits 15.00
1 petit poêle électrique pour enfant de marque "Little Lady" en bonne condition $10.00
1 poêlon électrique de marque "Toastess" $10.00
2 tables à café, une en arborite brun et l'autre blanc avec noir. $10.00 chacune.
1 "combine International" (jouet) tout neuf $15.00
Tél.: 253-4682.
- 822 -

À LOUER - Saint-Boniface, appartement de 3 chambres à coucher avec poêle et réfrigérateur, Téléphonez au No 237-0250.
- 815 -

Homme de 32 ans, 5 pieds quatre pouces, fermier, honnête et bon caractère désire correspondre avec jeune demoiselle de la campagne, âgée de 25 à 34 ans, qui est honnête, sincère, attrayante et qui a bon caractère. Correspondance confidentielle. Écrire à **LA LIBERTÉ** Boîte 814.
- 814 -

À LOUER - appartement de 3 pièces libre le 1er mars. Avec poêle, réfrigérateur, draperies, et tapis. Place de stationnement. Téléphonez: 233-6530.
- 817 -

Cherchons à louer ou à sous-louer un appartement de trois pièces avec 1 chambre à coucher à la Tour Eiffel, pour le mois d'avril ou plus tard. Téléphonez au No 233-6466.
- 820 -

À LOUER - à Sainte-Anne 230 acres de terre 150 acres clôturés avec eau potable et l'autre terrain pour récolte spéciale. Prix $3,500.00 par année pour les 2 terrains. Téléphonez au No 582-4880
- 816 -

À VENDRE - Une tondeuse électrique, de marque "Sunbeam GB 70", avec sac et fermeture éclair, et corde de cent pieds, en bonne condition. $200.00 - Une machine à laver de marque "Speed Queen", avec essoreuse en bonne condition. $275.00 ou meilleurs offre - Tél.: 253-4682.
- 812 -

À LOUER - maison d'une chambre à coucher rue Saint-Jean-Baptiste. Loyer $150. Téléphonez au No 475-3253 après 18 heures.
- 811 -

À SOUS-LOUER - à Saint-Boniface, appartement d'une chambre à coucher, rue Goulet. $200.00 par mois, chauffage et stationnement inclus, Tél.: 233-9306.
- 810 -

Chiropraticiens

Entrepreneurs de Construction

Les Petites Nouvelles

Bilodeau en appel

Dans le sillage du jugement du 13 décembre 1979 de la Cour suprême du Canada, des éclaircissements sur la constitutionnalité des lois manitobaines sur la circulation routière et sur les poursuites sommaires ont été demandés en Cour d'appel du Manitoba, lundi 23 février.

La requête a été faite conjointement par la province et l'avocat Vaughan Baird, représentant le demandeur, M. Roger Bilodeau, de Sainte-Agathe, étudiant en droit à Moncton.

Me Baird a également demandé que la cour déclare nulles les deux lois et que le gouvernement du Manitoba rende compte, en Cour, de son programme de traduction de lois. On se souviendra que M. Bilodeau a écopé d'une contravention (unilingue) pour excès de vitesse, l'été dernier. Les juges de la Cour d'appel ont pris la cause en délibéré.

Le Club LaVérendrye et l'âge d'or

Le bureau de direction du Club LaVérendrye est intéressé à la création d'un foyer de l'âge d'or qui serait situé sur la propriété du Club, au sud du bâtiment actuel. Cet édifice ferait partie d'une expansion du Club.

"Afin de pouvoir satisfaire cette oeuvre, peut-on lire dans un communiqué de presse, le Club a des demandes à faire remplir par toutes les personnes intéressées à devenir résidants de ce foyer. Les formulaires sont disponibles au Club".

La gérance du Club indique par ailleurs que s'il existe "une demande satisfaisante" le Club pourrait solliciter du gouvernement provincial un permis de construire.

Mère Marie-Léonie déclarée vénérable

C'est le 31 janvier que le pape Jean-Paul II a signé le décret qui déclare officiellement Mère Marie-Léonie vénérable en proclamant l'héroïcité de ses vertus. La communauté des Petites Soeurs de la Sainte-Famille a accueilli la nouvelle avec joie.

Cet événement représente un pas de plus dans la démarche entreprise voilà 30 ans en vue d'obtenir la glorification de Mère Marie-Léonie, née à L'Acadie, Saint-Jean (Québec) en 1840 et décédée en 1912. la communauté qui vient de célébrer son centenaire de fondation, comprend 770 membres vivants répartis au Canada, aux Etats-Unis, au Honduras et à Rome.

Un linguiste au CUSB

Le Collège universitaire de Saint-Boniface invite le grand public à une conférence, le mardi 3 mars à 20h00 (salle 2127), de M. Gaston Dulong, professeur de linguistique à l'université Laval et directeur de l'Atlas linguistique de l'Est du Canada en 10 volumes, qui parlera du parler populaire du Québec et de ses régions voisines.

Hockey: le tableau d'affichage de la ligue Hanover-Taché

	PG	PP	Pts
Sainte-Anne	21	3	42
Mitchell	17	6	34
La Broquerie	17	6	34
Grunthal	15	8	30
Niverville	14	9	28
Île-des-Chênes	6	18	12
Saint-Malo	5	17	10
Saint-Pierre	5	18	10
Lorette	5	19	10

Les meilleurs compteurs

	B	P	Pts
Ronald Freynet, Sainte-Anne	33	55	88
Rénald Piché, La Broquerie	33	37	70
Mat Matthews, Sainte-Anne	32	37	69
Gilbert Dubé, La Broquerie	33	24	57
Louis Kirouac, Sainte-Anne	17	35	52
Lionel Peeters, Mitchell	22	27	49
Ed Froese, Grunthal	21	25	46
Bert Krahn, Niverville	24	21	45
Vic Warkentin, Niverville	17	28	45
Luc Therrien, La Broquerie	23	20	43

Nécrologie

Joseph M PHILIPPOT

Jeudi, 12 février, 1981 à l'hôpital général de Vancouver, est décédé Joseph M. Philippot, à l'âge de 76 ans.

Né en Bretagne, France, le 6 mai 1904, il arriva au Canada peu après avec sa famille.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse bien-aimée Emma et quatre enfants. Hubert et sa femme Murielle de Saint-Boniface; René et sa femme Dolorès de Moorhead U.S.A.; Jeannette et son mari Marcel Lambert de Spruce Grove, Alberta; Albert et sa femme Bernadette de Saint-Malo, ainsi que 11 petits-enfants, il laisse aussi une soeur, Mme Marie Pineau de Saint-Claude, et un frère Julien et sa femme Marie de Coquitlam, C.B. Il fut précédé par 4 frères Marcel, Charles, Albert, et René.

Les prières furent récitées le dimanche 15 février à 21h00 par M. Roland Lanoie au Salon Desjardins. Les funérailles eurent lieu le lundi 16 février en la Basilique de Saint-Boniface et furent présidées par l'abbé Léo Couture, et le père Roland Tessier o.m.i., M. Aimé Campagne était lecteur et M. Bernard Blais servait. Sr Jeannine Vermette s.n.j.m. animait le chant pour la chorale et l'assemblée. Mlle Priscille Cormier tenait l'orgue.

Les porteurs étaient: Guy Philippot, Gérald Pineau, Gérald Ricard, neveux, Paul, Denis, Charles Philippot, ses petits fils.

L'inhumation du défunt eut lieu au cimetière de Saint-Boniface.

REMERCIEMENTS

La famille de M. Joseph Philippot désire remercier sincèrement l'abbé Léo Couture et ses assistants, les membres de la chorale, M. Roland Lanoie, tous les parents et amis qui sont venus exprimer leur sympathie soit par leur présence, offrandes de messes, contributions et envois de fleurs. Un merci spécial à tous les gens généreux et sympathiques de Vancouver et de Victoria qui ont contribué à rendre si réconfortant le séjour à l'hôpital de Joseph. Merci pour l'hospitalité accordée à sa femme et ses enfants durant les derniers durs moments de sa vie.

David PELLAND

Soudainement le mardi 17 février, à l'hôpital de Saint-Boniface, est décédé David Pelland à l'âge de 57 ans, époux bien-aimé de Antonia (née Marion) demeurant 117-3000 route Pembina.

M. Pelland a été très actif avec les Scouts du Canada pendant plus de 20 ans. Il faisait partie de la paroisse de Saint-Norbert et y consacra beaucoup de son temps; il faisait aussi partie de la chorale.

En plus de sa femme, il laisse dans le deuil quatre filles: Suzanne et son mari Jack Stewart de Winnipeg, Pauline et son mari Denis Webster de Sanford, Manitoba, Monique Pelland de Churchill, Joanne Pelland de Lorette, Manitoba; un fils et une belle-fille Gilles et Donna de Saint-Norbert; cinq petits-enfants; cinq frères: Emile de Saint-Jean-Baptiste, Cyril de Fort Ritchmond, Paul de Saint-Norbert, Albert de Powerview, Adrien d'Aubigny et une soeur: Mme Marcel L'Heureux (Rita) de Saint-Norbert.

Les funérailles ont eut lieu à 14h le samedi 21 février à l'église catholique romaine, et ont été célébrées par le père Bernard Bélanger. L'enterrement suivit dans le cimetière paroissial.

Pour les amis qui le désirent, les dons à "The Manitoba Heart Foundation" 301-352, Donald Street seraient très appréciés.

La chapelle funéraire Desjardins était chargée des funérailles.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu MIKE WOLANYK, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, cultivateur retraité, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, 201-185 boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 1er jour d'avril 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 18e jour de février 1981.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu MARY HELEN OROURKE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, décédée, épouse de John Joseph Orourke du même endroit, retraité

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, 201-185 boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 1er jour d'avril 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 18e jour de février 1981.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu MARTHE SUZANNE POIRON, du village de Somerset, au Manitoba, veuve, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, 201-185 boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 1er jour d'avril 1981.

DATÉ à WInnipeg, au Manitoba, ce 18e jour de février 1981.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu DORA TRUDEAU, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraitée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, 201-185 boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 1er jour d'avril A.D. 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 20e jour de février A.D. 1981.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession.

SAINT-PIERRE **PRIX RÉDUIT**

1360 pieds carrés de vie aisée. Bungalow de 3 chambres à coucher, foyer dans le salon en contrebas. Double garage attenant.

Échangez votre maison en ville pour cette merveille!

Appelez Flo. Skinner au numéro **237-8844**

ADRIAN STEVENS REALTY

LA LIBERTÉ

offre un poste à plein temps d'

Opérateur (trice)

à la composition des textes.

Ce travail exige une excellente maîtrise de la dactylographie, une capacité de travailler sous la pression des heures de tombée du journal, de même qu'une bonne connaissance de la langue française.

Le journal fournira l'entraînement nécessaire pour opérer les claviers de la composeuse-titreuse "Compuwriter".

Salaire à négocier, selon l'expérience et la formation.

Date d'entrée en fonction: le plus tôt possible.

Adresser votre curriculum vitae au:

Rédacteur en chef
LA LIBERTÉ
Casier postal 96
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4



AIR CANADA

demande

UN(E) SECRÉTAIRE

- emploi permanent à la Direction finances et Planification d'entreprise à Winnipeg

EXIGENCES

- cours secondaire ou l'équivalent
- bonne compétence en sténo et dactylo - doit subir un examen de 3 à 5 ans d'expérience en ce domaine.
- posséder une bonne connaissance du français et de l'anglais

Bureau situé centre-ville

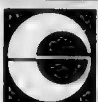
Salaire mensuel: de $1 115.00 à $1 585.00.

Tous les avantages sociaux sont offerts.

S'adresser à:

BUREAU D'EMPLOI - AIR CANADA
PIÈCE 1110, Immeuble Richardson
Un, place Lombard
Winnipeg, Manitoba
R3C 2N2

LA SAUVEGARDE
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Avis est donné, par la présente, que l'assemblée générale annuelle de la Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde, dans le cadre des assemblées générales annuelles du Mouvement des Caisses populaires et d'économie Desjardins, aura lieu le jeudi, 19 mars 1981, à 9 heures, au Centre Municipal des Congrès de Québec, 900, Autoroute Dufferin, Québec, dans les buts suivants:

1° Prendre connaissance du rapport financier annuel
2° Élire les administrateurs
3° Nommer les vérificateurs
4° Se prononcer sur toutes autres questions concernant la Compagnie qui pourraient être légalement apportées devant l'assemblée.

Par ordre du Conseil d'administration.

Michel Desmarais,
Vice-président -
Secrétariat et affaires juridiques

Montréal, 6 février 1981.

Interviewers

à temps partiel
sont demandés

pour enquêter auprès de ménages dans les districts de Saint-Adolphe, Île-des-Chênes, Otterburne. Une voiture et un permis de conduire sont essentiels. Le **salaire** est de $5.30 de l'heure, plus allocations pour le nombre de milles parcourus. Les offres de service doivent être adressées avant le **7 mars** en indiquant le niveau de scolarité, expérience de travail et numéro de téléphone à:

Boite 809
LA LIBERTÉ
C.P. 96
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

LA CAISSE POPULAIRE D'ÉLIE

est à la recherche d'un(e)

GÉRANT(E)

- responsable du développement, de l'administration et du contrôle de la Caisse dans le cadre des politiques établies par le conseil d'administration.

Qualifications:

- expérience dans l'administration d'une institution financière (tel que Caisse populaire, banque, etc...)
- personne avenante et dynamique
- qualité de leadership
- connaissance en agriculture
- bilingue (anglais et français)

La Caisse

Actif	8.9 millions
Nombre de membres	1,390

Salaire

Négociable selon l'expérience

Toute personnes intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae avant le 6 mars 1981 en indiquant "personnel et confidentiel" à

M. Henri Alarie, président
a/s Caisse populaire d'Élie
C.P. 36
Élie (Manitoba)
R0H 0H0

Les Publications Fransaskoises Ltée.



Éditeur de L'EAU VIVE recherche

UN CHEF D'ATELIER

Devra voir au montage du journal au complet, en collaboration avec le personnel. Expérience serait préférable. Très bonne connaissance de la langue française. Dispositions artistiques souhaitables.

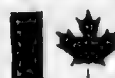
Salaire et autres avantages sociaux à discuter.

Endroit de travail: Régina.

Date limite: 11 mars 1981.

Faire parvenir son curriculum vitae livraison spéciale, enregistré à l'adresse suivante:

PIERRE BRAULT
Directeur
Les Publications Fransaskoises Ltée
209, avenue Broadway
Régina, Sask
S4N 0Z6



Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

Projet:

Remplacement du réseau d'approvisionnement d'eau, bfc Winnipeg, Westwin, Manitoba.

Dossier: WG 160 10

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est)

le JEUDI 26 mars 1981

des soumissions sous pli cacheté dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission seront exposés aux bureaux de l'Association des Constructeurs à Winnipeg, Brandon, Thunder Bay

ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Seuls les entrepreneurs principaux pourront se procurer les documents de soumission en adressant leur demande à notre Service des plans à l'adresse ci-dessous ou téléphoner l'indicatif régional 613 - 998-9549, ou télex 053-4231. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de $25.00 payable à l'ordre de Construction de Défense (1915) Limitée.

Un dépôt de garantie si nécessaire au montant indiqué aux documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock secrétaire
Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza
12ième étage, Immeuble SBI
2323 Prom. Riverside
Ottawa (Ontario)
K1A 0K3

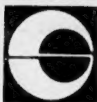
LTD REALTY INC.

sont heureux d'annoncer que Gabriel Girard fait maintenant partie de leur équipe.



Gabriel apporte à notre firme trois ans d'expérience. Son implication personnelle dans l'agriculture le rend capable de comprendre les problèmes du vendeur et de l'acheteur de terrain agricole. Gabriel est prêt à servir ses clients en faisant usage de ses expériences, soit dans l'éducation, l'administration d'affaires, la politique ou dans l'agriculture.

Si vous voulez vous adresser à un agent aimable qui a une réelle expérience dans le domaine agricole téléphonez à Gabriel au No 233-0271, n'importe quand.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Avis est donné par la présente, qu'une assemblée générale extraordinaire de la compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde, dans le cadre des assemblées générales annuelles du Mouvement des Caisses populaires et d'économie Desjardins, aura lieu le jeudi, 19 mars 1981, à 9 heures, au Centre Municipal des Congrès de Québec, 900, Autoroute Dufferin, Québec, aux fins suivantes:

Transfert de fonds en fonction de l'article 48 (3) (a) de la Loi sur les Compagnies d'Assurances Canadiennes et Britanniques.

Par ordre du Conseil d'administration.

Montréal, 16 février 1981. **Michel Desmarais**
Vice-président - Secrétariat et Affaires juridiques.

Commis de bureau

Tâches: Le commis de bureau devra assister l'administrateur du Bureau de l'Éducation française dans la gestion financière de la section et plus particulièrement dans la tenue journalière des livres de compte, la préparation des bordereaux de commande, l'expédition et la réception. Les fonctions impliquent un contact constant avec les sections du comptable et du personnel du ministère ainsi qu'une participation au processus budgétaire et au système de bourses et d'octrois de la section.

Qualifications: 12e année, connaissance du français et de l'anglais ainsi que des procédures administratives et financières du gouvernement. Une expérience dans ce dernier domaine serait un atout déterminant.

Échelle salariale: 12.090 à 14.490 par an
13.448 à 16.064 par an à compter du 21 mars 1981

Envoyez votre candidature **avant le 9 mars 1981 à:**

Services du personnel
Ministère de l'Éducation
506 - 1181, avenue Portage
WINNIPEG (Manitoba)
R3G 0T3

Compétition No 121

Propriétaires de petites et moyennes entreprises...

nous vous offrons les services suivants:

- *Aide financière*
- *Consultation (CASE)*
- *Formation en gestion*
- *Information sur les programmes gouvernementaux d'aide à l'entreprise*

La BFD peut-elle vous aider?

Notre représentant, Guy Bradet, sera à Sainte-Anne, le 6 mars 1981 pour discuter avec vous vos besoins en affaires. Si vous désirez une visite, appelez-nous au 233-6791 (à frais virés) pour fixer un rendez-vous. Nous serons heureux de vous accommoder.



BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT

No 6 Ouest, 851 boulevard, Lagimodière Saint-Boniface, Manitoba, R2J 3K4

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu EVA ARPIN, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, épouse de Raphael Arpin, de la même place, agent d'immeuble, retiré.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à la demeure de Roland Arpin, 10 Fontaine Crescent, Winnipeg, Manitoba, R2J 2H4, avant le 28 mars, 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 14e jour de février, 1981.
Roland Arpin et Rachelle Regnier
Exécuteurs



Projet:

Amélioration aux systèmes de chauffage et ventilation, bâtiment No 78 bfc Portage La Prairie, Southport (Manitoba).

Dossier: PP 160 10

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est)

le JEUDI 26 mars 1981

des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission seront exposés aux bureaux de l'Association des Constructeurs à Winnipeg, Brandon, Thunder Bay

ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Seuls les entrepreneurs principaux pourront se procurer les documents de soumission en adressant leur demande à notre Service des plans à l'adresse ci-dessous ou téléphoner l'indicatif régional 613 - 998-9549, ou télex 053-4231. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de $100.00 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie si nécessaire au montant indiqué aux documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire
Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza
12ième étage, Immeuble SBI
2323 Prom. Riverside
Ottawa (Ontario)
K1A 0K3



Technicien/Technologue de recherche

Le Service de recherche environnementale de l'Établissement de recherches nucléaires de Whiteshell, Pinawa, Manitoba, a immédiatement besoin d'un Technician/Technologue pour apporter une aide technique à un programme de radioécologie des petits mammifères destiné à détecter les effets du rayonnement gamma chronique sur les populations naturelles de campagnol. Le poste implique le piégeage à l'extérieur des campagnols toute l'année et est surtout un poste technique plutôt que de recherche. Une petite partie du temps sera réservée à l'analyse et à la réduction des données, à la rédaction des rapports et à la participation à des activités de recherches connexes.

On préférera les candidats ayant un diplôme universitaire général en sciences, spécialisation biologie, ou diplômés d'un Institut de technologie (Community College). L'expérience des travaux sur le terrain portant sur les petits mammifères, la programmation des ordinateurs et les statistiques serait un atout. Il faut détenir un permis de conduire. Une connaissance suffisante de l'anglais est nécessaire pour ce poste.

Le salaire de debut dépendra des qualifications et de l'expérience du candidat. L'ÉACL offre un ensemble complet d'avantages sociaux et une indemnité de déménagement.

L'Établissement de Recherches Nucléaires de Whiteshell emploie environ 880 personnes et est situé à 105 km au nord-est de Winnipeg, près de la station de villégiature de Whiteshell. Pinawa, une cité moderne, est à environ 15 km de l'ERNW.

Les personnes qualifiées que ce poste intéresse sont priées d'adresser une demande écrite donnant tous renseignements nécessaires au chef du bureau du personnel, Atomic Energy of Canada Limited-L'Énergie Atomique du Canada, Limitée, ÉTABLISSEMENT DE RECHERCHES NUCLÉAIRES DE WHITESHELL, PINAWA, Manitoba, R0E 1L0.





ATTENTION
CHAMPS DE TIR DE SHILO

Les exercises de tir, de jour et de nuit, se poursuivront aux champs de tir de Shilo, jusqu'à nouvel ordre.

Les champs de tir constitués de la propriété du MDN qui se trouve à environ 20 milles au sud-ouest de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les township 7, 8 et 9, du 14e rang à l'ouest du méridien origine, dans les townships 8, 9 et 10 des 15e et 16e rangs à l'ouest du méridien origine et dans les townships 9 et 10 du 17e rang à l'ouest du méridien origine, dans la province du Manitoba. Le cas échéant, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant à l'officier du Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement délimitées et des affiches indiquent qu'il est interdit de pénétrer sur le terrain et que la chasse n'est permise qu'avec l'autorisation express du commandant de la base. On peut se procurer cette autorisation à la section des opérations, au bâtiment L50 de la BFC Shilo.

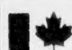
MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs sont dangereux. Évitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous possédez un engin que vous croyez contenir des explosifs, veuillez avertir votre poste de police et des mesures seront prises pour vous en débarrasser.

Il est formellement interdit aux personnes non autorisées de pénétrer dans ce secteur.

SUR L'ORDRE DE:

Charles Nixon
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale



AMÉNAGEMENT DE VILLÉGIATURE DU LAC SHOAL

OTTAWA, - Une Commission fédérale d'évaluation environnementale a été chargée d'examiner un projet d'aménagement de villégiature présenté par la Bande indienne no 40 du lac Shoal.

La Bande se propose d'aménager et de louer environ 350 parcelles de terrain dans la partie nord-ouest du lac Shoal situées au Manitoba près de la limite territoriale de l'Ontario. La ville de Winnipeg s'approvisionne en eau dans ce lac.

La Commission a rédigé un projet de directives qui est maintenant à la disposition du public pour examen et commentaires, il faudrait que ces commentaires soient remis à la Commission pour le 26 février 1981. Suite à cet examen par le public, la Commission publiera des directives finales qui serviront à la Bande pour la préparation de l'étude d'impact sur l'environnement.

Une fois cette étude achevée et présentée à la Commission, elle sera analysée par le public et des organismes techniques. Ceci fait, la Commission tiendra des réunions publiques. Les dates et emplacements de ces réunions seront rendus publics à une date ultérieure.

Lorsque les délibérations seront terminées, la Commission fera part de ses conclusions et recommandations sur l'acceptabilité du projet au ministre fédéral de l'Environnement.

Pour obtenir des copies du projet de directives ou des renseignements supplémentaires, écrire ou téléphoner à frais virés à:

Bob Greyell
Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales
Hull (Québec)
K1A 0H3
(819) 997-1000

La Page de Bicolo ...



bonjour! Viens avec moi. Tu vas rencontrer nos amis, les animaux!

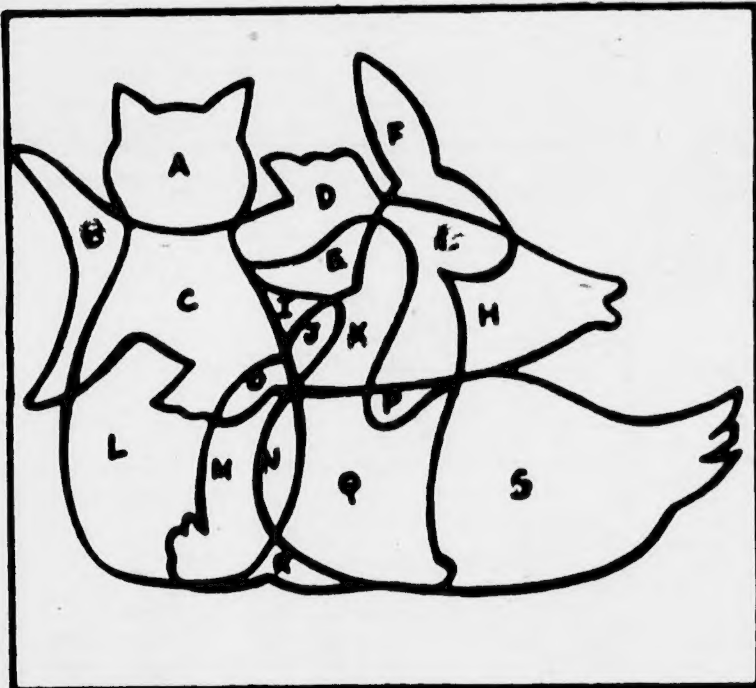
Connais-tu les cris des bêtes?

1- L'âne__________
2- Le bœuf__________
3- Le cerf__________
4- Le chat__________
5- Le cheval__________
6- La chèvre__________
7- Le chien__________
8- Le cochon__________
9- L'éléphant__________
10- Le lion__________
11- Le loup__________
12- Le mouton__________
13- La panthère__________
14- Le renard__________
15- La vache__________

Les animaux

Ce dessin représente 4 animaux.
Observe-le et réponds aux 3 questions suivantes:

1. Quelle lettre est à la fois dans le chat, le poisson, le lapin, mais en dehors du canard?
2. Quelle lettre est à la fois dans le canard, le poisson, le lapin mais en dehors du chat?
3. Quelle lettre est à la fois dans le chat, le canard et le lapin, mais en dehors du poisson?



Mots cachés

C
capricorne
chatte
cheval
chien
coqs
crocodile

E
éléphant

L
lièvre
lion

O
oie
orignaux

P
porc

R
rat
renard

S
serpent
singe

T
tigres

V
veau

Z
zèbre

C	R	O	C	O	D	I	L	E	S
A	E	C	H	I	E	N	I	S	I
P	N	O	E	E	A	F	E	A	N
R	A	Q	V	E	A	U	V	R	G
I	R	S	A	I	P	O	R	C	E
C	D	S	L	I	O	N	E	H	Z
O	R	I	G	N	A	U	X	A	E
R	A	T	I	G	R	E	S	T	B
N	S	E	R	P	E	N	T	T	R
E	L	E	P	H	A	N	T	E	E

(expéditions de chasse, 7 lettres)

RÉPONSE:
Connaissez-vous les cris des animaux?
1. Brait 2. Beugle, meugle 3. Brame 4. Miaule 5. Hennit, renâcle, 6. Bêle 7. Aboie, jappe; 8. Grogne 9. Barrit, barète, 10. Rugit; 11. Hurle; 12. Bêle, 13. Rugit; 14. Glapit; 15. Beugle, meugle.

REP.: Les animaux
1. Lettre O
2. Lettre K
3. Lettre N

Peut-tu faire ce petit assemblage de manière à reconstituer un animal bien connu.



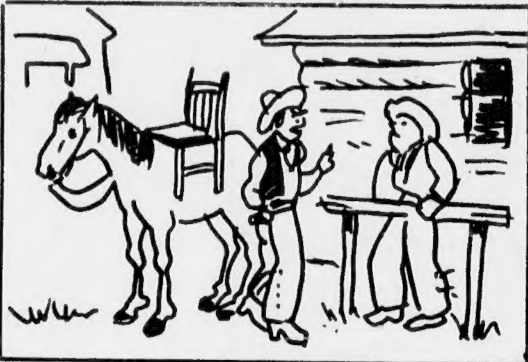
CONNAIS-TU LA ZOOLOGIE?

1- Quel animal naît avec quatre estomacs ?
2- Quel animal ne peut ni voir ni entendre ?
3- Quelle est la plus grosse espèce de singes ?
4- Quelles sont les deux principales classes des animaux ?
5- Quel est le plus gros rongeur ?
6- Quel animal ne marche jamais ?
7- Comment appelle-t-on le lapin vivant à l'état sauvage ?
8- Quel est le seul mammifère qui puisse voler ?
9- Quel animal est renommé pour sa vue très perçante ?
10- Quel animal ne peut faire entendre aucun son ?
11- Quel animal peut demeurer longtemps sans boire ?
12- Quels sont les animaux qui dorment tout l'hiver ?
13- Quel animal a la faculté de changer de couleur ?
14- Quelle est la longueur de la vie d'un hippopotame ?
15- Les lionnes chassent-elles ?

Membre Gagnant
Monique Vande Kerckhove
Toutes-Aides, Man.
R0L 2A0
10 ans, No 4500

5920 Claudette Bernard, Saint-Claude
5921 Yvonne Dondo, Saint-Claude
5922 Claude Jacques, Saint-Claude
5923 Guy Dondo, Saint-Claude
5924 Paul Gagné, Haywood
5925 Yvette Chaput, Sainte-Anne
5926 Chantal Préfontaine, Saint-Pierre-Jolys
5927 Philippe Nadeau, Saint-Boniface
5928 Anne-Marie André, Saint-Boniface
5929 Genevieve Druwé, Saint-Vital
5930 Lucette Parent, Saint-Joseph
5931 Lynne Parent, Saint-Joseph
5932 Lynne Courcelles, La Broquerie
5933 Nicole Fillion, Winnipeg
5934 Marcel Cyr, Giroux

POUR RIRE



— On a volé ma selle...

Réponse: LA ZOOLOGIE
1. Le veau; 2. La taupe; 3. Le gorille; 4. Les vertébrés et les invertébrés; 5. Le castor; 6. La baleine; 7. Le lapin de garenne; 8. La chauve-souris; 9. Le lynx; 10. La girafe; 11. Le chameau 12. L'ours, la marmotte et le porc-épic; 13. Le caméléon; 14-30 ans; 15. Oui.

REP: mot caché
SAFARIS

LE TEMPS QU'IL FAIT...

Aimerais-tu garder un record de la température?

Voici un calendrier pour le mois de mars 1981. C'est un mois intéressant pour observer, car il peut faire du soleil, neiger, pleuvoir, et sûrement venter ce moi-ci.

Pour t'aider, tu fais chaque jour des petits dessins qui démontrent la température. Quelquefois tu seras obligé de faire plusieurs dessins pour la même journée comme ceci:

C'est amusant de remarquer le temps qu'il fait!

SOLEIL


NUAGES


SOLEIL et NUAGES


PLUIE


NEIGE


VENT


Dimanche	Lundi	mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

À la fin du mois, réponds à ces questions:

Combien y a t-il eu de jours ensoleillés?__________
de jours de pluie?__________ de neige?__________
Le mois de mars a-t-il été venteux?__________

MARS au Centre culturel franco-manitobain

340, boul. Provencher, St-Boniface, Manitoba R2H 0G7 233-8972

PHOTOGRAPHIE AVANCEE

Claude Forest
4 leçons
samedi, 7 mars au 28 mars 1981
10h00 à 12h00
$14.00/$16.00

Récapitulation du cours intermédiaire, les éléments de chambre noire "couleur", la finition, l'encadrement et la mise en marche des photographies

3e salle, haut

DECORATION INTERIEURE

Michelle Paquin
4 leçons
lundi, 23 mars au 13 avril 1981
19h30 à 21h30
$14.00/$16.00

Etude des matériaux, des espaces, ainsi que l'agencement des éléments dans un appartement. Les participants développeront des dessins à l'échelle des appartements qu'ils désirent modifier en considérant la fonction de l'appartement et leurs goûts personnels.

2e salle, haut



ANGELE ARSENAULT

sera des nôtres
le 31 mars à 20h30
à la salle Pauline Boutal
du Centre culturel franco manitobain.

Avez-vous votre billet?

EXPOSITION

Vous pourrez apprécier les peintures à l'huile de

LOUISA PICOUX

en exposition au Centre culturel franco-manitobain **du 25 février au 22 mars.** Le Centre est ouvert tous les jours de la semaine **de 9h00 à 22h00.**



100 NONS

- Sur semaine:
de 11h00 à 14h00 — "Boîte à chansons"
de 14h00 à 23h00 — pratiques pour artistes
- **Le 19 mars à 19h30:**
Boîte à chansons en compagnie des étudiants de l'école Taché
- **Le 21 mars à 20h30:**
Cabaret avec LA ROCHE

ALLIANCE CHORALE MANITOBA

- Déjeuner-chantant à Somerset pour la région de la Montagne **le 14 et 15 mars**
Les inscriptions se feront avant le 6 mars.
- L'Alliance Chorale Manitoba organise une grande chorale provinciale en vue du concert d'ouverture des 6e Choralies Canadiennes Internationales qui auront lieu au Manitoba **du 31 juillet au 7 août 1982**

Pour plus ample information, téléphonez au 233-7423.

LES DANSEURS DE LA RIVIÈRE-ROUGE

Spectacle de danse présenté par les jeunes de 7-12 ans et 13-15 ans **le mardi 24 mars à 18h30** à la petite salle de spectacle. Les parents et amis sont invités!

